Alain Porchet

En passant par la Lorraine …

« Le passé est un présent pour le futur »

André Malraux

En passant par la Lorraine …

Alain Porchet

En passant par la Lorraine …

« Le passé est un présent pour le futur »

André Malraux

« On laisse un peu de soi-même

En toute heure et dans tout lieu »

Edmond Haraucourt, *Rondel de l'adieu*

A toute la famille

Une famille qui oublie son histoire n'a pas d'avenir.

La famille du côté de maman est Lorraine. Papa, lorsqu'il se heurte à son épouse, complète le descriptif en utilisant les qualificatifs de « casque à pointe », « teutonne », « *schpounz* » !

Qu'en est-il ?

Janine, maman donc, a pour nom de jeune fille Bour, et sa mère s'appelait Fendler.

L'étymologie des noms de famille de mes grands-parents est ancrée dans l'Est de la France. *FENDLER,* du côté de ma grand-mère, est un nom de famille alsacien - lorrain, d'origine incertaine, peut-être un nom professionnel pour un porte-drapeau, à partir d'un dérivé d'un ancien mot bas-allemand *Vendel*. Il est possible également que le nom soit à rapprocher de *Wandeler,* ou de *Wendel*, surnom pour un pèlerin, un vagabond, ou une personne capricieuse, dans la langue parlée au Moyen-Age. Nom peu répandu, il existe des variantes comme: *Pindeleur, Pendler, Pendeleur, Pindler, Pandler.*

L'étymologie du nom de famille *BOUR* est a priori plus simple. C'est un nom que l'on rencontre surtout dans la Moselle, il est plus répandu que Fendler. C'est peut-être celui qui est originaire de Bour, une commune du Luxembourg. Mais c'est plus vraisemblablement une variante de l'allemand « *Bauer »*

(paysan), proche du flamand « *Boer* » (prononcé et écrit parfois *Bour*).

Une famille ne se résume pas aux noms des aïeux les plus proches. Dans l'arbre généalogique, on trouve, entre autres, les noms de Grimmer, Quirin, Bullie, Guersing, Kuntzler, Masson, Rollman, Oberhauser, Zeyer, Kieffer, Lemaire, Charpentier, Leclerc, Moser, Lang, Becker, Fey ou Stern.
Tous résonnent comme une belle illustration des influences romanes et germaniques dans cette région de mixité et de rencontre qu'est la Lorraine !

Lothringerin — Lorraine

Lard fumé ou lard salé.

Avant de visiter l'intérieur de ces familles, d'essayer de voir comment elles ont vécu, de saisir les instants forts, ceux qui ont marqué les contemporains, il importe de décrire le cadre dans lequel elles ont évolué. Ce cadre, c'est la Lorraine. Le propos n'est pas d'être exhaustif et de rédiger une nouvelle histoire régionale, mais de dégager les faits marquants de ces derniers siècles et de les mettre en évidence.

Les Lorrains sont divisés en deux camps : ceux qui n'apprécient que le lard fumé et ceux qui le veulent simplement salé. Différence de goût mais aussi et surtout différence de culture entre Lorrains germanophones et Lorrains francophones ou romans. La famille appartient à l'espace de dialectes germaniques, et a longtemps parlé le francique mosellan, le « *Platt* », abréviation de « *Plattdeutsch* », ou bas-allemand. Si mes grands-parents maitrisaient cette langue, ils ne le parlaient pas à la maison et préféraient s'exprimer en français, ou en allemand *(« Hochdeutsch* ») lorsque c'était nécessaire.

La frontière linguistique est très ancienne. Il semble bien que sur la majorité du territoire de la Moselle les trois langues: celtique, germanique et romane coexistent déjà vers 250 après Jésus Christ. Dès le IVe siècle ont lieu des incursions massives de barbares. L'invasion des Francs au Ve siècle (Burgondes, Alamans, Francs Saliens), avec la chute de Trèves en 406, voit l'introduction des dialectes alémaniques à l'Est d'une ligne Thionville-Colmar. Ces dialectes sont regroupés sous le terme de francique, c'est la langue de

Clovis, encore un peu parlée aujourd'hui en Moselle. Les noms actuels des villes et villages suivent la frontière linguistique de cette époque : au Nord-Est, les suffixes germaniques *-ange, -ing, -inge, -ingen, -burg, -dorf, -heim,* au Sud les suffixes romans *-court, -ville, -viller,* au Sud-Ouest les noms en *-y*, contraction moyenâgeuse du *-ius* gallo-romain...

C'est à partir du XIIème siècle que l'essentiel de l'actuel département de la Moselle fait partie de l'espace français. En 1648, Metz, et en 1766, le duché de Lorraine sont annexés à la France.

Les frontières demeurent néanmoins floues jusqu'en 1815, date de la signature du 2ème traité de Paris. Jusqu'à cette date, du fait de l'héritage du régime seigneurial et des successions, seigneuries, dépendances et annexes étaient réparties des deux côtés de la frontière. La frontière franco-prussienne est délimitée au sud de Sarrelouis.

La Lorraine est une terre chargée d'histoire que les uns « français » ou les autres « germaniques » convoitent, se partagent, ou annexent au long des siècles ; c'est à la fois un espace de rencontre mais aussi de déchirement pour les populations qui y habitent, et qui ont su, malgré les vicissitudes, créer une identité lorraine forte.

Disette, peste et guerre.

À partir de -52, les Romains prennent possession de la région. Divodurum Mediomatricorum, le chef-lieu et oppidum de la cité des Médiomatriques, situé au confluent de la Moselle et de la Seille sur l'actuelle colline Sainte-Croix, passe sous l'autorité romaine. La région est occupée, elle connaît une période de paix durable et se développe jusqu'aux invasions barbares, qui débutent vers 250, par des incursions d'Alamans et de Francs des Vosges jusqu'à l'Argonne. Ces invasions, qui s'étalent sur plus d'un siècle, mettent à mal la région. Le pire se produit avec le déferlement des Huns, dirigés par Attila, qui envahissent la Lorraine, et pillent Metz et Verdun en 451.

Si ces événements sont douloureux, c'est surtout la guerre de Trente ans (1618-1648), qui marquera pour longtemps le duché de Lorraine. La guerre, d'une grande férocité, la peste, puis la disette déciment la Lorraine, qui perd plus de la moitié de sa population. Ce n'est qu'une moyenne, dans certaines communes, c'est 80% des habitants qui disparaissent.

La région est ravagée par le double fléau de la famine et de la peste à plusieurs moments de son histoire. Des pluies torrentielles détruisent les semailles en l'an 1500, d'où la disette suivie d'une contagion très meurtrière. La population est décimée, la *peste « emporta presque le tiers des gens du pais, et qui fut tellement esclaircy et denuez d'hômes, que le commerce et le labourage en demeurèrent arrestez bien longtemps. »*

La Lorraine est encore décimée par le fléau en 1522 et les années suivantes. En 1585, la maladie frappe à nouveau, et les foyers épidémiques se succèdent pendant dix ans. *« Libera nos, Domine, a bello, a fame, a peste : libère nous, Seigneur, de la guerre, de la faim et de la peste ».* Que faire pour conjurer les principaux fléaux qui s'abattent sur la Lorraine. Bien que derrière le terme de peste, il faille entendre diverses épidémies (typhus exanthématique, fièvres multiples ...), la peste *stricto sensu* reste la maladie la plus redoutée et son image continua de hanter les esprits et de frapper fortement les mentalités jusqu'au XVIIIe siècle. L'épidémie de peste bubonique, à laquelle se mêlent le typhus et peut-être la scarlatine, accompagne les armées en marche. Parfois, elle les précède. L'épidémie vient de l'Est. A partir des marches orientales de la Lorraine, elle se propage par les vallées de la Seille et de la Meurthe, puis de la Moselle

Devant l'ampleur du fléau, en particulier en 1630-1632 et en 1635-1636, diverses mesures sont édictées, mais de façon générale les populations restent démunies devant la maladie. Si la théorie traditionnelle, selon laquelle la maladie se transmet par l'air, n'est pas contestée, on n'écarte pas la contagion directe. Aussi le premier réflexe est-il de s'enfermer et d'éviter tout contact, et même toute conversation, avec ses voisins, et prier les saints, notamment saint Roch et saint Sébastien. Certaines croix, toujours inscrites dans le paysage, témoignent encore aujourd'hui de cette ferveur pour les deux saints.

Le bilan des épidémies de peste en Lorraine au XVIIe siècle est terrifiant. S'il est difficile de déterminer les parts exactes de

la peste et de la guerre dans l'hécatombe qui frappa la région entre 1630 et 1670, il est par contre certain que la Lorraine perdit en moyenne 60% de sa population. Deux vagues furent particulièrement meurtrières en 1631, puis en 1635-1636. Metz, en 1636, perd en quelques mois près de 20% de sa population. Boulay, à quelques lieues des villages où réside la famille, compte 206 victimes.

La guerre de Trente Ans, qui sévit entre 1618 et 1648, apporte tout son cortège d'horreurs, elle ne manque pas d'aggraver la disette et d'activer la maladie. Jacques Callot a gravé dans des planches célèbres les *Misères de la guerre*, qui illustrent l'agonie de la Lorraine. Les calamités que sont peste, famine, et guerre s'unissent *«pour faire un désert du plus beau pays de l'Europe. »* Les Français occupent le duché en 1633 et y causent de grands ravages. Les Suédois, leurs alliés, qu'ils appellent en Lorraine, achèvent l'œuvre de dévastation. De leur côté, les Hongrois et les Croates ne manquent pas l'occasion de piller et de rançonner le pays qu'ils ont mission de défendre. Enfin, des Lorrains eux-mêmes, poussés par leur extrême misère, prennent le parti de vivre de brigandages et d'augmenter la confusion. Les habitants s'établissent dans les bois et les loups viennent dans les villages. Le prix du blé est multiplié par dix. Nombre de gens se nourrissent d'herbes, de racines, de fruits sauvages ou bien meurent de faim. Des villages entiers sont anéantis.

Jacques Callot, Les misères de la guerre

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

La région est le lieu d'affrontements et de pillages. Après les combats de 1635, où Boulay est repris aux Impériaux, la ville est pillée. Les exactions continuent entre 1650 et 1659, massacres, pillages, incendies se succèdent. Les armées vivent sur le pays pour vivre, les populations endurent les pires souffrances ; un témoin raconte que *« les chemins où les nations étrangères passoient, estoient tout parsemés de*

corps morts, l'un estoit crevé, l'autre rosti, l'un la tête coupée, l'aultre la langue, les bras jetés l'un ça et là, les pendoient les pieds en haultes cheminées, les faisant mourir à l'estouffée de la fumée, les aultres morts dans des fours. »

Jeunes filles violées, mères assassinées, hommes torturés pour avouer où ils cachaient leur argent, leurs provisions, les villages de la région sont mis à sac, certains disparaissent et ne renaitront pas. A Falck, où une partie de la famille Fendler s'installera au XIXe siècle, les rescapés ne comptent que quelques familles. Les trois villages, Boucheporn, Laudrefang et Bambiderstroff dont est native la famille du côté Bour, celle de mon grand-père, sont entièrement détruits. Il faudra des décennies pour les reconstruire et leur redonner vie.

A la fin de la guerre de Trente Ans, la région est tellement dévastée qu'il faut faire appel à des colons picards et savoyards pour repeupler la région, en particulier le secteur de Dieuze. De très nombreux colons d'origines germaniques diverses et notamment des régions de montagne où la terre cultivable était insuffisante (Suisse alémanique, Tyrol, Bavière, Bataves) etc…) viennent s'implanter dans les régions germanophones de la Moselle, et s'intègrent parfaitement dans la mesure où leurs langues ou dialectes d'origine, n'étaient pas très éloignés de la langue francique mosellane…

Des légendes liées à cette guerre, comme la légende de la femme sauvage à Etzling (lieu de naissance de mon grand-père), voient le jour. Pendant la guerre de Trente ans, la population se réfugia dans les bois environnants pour se protéger des soldats suédois mais une femme avec son nouveau-né resta dans le village en pensant que les soldats

auraient pitié d'elle et de son enfant. Mais les soldats la maltraitèrent et jetèrent son enfant dans les flammes. La femme, folle de douleurs, erra pendant plusieurs jours dans le village détruit et quand les habitants revinrent après le départ des soldats, la pauvre femme s'enfuit. Elle ne voulait plus aucun contact avec les hommes et trouva refuge dans une caverne sous un rocher ; elle y resta jusqu'à sa mort. Le refuge porte le nom de « *Wildfraulauch* ».

La sorcellerie en pays messin.

Pourquoi un paragraphe sur la sorcellerie ? Parce que le goût prononcé par maman pour la collection de ces diablesses, plus laides les unes que les autres, m'a intrigué. Pendues au plafond avec leur manche à balai, elles m'ont fait m'interroger. Et si ce goût marqué pour la chose tenait d'un traumatisme très ancien, de l'exorcisme ?

Car il est vrai que la sorcellerie tient une place considérable dans l'histoire de la Lorraine. On compte ainsi plus de cinq cents exécutions dans le baillage d'Allemagne (le bailliage d'Allemagne regroupait les possessions ducales situées en Lorraine allemande) entre 1580 et 1632.

Les faits de ce genre étaient fréquents non seulement dans les campagnes, mais même à Metz. *« Les Messins avaient grande créance dans les sortilèges et les sorciers et plus grande peur encore des maléfices. Faisait-il mauvais temps, la récolte avait-elle été insuffisante, les vignes avaient-elles été gelées, c'était grâce aux sorciers, grâce à leur influence néfaste et mystérieuse ou bien c'étaient quelques impies qui avaient travaillé le dimanche ou un jour de fête. Pour détruire la puissance magique et apaiser le ciel, on brûlait sur le Pont-des-Morts un sorcier et plus souvent une sorcière, et on condamnait à l'amende ou on exilait les coupables d'infraction à la loi religieuse. »*

Ce n'est pas à une époque de barbarie et d'ignorance que se sont passés ces faits regrettables, mais à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, sur le seuil de ce grand siècle

de Louis XIV, où le génie français devait atteindre son apogée ! La pression de l'opinion populaire est telle alors que le chapitre de la cathédrale, dans bien des cas, ne peut y résister et est contraint de condamner de pauvres bougres au bûcher. Les dénonciateurs sont bien souvent de braves villageois ignorants et crédules qui croient bien agir et se rendre agréables à Dieu en dénonçant à leurs concitoyens et au Chapitre, des gens dont ils redoutent les pratiques mystérieuses, et qui, selon les préjugés de l'époque, obéissent au démon.

Réponse à une angoisse collective due peut-être à la succession de guerres, de famines et d'épidémies, la sorcellerie s'éteindra avec les cendres du bûcher. La présence de sorcières qui se manifeste encore au « *15 rue des jardiniers* » peut être qualifiée de résurgence tardive et inoffensive !

Une terre longtemps convoitée.

Indépendante, occupée par les troupes françaises ou « allemandes », la Lorraine a connu et a vécu dans sa chair tous ces épisodes douloureux.

En 1669 le duché est occupé par les troupes françaises jusqu'en 1697, et la capitale transférée à Lunéville par le duc de Lorraine.

En 1738 le duc de Lorraine, pour ceindre la couronne impériale germanique par son mariage, cède son duché à Stanislas Leszczynski, beau-père de Louis XV et roi éphémère de Pologne. Durant trente années la Lorraine vit son âge d'or, la scolarité, les arts, les hôpitaux et hospices se développent, les terres en friche sont recolonisées, la sidérurgie, la faïencerie, les cristalleries prennent leur essor.

En 1766, à la mort de Stanislas, et suivant les traités conclus lors de son avènement, la Lorraine revient à la France, devenant une "intendance française", et en droit "province étrangère" séparée du royaume par des barrières douanières.

Le **15 janvier 1790**, l'Assemblée constituante crée les départements de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges.

En 1814, le typhus fait des ravages dans la région, la maladie est transmise par les soldats qui retraitent de Russie, puis d'Allemagne. Les armées de l'Empereur et de Blücher se battent à Saint-Avold. A Boulay, les réquisitions en avoine, pain, viande, sel, eau de vie, foin, paille, pommes de terre, lard, crème, fromage, etc. sont imposées aux populations pour nourrir les troupes. Après Waterloo, en 1815, les armées russes et prussiennes vivent sur l'habitant à Hargarten. Nos aïeux ont vraisemblablement dû souffrir de cette occupation armée. Ce sont de nouvelles fournitures qu'il faut livrer aux troupes. La razzia est telle que la population est au bord de la misère. Lors du traité de Paris de 1815, la Moselle perd les territoires de Sarrebruck et Sarrelouis. L'occupation par les troupes coalisées se poursuit jusqu'en 1818.

A partir de 1831 de nombreux Lorrains (et Alsaciens), environ 33 000, émigrent en Algérie; une deuxième vague suivra après 1871, mais moins importante, environ 6000 personnes.

Le 19 juillet 1870, la guerre est déclarée entre la France et la Prusse. Le 9 août, l'armée commence son repli vers la place de Metz. Le 2 septembre, c'est la capitulation. L'occupation

allemande est une réalité dès le début et, pour l'accompagner, les réquisitions qui ne manquent pas, dès qu'une armée en campagne est présente sur le territoire de la commune. Une anecdote mettant en scène un dénommé Guersing est à souligner car il est vraisemblable que ce soit un parent de Rosine Guersing, mon arrière arrière-grand-mère, fille d'Adam Guersing de Hargarten. Dans ce même village, le dénommé Guersing, dont le prénom nous est malheureusement inconnu, refusa de céder son cheval à la cavalerie allemande et s'enfuit par la rue de l'église vers la forêt toute proche, poursuivi par un Uhlan (cavalier allemand chargé essentiellement des missions de reconnaissance) qui, fort heureusement, ne le rattrapa pas. Un premier acte de résistance à l'occupant qui allait s'établir en Moselle pendant quarante-huit années !

Dans le cadre de l'occupation, le général commandant l'armée prussienne réclame à la municipalité pour chaque soldat présent sur la commune :

- 750 g de pain
- 500 g de viande
- 250 g de lard
- 30 g de café
- 60 g de tabac ou de cigare
- ½ litre de vin ou de bière ou 1/10 de litre d'eau de vie

Et pour chaque cheval :

- 6 kg d'avoine
- 2 kg de foin
- 1,5 kg de paille

Les habitants sont mis à contribution ; Claude Fendler, mon arrière-grand-père, doit fournir 1400 kg de paille et 35 kg d'avoine, et la bière, en pension des gendarmes, la veuve Fendler doit donner 50 francs plus 66,65 francs en indemnités aux officiers prussiens.

Le 10 mai 1871, le traité de Francfort cède une partie de la Lorraine et de l'Alsace à l'Allemagne.

Les Alsaciens et Lorrains peuvent opter pour la nationalité française jusqu'en août 1872, *« à la condition de transporter leur domicile en France et de s'y fixer »*; 50.000 à 100.000 personnes quittent leur région, dont 20 % des Messins. Les Allemands créent le « *Reichsland Elsass-Lothringen »*, divisé en « *Bezirke »* (division administrative proche de la préfecture) ; Falck est rattaché à celui de Boulay. Les lois allemandes sont appliquées, l'enseignement de l'allemand devient obligatoire dans les écoles.

Le Traité de Francfort
LUXEMBOURG
BELGIQUE
PRUSSE
BAVIERE
BADE
SUISSE
Longwy
Thionville
Verdun
Briey
Metz
Sarrelouis
Sarrebruck
Sarreguemines
Meuse
Moselle
Bas-Rhin
Pont-à-Mousson
Sarrebourg
Saverne
Nancy
Strasbourg
Meurthe-et-Moselle
Schirmeck
Saales
Saint-Dié
Vosges
Epinal
Colmar
Haut-Rhin
Belfort
Belfort
Mulhouse
Haute-Saône
Doubs
Frontières de 1870
Frontières de 1871
Limites des départements
Communes lorraines cédées
à Francfort en échange de Belfort

Le 1er août 1914, la mobilisation contraint la grande majorité des Lorrains à revêtir l'uniforme allemand et à porter le casque à pointe. Si 18 000 Alsaciens-mosellans choisissent de s'engager dans l'armée française, 380 000 conscrits Alsaciens et Lorrains doivent servir l'Allemagne et son Kaiser. Louis, Adolphe et Georges Fendler, les frères de ma grand-mère, et Joseph Bour, mon grand-père vont revêtir la tenue *Feldgrau*. Il y aura vingt-deux soldats tués dans la commune de Hargarten et quinze dans la commune de Falck, essentiellement sur le front russe. En 1919, la France recouvre la Moselle (et les deux départements Alsaciens) qui reste concordataire avec ceux-ci car restés à l'écart de la séparation de l'Église et de l'État de 1905.

Adolphe Fendler, frère de ma grand-mère, en uniforme allemand, avant 1914

La réalisation du monument aux morts, en 1924, est l'objet d'un litige et d'une contestation menée par Louis Fendler, ancien maire de Falck. Ce dernier, en effet, conteste de la façon la plus vive que le nom d'un Allemand, déjà inscrit ailleurs, soit porté sur le monument alors que quatre Lorrains figurent sur une plaque annexe. En l'absence de réponse du sous-préfet, Louis Fendler écrira au Président du Conseil.

Novembre 1918, à quelques kilomètres de Falck

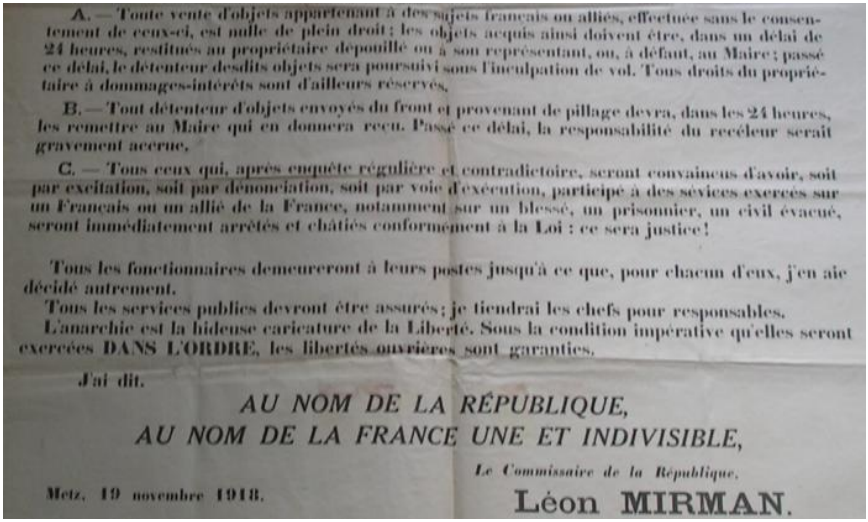

A. — Toute vente d'objets appartenant à des sujets français ou alliés, effectuée sans le consentement de ceux-ci, est nulle de plein droit ; les objets acquis ainsi doivent être, dans un délai de 24 heures, restitués au propriétaire dépouillé ou à son représentant, ou, à défaut, au Maire ; passé ce délai, le détenteur desdits objets sera poursuivi sous l'inculpation de vol. Tous droits du propriétaire à dommages-intérêts sont d'ailleurs réservés.

B. — Tout détenteur d'objets envoyés du front et provenant de pillage devra, dans les 24 heures, les remettre au Maire qui en donnera reçu. Passé ce délai, la responsabilité du recéleur serait gravement accrue.

C. — Tous ceux qui, après enquête régulière et contradictoire, seront convaincus d'avoir, soit par excitation, soit par dénonciation, soit par voie d'exécution, participé à des sévices exercés sur un Français ou un allié de la France, notamment sur un blessé, un prisonnier, un civil évacué, seront immédiatement arrêtés et châtiés conformément à la Loi : ce sera justice!

Tous les fonctionnaires demeureront à leurs postes jusqu'à ce que, pour chacun d'eux, j'en aie décidé autrement.

Tous les services publics devront être assurés ; je tiendrai les chefs pour responsables.

L'anarchie est la hideuse caricature de la Liberté. Sous la condition impérative qu'elles seront exercées **DANS L'ORDRE**, les libertés ouvrières sont garanties.

J'ai dit.

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE,
AU NOM DE LA FRANCE UNE ET INDIVISIBLE,

Le Commissaire de la République,

Metz, 19 novembre 1918.

Léon MIRMAN.

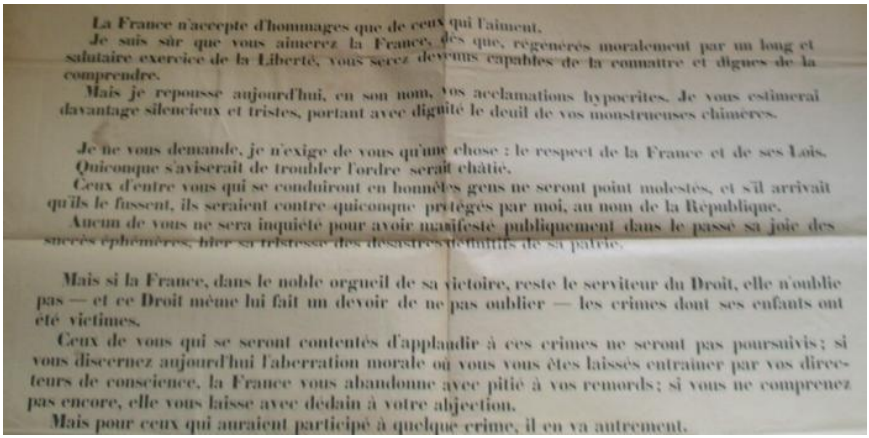

La France n'accepte d'hommages que de ceux qui l'aiment.

Je suis sûr que vous aimerez la France, dès que, régénérés moralement par un long et salutaire exercice de la Liberté, vous serez devenus capables de la connaître et dignes de la comprendre.

Mais je repousse aujourd'hui, en son nom, vos acclamations hypocrites. Je vous estimerai davantage silencieux et tristes, portant avec dignité le deuil de vos monstrueuses chimères.

Je ne vous demande, je n'exige de vous qu'une chose : le respect de la France et de ses Lois. Quiconque s'aviserait de troubler l'ordre serait châtié.

Ceux d'entre vous qui se conduiront en honnêtes gens ne seront point molestés, et s'il arrivait qu'ils le fussent, ils seraient contre quiconque protégés par moi, au nom de la République.

Aucun de vous ne sera inquiété pour avoir manifesté publiquement dans le passé sa joie des succès éphémères, hier sa tristesse des désastres momentanés de sa patrie.

Mais si la France, dans le noble orgueil de sa victoire, reste le serviteur du Droit, elle n'oublie pas — et ce Droit même lui fait un devoir de ne pas oublier — les crimes dont ses enfants ont été victimes.

Ceux de vous qui se seront contentés d'applaudir à ces crimes ne seront pas poursuivis ; si vous discernez aujourd'hui l'aberration morale où vous vous êtes laissés entraîner par vos directeurs de conscience, la France vous abandonne avec pitié à vos remords ; si vous ne comprenez pas encore, elle vous laisse avec dédain à votre abjection.

Mais pour ceux qui auraient participé à quelque crime, il en va autrement.

"Le commissaire de la République aux Allemands restés en Lorraine"

En 1939, les populations de Hargarten et de Falck sont évacuées**. En 1940**, la Moselle est de nouveau annexée par l'Allemagne, plus de 100.000 francophones sont expulsés. C'est une annexion de fait sans qu'aucune clause de la convention d'armistice n'y fasse allusion.
La Moselle est rattachée à la Sarre et au Palatinat pour former le « *Gau Westmark »* sous l'autorité du Gauleiter Josef Bürckel
Des administrations civiles, et non militaires, prennent en charge l'administration des nouvelles provinces et mettent en place les ressorts d'une politique destinée à germaniser et à nazifier en moins de dix ans ces territoires considérés comme allemands.
Un pouvoir exclusivement civil administre la région décrétée unilatéralement comme relevant de la souveraineté allemande. Dès l'été 1940, les forces de police du Troisième Reich s'installent tandis que le parti nazi s'efforce d'encadrer la population à tous les niveaux de la société.

De décembre 1918 à octobre 1920 les autorités françaises ont expulsé 112 000 habitants de l'Alsace et de la Moselle, environ 100 000 Allemands d'origine ou nés dans les deux provinces, et 12 000 Alsaciens-Lorrains, censés être trop compromis dans la collaboration avec les Allemands. Le nombre total des expulsés de la Moselle est estimé à 30 000. Ils ont le droit d'emporter, pour la grande majorité, 2 000 marks par personne et 500 par enfant, ainsi que 30 kg de bagages.
« Réponse du berger à la bergère », les autorités allemandes procèdent à la même action de nettoyage, la « *Sâuberungsaktion »*, soit par expulsion, ou « *Ausweisung »,*

vers la France de 1940 à 1943, soit par transplantation, ou « *Umsiedlung »,* en Allemagne et dans les pays de l'Est de 1941 à 1944.

De juillet à octobre 1940, 25 000 Mosellans partent par la force en six vagues successives. Par personne adulte, ils n'ont le droit d'emporter que 2 000 F et 50 kg de bagages et par enfant 1000 F et 30 kg.

Le 21 septembre 1940 le gauleiter Joseph Burckel annonce qu'il a l'intention de procéder à un échange de population avec la France, afin que la « *Westmark »* soit entièrement germanisée. 100 000 Mosellans de langue française ou de sentiments français, surtout des paysans, doivent être transférés en zone libre.

Quel fut le nombre total des expulsés mosellans ? On peut admettre le chiffre de 120 000 expulsés. Si on ajoute les 130 000 Mosellans, qui n'ont pas pu revenir dès le début de l'occupation, on peut admettre qu'il manque en Moselle en janvier 1943 près de 250 000 habitants, soit le tiers de la population, se montant en 1936 à 696 246 individus.

L’octroi de la nationalité allemande et l'introduction du service militaire sont décidés en août 1942. Le service militaire, en temps de guerre, équivaut, de fait, à être enrôlé et à participer aux combats que mène l’armée allemande. La plupart des « malgré-nous » sont affectés dans la Wehrmacht, mais certaines classes sont versées d'autorité dans la Waffen-SS. 100 000 Alsaciens et 30 000 Mosellans se retrouvent, principalement sur le front de l'Est, 30 % seront tués ou portés disparus.

La famille Fendler très présente à Hargarten aux mines.

Après un aperçu sur l'histoire de la Lorraine qui a fixé le cadre général, penchons-nous sur les lieux où ont vécu nos aïeuls. Nous avons de la chance, ils ont, dans l'ensemble, peu bougé.

Hargarten aux mines, Falck sont des noms de lieu qui sont très présents dans la famille Fendler, la famille de Marie-Rose Bour, ma grand-mère.

Au XIIIe siècle, on ne parle pas de Hargarten aux Mines mais de Hargarten les Faux c'est-à-dire les chênes qui devaient être nombreux dans la région. La signification de *Har* ne fait pas l'unanimité, le mot se rapprocherait de *lin*, ou de *râteler (*ramasser avec un râteau*),* voire de *seigneurs (Herren en*

allemand). Avant le village, il y avait la forêt du Warndt qui recouvrait toute la région. Des trouvailles archéologiques montrent que le site est déjà occupé par des hommes préhistoriques et qu'il est relié à une voie romaine qui mène à un castrum romain près du Katzenrech.

Le duché de Lorraine partagea le Warndt entre les seigneurs de Varsberg, de Boulay et diverses entités religieuses. En 1610, un recensement des hommes aptes à porter les armes trouve à Hargarten un officier, un arquebusier et onze hallebardiers piqueurs ; sept peuvent servir de réserve et cinq hommes sont déclarés inaptes, soit 1/5 de l'effectif masculin en âge de se battre. La population du village compte environ 90 habitants.

La guerre de Trente Ans (1618-1648) détruit totalement le village qui est reconstruit plus tard plus au Nord. A la Révolution, la propriétaire du lieu est Mme la comtesse de Betz, veuve de Choiseul, le premier ministre de Louis XV entre 1758 et 1770, qui était originaire de Nancy.

Les registres paroissiaux permettant de suivre la démographie ne débutent qu'en 1689, et sont incomplets. En 1707, on compte 192 habitants, ce qui prouve une recolonisation rapide après la guerre de Trente Ans. Le pays de la Nied est fortement rural, 95% des habitants vivent dans des villages qui comptent de 200 à 500 habitants. Hargarten compte 422 habitants en 1800, 743 en 1821, 841 (chiffre le plus élevé) en 1836. En 1872, 675 habitants résident dans la commune, 630 en 1911. Hargarten est donc un gros village relativement dynamique. Ce sont d'abord les mines de plomb qui attirent la

population, puis le chemin de fer et par la suite l'exploitation des houillères de Creutzwald qui sont proches. Pour cause de chômage et par manque de ressources, un certain nombre de jeunes émigreront pour les Etats-Unis au XIXe siècle. Jean et Nicolas Jager, enfants de Barbe Boullier qui épousera en secondes noces Louis Fendler en 1854, émigrent en 1858 et 1868, l'un dans l'Ohio, l'autre dans le Nebraska.

Si l'on doit aller à la ville, on va à Bouzonville, une bourgade d'environ 2000 habitants, distante de quatorze kilomètres.

Bouzonville

Le maître d'école est signalé depuis 1707 mais nous n'avons que peu de traces de la « maison d'école » avant 1817. C'est le régent d'école, un laïc recruté et rémunéré par la commune mais agréé et nommé par l'évêque, faisant l'école le plus souvent chez lui. L'école ne fonctionne que l'hiver, de la Toussaint à Pâques. L'enseignement se limite à l'écriture, à la

lecture, la religion et un peu de calcul. Seule la langue germanique est utilisée. En hiver, chaque enfant doit apporter une buche pour le chauffage. Vers 1750, une vingtaine de personnes de la commune sait signer son nom. Au début du XIXe siècle, un rapport de l'inspecteur d'académie au préfet signale que « *134 enfants des deux sexes dans une seule école est un obstacle au succès des études, une surcharge pour l'instituteur et une occasion de désordre qu'il est urgent de prévenir dans l'intérêt de la morale* ». L'enseignement dispensé devait être assez succinct ! En 1832, un arrêté préfectoral impose aux communes la fourniture d'un tableau noir et d'un mètre gradué.

Une nouvelle école est construite en 1848 et, en 1853, l'ancienne école réhabilitée est destinée aux filles et confiée à une sœur de la congrégation de Peltre, dont l'une des missions est de donner une instruction à la fois humaine, intellectuelle et pratique auprès de la jeunesse paysanne. La situation ne s'améliore que très lentement puisqu'en 1872, sous l'annexion allemande, un instituteur prussien dénonce le manque de formation des maîtres et le renvoi des élèves après leur douzième année prématuré. Le niveau d'instruction demeure faible.

En 1860, le ban couvre 560 hectares dont 313 sont cultivés, 80 sont en prairie, 127 en forêts. Au XVIIIe siècle, le laboureur produit surtout des céréales, la production laitière est anecdotique ; le porc est l'animal roi qui donne le lard dont le prix est deux fois plus élevé que le jambon. Dans les cultures secondaires, on cultive les pois, les lentilles, les haricots, les fèves, le choux pour la « *surcrute* ». Les cultures de lin pour la

confection de textile et de chanvre pour sa fibre textile et son huile prennent de l'importance. Les laboureurs sont en général aisés, ayant chacun une charrue plus ou moins bonne. Les terres sont de qualité moyenne, voire médiocre. Au XIXe siècle, il y a un peu moins de cultivateurs mais des exploitations plus grandes. La pomme de terre qui est cultivée depuis 1779, la betterave fourragère et le seigle occupent l'ensemble des terres sablonneuses entre Hargarten et Falck. A la fin du siècle, les faucheuses et les batteuses apparaissent. Le nombre de vaches augmente sensiblement. La forêt est également exploitée. Ainsi, en 1869, Claude Fendler est autorisé à extraire du bois de bourdaine pour le service de la poudrerie impériale de Metz. Le charbon de bois obtenu avec cet arbuste permettait vers 1860 de fabriquer de la poudre noire à faible vitesse de déflagration.

Mais en dehors de l'agriculture, Hargarten est surtout connu par ses mines de plomb et de cuivre. Elles sont exploitées au milieu du XVIIIe siècle et donnent à Hargarten son suffixe -*aux Mines*. Nicolas Rollman (1720 – 1755), l'un de mes grands-pères à la 7ème génération, était mineur de plomb à Hargarten. Le plomb était recherché, il entrait dans la composition de l'émail qui recouvrait la faïence ; il était utilisé également pour confectionner les vitraux, les tuyauteries, les balles. Si au Moyen-Age, les mineurs creusent peu de galeries, mais surtout des puits avec des extensions latérales sous forme de salles peu élevées (80 cm environ), au XVIIIe siècle, les puits sont délaissés au profit des galeries. Le travail de taille et d'exploitation est difficile, on travaille exclusivement au marteau et à la pointerolle. L'humidité, la température et les émanations des lampes à feu nu (chandelles de suif), rendent

les conditions de vie éprouvantes pour le mineur. Le minerai, sorti à l'aide de brouettes, est livré au bocard où il est broyé. Cette machine hydraulique a été inventée au tout début du XVIe siècle en Europe Centrale. Le minerai, bocardé et tamisé est livré aux laveurs ou laveuses. Le plomb est fondu à Falck. La petite ville est assez active, outre la brasserie familiale dont on parlera plus tard, trois moulins existent à Hargarten : le moulin d'en haut ou *Obertsmühl*, le moulin du Soleil ou *Sonnenmühl* et le *Hellenmühl* qui est proche de Hargarten, mais sur le ban de Falck. On peut citer aussi dans la liste des activités une tuilerie qui, en 1812, produit 90.000 tuiles par an, et l'huilerie Auer. Hargarten se développera grâce au chemin de fer. Construit en 1877, la communauté souhaite voir la gare se situer entre les deux tunnels mais bien qu'elle porte le nom de Hargarten, celle-ci est installée après le second tunnel vers Falck. Ce tunnel trouvera une utilité particulière à la libération de la seconde guerre mondiale en abritant beaucoup de familles lors de l'avancée américaine.

La famille Fendler s'installe à Falck et la « Schmelz ».

Tampon du moulin de la forge

Falck résonne davantage aux dernières générations qui ont connu la propriété de la Schmelz, où il faisait bon de se retrouver, enfants comme adultes. Dans l'imaginaire familial, c'est un peu le pays de cocagne, où se mêlent racines familiales, ancrage terrien et une forme de bien vivre plus authentique, aujourd'hui disparue. Il y a beaucoup de nostalgie lorsqu'on prononce à présent ce nom magique à la consonance germanique très prononcée, presque sauvage pour un non initié, voire un « Français de l'intérieur » !

Carte de Cassini, fin XVIIIe siècle

A trois kilomètres d'Hargarten, Falck est une petite bourgade de quelques centaines d'habitants, dans l'arrondissement de Boulay, et dans le canton de Bouzonville, en « Pays de Nied »; la grande ville la plus proche est Saint-Avold, à quatorze kilomètres. L'origine du nom peut provenir d'un nom de personne « *Falco* » ou de « *fagus* » (hêtre). L'orthographe de Falck ne s'est fixée que très récemment, huit orthographes successives sont recensées : Valt (1364) ; Fallen (XVIe siècle) ; Falk ou Falt (1544) ; Falt (1594) ; Falsch (carte de Cassini) ; Falt ou Falck (1789) ; Falck ou Falch (1825).

Le Cahier de doléances rédigé pour la réunion des Etats généraux, qui doit se tenir le 5 mai 1789 à Versailles, est riche en informations sur l'état de la commune juste avant la Révolution.

« *La communauté de Falck est composée de 61 habitants et 15 veuves, 69 feux, et de 200 communiants. Il y a sept laboureurs, dont quatre ne peuvent subsister faute des terres*

qui manquent. (…) Dans tous nos habitants de notre lieu, il y [en] a quatre qui peuvent avoir [assez] de grains pour leur subsistance d'une année; le reste des habitants sont tout pauvres. (…)

La communauté de Falck est cotisée pour l'entretien de chaussées, les rentes seigneuriales, le luminaire de l'église, la dépense militaire de Saint-Avold. (…)

Dans ce total ne sont point comprises les rentes seigneuriales qui se livrent en nature, consistant en 39 quartes et 3 bichets de seigle, 15 quartes 2 bichets d'avoine, et chaque ménage donne trois poules: le tout se livre au château de Warsberg. En outre les laboureurs font trois corvées à charrue, et chaque habitant, compris les laboureurs, fait deux corvées à mains : le tout se fait annuellement pour la seigneurie de Warsberg.(…)

Depuis 40 ans, les impôts sont augmentés pour la communauté de Falck [de] passé les deux tiers. (…)

Les contribuables sont excédés dans leurs forces et facultés: ce qu'il y a de vrai et de certain, s'il n'est un remède prompt, ils se verront réduits au néant. »

S'en suit un certain nombre de demandes parmi lesquelles la possibilité de pouvoir choisir *« son sel dans telle saline du royaume qu'il lui plaira; cette faculté mettra à même de faire du bétail, qui en souffre pour la cherté »,* de « *supprimer également la ferme générale et ses employés, qui sont odieux dans les yeux du public et très coûteux à l'Etat; laisser un commerce libre sans impôt dans l'intérieur du royaume*. »

La ferme générale est l'institution la plus honnie de l'Ancien Régime, Falck ne fait pas exception. Les rois de France avaient pris l'habitude d'affermer par appel d'offres la collecte des taxes et des impôts indirects sur les marchandises à des financiers. Les heureux bénéficiaires de cette charge s'engageaient à verser au roi une somme annuelle forfaitaire. Moyennant quoi, ils collectaient les taxes en question et recevaient le droit de poursuivre eux-mêmes les contrebandiers. Forte de 42 directions provinciales et de plusieurs milliers de personnes à son service, la ferme générale collectait la *gabelle* ou impôt sur le sel, un produit indispensable aux paysans pour la conservation des viandes (salaisons). Un aïeul, François SIMON (1725-1795), du côté Grimmer-Bour, était employé des fermes du Roy à Porcelette, à sept kilomètres de Falck !

À la veille de la Révolution, le prélèvement au titre de la gabelle s'élevait à un total de 120 millions de livres, 40 millions étaient reversés au roi ! Les fermiers généraux avaient une fortune qui dépassait l'entendement.

Très concrètement, *« Il est également à désirer que les vols causés dans les jardins soient punis exemplairement par le carcan ou par la prison; le plus souvent ceux qui sont repris n'ont rien pour payer l'amende pécuniaire qu'on leur donne. »* Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, on estime à environ 10% de la population totale le nombre de Français réduits à la mendicité perpétuelle. La région, a priori, n'échappe pas à ce constat, les vagabonds devaient être nombreux, et le vol une réelle calamité pour être mentionnée dans un cahier de doléance qui devait être envoyé à Versailles.

Enfin, *« la communauté de Falt est excédée, eu égard à ses forces et facultés qui diminuent de jour en jour. Le ban est très petit, et les terres sont sable, qui ne produisent que peu de seigle, seulement pour trois mois de vivres pour les particuliers. Elle est dans le cas d'implorer la protection de Sa Majesté, qui seule peut la faire revivre, en lui accordant ses demandes. »*

Même si les cahiers de doléances étaient rédigés parfois de façon alarmiste, on ne peut mettre en cause la sincérité du propos et l'envie de changement de la population. Le constat est sans appel et d'une grande lucidité. La situation économique de la commune de Falck n'est pas florissante en cette fin de XVIIIe siècle, et semble laisser peu de possibilités d'amélioration au vu de la superficie de la commune et de la qualité des terres cultivables.

En 1844, la population de la commune compte 489 individus, il y a 79 maisons, une école où vont 46 garçons et 36 filles. Le territoire de Falck fait 589 hectares dont 217 en bois, il y a deux moulins, une huilerie, un four à chaux, une forge.

Au XVIIIe siècle, on mentionne l'existence et l'exploitation de mines sur le territoire de la commune. *« Les mines de Falck ont été l'objet d'une grande entreprise en 1740 et 1750. On y trouvoit des parties considérables de minerais sans beaucoup de recherches ni de frais, et il suffisoit seulement d'entamer au hasard la roche sableuse. A cette époque M. Saur, déjà concessionnaire de toutes les mines de Lorraine allemande, en vertu de lettres à lui accordées par le roi Stanislas, avoit en ce lieu plusieurs lavoirs et fonderies. On y fondoit par an*

quelques miliers de plomb et quelques centaines de quintaux de cuivre à la forge. »

La forge se compose d'un feu d'affinerie et d'un gros marteau, on y fabrique des lames de scies, des bêches, des pelles, des poêles à frire et divers outils. L'installation est alimentée par le « *Ruisseau de la Forge* ».
Un commis, qui deviendra célèbre sous le Premier Empire, y travaille un temps, avant la Révolution, il s'appelle Michel Ney et est originaire de Sarrelouis, à quelques kilomètres. Suite à un différend qui se serait produit à la Schmelz, il s'engage en 1787, à 19 ans, comme hussard, dans le *5e régiment de Colonel-Général* à Metz. Napoléon le fera duc d'Elchingen, prince de la Moskova et maréchal d'Empire.

La Schmelz

Ce « *Domaine de la Forge* », anciennement appelé « *Schmelzmühle* », est situé à la sortie de Falck, sur la route de Merten. Il est acheté par Louis Hubert Fendler en 1861. Le 16 janvier 1862, le préfet autorise la conversion de l'usine en moulin à farine à deux tournants (moulin qui permet de faire tourner deux cylindres).

Louis Fendler et Barbe Boullier

Le moulin retrouve son affectation d'origine et prospère. En témoigne la récompense reçue à la foire exposition de Bouzonville, en 1886, avec l'attribution à Ludwig (Louis) Fendler de la médaille d'argent décernée par le comice agricole du canton de Boulay, pour les résultats obtenus sur l'exploitation.

Médaille d'argent remise à Ludwig Fendler de la "Schmelzmühle"

Le couple aura trois enfants, un garçon et deux filles. Au décès de Louis, son fils (Claude) Louis (Louis sera le prénom usuel) prend la succession. Il épouse Anne Elisabeth Quirin, ils auront huit enfants entre 1884 et 1901, dont Marie-Rose, la benjamine, qui sera ma grand-mère.

Les affaires marchent bien, la propriété se développe. Il y a des domestiques à la ferme, Louis fait travailler des ouvriers agricoles sur le domaine qu'il inspecte lors de tournées régulières à cheval. Pour mon grand-père, son beau-père jouait un peu trop au grand seigneur ! La sentence prononcée, il n'est pas inutile de rajouter que, outre un mode de fonctionnement peut-être un peu archaïque, la propriété est florissante tant que l'épouse de Claude Louis, Anne Elisabeth, est en vie. Il semble en effet qu'une bonne partie de l'organisation reposait sur ses épaules, et qu'à partir de son décès, en 1919, il a été difficile pour mon arrière-grand-père de faire face à ses responsabilités de père de famille, de responsable d'exploitation et de maire de la commune.

La famille Fendler

Marie-Rose est au 1er plan ; derrière elle, son frère Adolphe en uniforme allemand. A sa gauche, sont assis ses parents.

Cette vie de hobereau relativement aisée est couronnée par la fonction de maire qu'occupe Louis durant trente années. Dans cet environnement, ma grand-mère vit une jeunesse qui semble plutôt heureuse, assez éloignée des tâches ménagères et des préoccupations de l'exploitation.

Deux drames viendront entacher cette vie insouciante. En 1907, Joséphine, l'une des sœurs de Marie-Rose meurt à vingt ans d'une péritonite qu'on ne sait pas opérer et, au sortir de la guerre, sa mère décède de complications survenues suite au développement de calculs à la vésicule biliaire.

La communion de Marie-Rose Fendler (avant 1914)

Le domaine demeure dans la famille cent cinq années ; vendu en 1966, la propriété sera transformée en centre équestre. J'en garde le souvenir d'un enfant de moins de 10 ans , une grande ferme dans laquelle on pénétrait par un porche, une écurie et une étable de part et d'autre, une grande cour où trônait une charrette, de la paille, un jardin avec de nombreux groseilliers, des buis, des noyers, des toilettes avec du papier journal en guise de papier-toilette et des mouches, un évier en pierre avec sa pompe, de grandes tablées avec une ambiance de fête et un bureau massif où était assis un homme imposant, l'oncle Adolphe.

De nombreux souvenirs y demeurent attachés. Pour maman, ce sont surtout les souvenirs d'une petite fille qui venait y passer ses vacances. Elle était accueillie à la gare en calèche ! La ferme comptait à l'époque une quinzaine de vaches, des chevaux, quelques dizaines de lapins et de

poules, une dizaine de cochons. Régulièrement le boucher de Falck venait à la ferme tuer le cochon et ses cris raisonnaient alors dans la cour. Peu de distractions pour une enfant. Janine avait des sabots en bois et une petite pipe que lui avait offert l'oncle Adolphe, elle baignait ses poupées dans les couvercles des bidons de lait et, le dimanche, allait à la messe du village. Après l'office, c'était souvent l'occasion d'une visite à des cousins qui habitaient Falck.

Enfants jouant à la Schmelz. Marie-Thérèse est au dernier rang, entourée de ses cousins Perrin.

Avec l'interdiction de toucher aux vélos, les occasions de sortie et les escapades dans la campagne étaient très limitées.
Janine aidait donc le plus souvent aux travaux de la ferme, en ramassant les pommes, les groseilles, les pommes de terre, en triant les feuilles de tabac qu'elle mettait à sécher après les avoir enfilées à une tresse. Aller chercher les œufs avec l'oncle Adolphe et son chapeau était plus amusant !

Entrée de la Schmelz

La Schmelz, les bâtiments et les communs

Avril 1907 à la Schmelz, mariage d'Elisabeth Fendler, sœur ainée de Marie-Rose, avec Jacques Schlitter.

A gauche de la mariée, les parents Fendler avec Marie-Rose, qui a un peu plus de 5 ans. Assise au 1er rang, à l'extrême gauche, la grand-mère de Marie-Rose, la mère d'Anne Fendler née Quirin, Elisabeth Leclerc, née en 1839.

Fendler Anne née Quirin 1860-1919 Fendler Louis 1854-1941 Agriculteur et maire

Le 11 février 1941, Louis Fendler mourrait d'un cancer de la prostate. C'était un hiver froid avec beaucoup de neige. Alice se souvient, encore aujourd'hui, avec beaucoup d'émotion, des obsèques de ce grand-père. Un grand traineau tiré par quatre chevaux, portant clochettes, l'avait conduit avec sa mère et d'autres proches de la Schmelz à l'église de Falck, où a eu lieu la cérémonie. Beaucoup de monde, et un enterrement très impressionnant pour la jeune fille.

Des racines familiales en Sarre.

Les recherches généalogiques montrent que la famille, du côté Fendler, a des racines en Sarre, cette région aujourd'hui allemande mais qui, comme la Lorraine, a beaucoup souffert, tantôt française, tantôt allemande, tantôt rien du tout, tantôt occupée, tantôt libérée. Il semble que la famille se soit jouée de cette situation et que la frontière n'ait pas été un obstacle pour elle. Les allers retours sont nombreux au sein de cet ensemble linguistique homogène néanmoins divisé par une frontière mouvante au cours des siècles.

Sous le règne de Louis XIV, la France se lance dans une politique d'annexions et Vauban crée de toutes pièces la ville fortifiée de Sarrelouis, qui restera française de 1680 à 1815. La plus grande partie de l'arrondissement de Sarrelouis (Saarlouis) faisait partie du Duché de Lorraine, incluant la ville de Sarrelouis, construite pour protéger la frontière. En 1766, le duché de Lorraine et le duché de Bar sont rattachés au royaume de France ainsi que l'avait décidé le traité de Vienne à la fin de la guerre de Succession de Pologne. En octobre 1792, les armées révolutionnaires envahissent la principauté. De 1801 à 1814, la Sarre donne son nom à un département français dont Trèves est la préfecture. Pendant la Révolution française, la Lorraine et Sarrelouis s'allient aux Révolutionnaires contre la coalition des princes germaniques alliés à l'Angleterre ; les Révolutionnaires, trouvant son nom trop royal, rebaptisent la ville Sarrelibre, jusqu'en 1810. La ville fut chef-lieu de district de 1790 à 1795.

Après la défaite des armées de Napoléon, le Traité de Paris (1815) transfère la propriété de la ville de Sarrelouis à la Prusse qui administre l'ancienne Sarre autrichienne reprise à la France. La ville libre devient ensuite allemande, et partie intégrante de la Sarre avec l'unification de l'Allemagne à la fin du XIXe siècle.

Überherrn, Bisten, Geislautern, Wherden, Hitel, Völklingen, Lisdorf, Linslerhof, Sellerbach sont des lieux de vie en Sarre souvent mentionnés dans l'histoire de la famille au XVIIIe et au XIXe siècle. Nos aïeux y exercent les métiers de laboureur, de maréchal-ferrant, de tanneur ou d'aubergiste. L'un, Paul Quirin, est échevin, c'est-à-dire conseiller municipal, vraisemblablement à Geislautern.

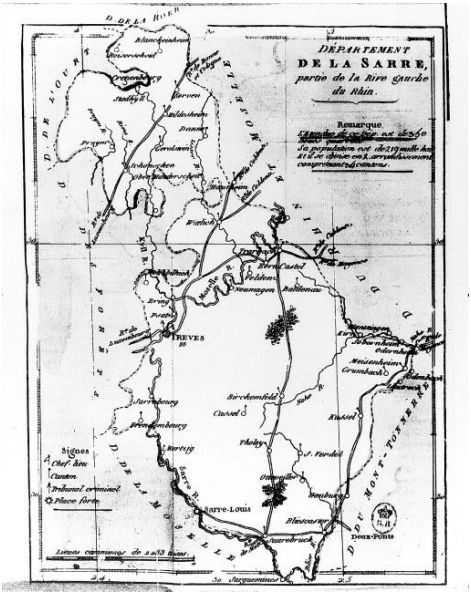

A quelques kilomètres, Boucheporn, Laudrefang et Bambiderstroff sont le berceau de la famille Bour.

A quinze, vingt kilomètres de Falck, toujours dans l'arrondissement de Boulay, se trouve le berceau de la famille Bour. Mariages, naissances et décès sont concentrés sur plusieurs générations dans trois communes, Boucheporn, Laudrefang et Bambiderstroff. Nous sommes à une trentaine de kilomètres à l'est de Metz, sur le rebord du plateau lorrain, au bord de la cuvette boisée du Warndt, sur des sites de peuplement très anciens avec de nombreux vestiges gallo-romains.

Le petit village de **Boucheporn**, fort de 550 à 600 habitants, se situe à huit kilomètres de Saint-Avold et à neuf kilomètres de Boulay. C'est un village-rue caractéristique de l'habitat lorrain, avec des constructions qui se succèdent de part et d'autre d'une unique rue. Le petit cours d'eau de la Bisten prend sa source sur le ban de la commune, avant de se diriger vers Bisten-en-Lorraine, situé dans une profonde vallée du massif forestier du Warndt.

Le village a changé plusieurs fois de noms, il s'est appelé Bopères (1303), Besperon (1361), Boupperon (1391),

Boucheporne (1681), Bouschberen (1762), Boucheport (1793), Bouchporn (Bull. des lois de 1863) ; « porn » est une déformation du germanique « bronn », qui signifie source, fontaine. Pendant l'annexion allemande la commune se nomme Buschborn.

Retable du XVIe siècle, église de Boucheporn

Une voie romaine relie Metz (Divodurum) à Mayence par Boucheporn qui est au premier et au deuxième siècle le centre de céramique le plus important de la Gaule de l'est avec vingt-neuf fours. La guerre de Trente Ans (1618-1648) ravage le village au point qu'il est reconstruit un peu à l'écart de son emplacement d'origine, la population est massacrée. Il faut attendre 1664 pour que le village soit recolonisé.

Situé à cinq kilomètres de Boucheporn et à vingt kilomètres de Falck, soit trois lieues et demi de Boulay, **Laudrefang** est un

village plus petit, qui compte environ 350 habitants. C'est un paysage de forêts, de vastes près et de terres labourables.

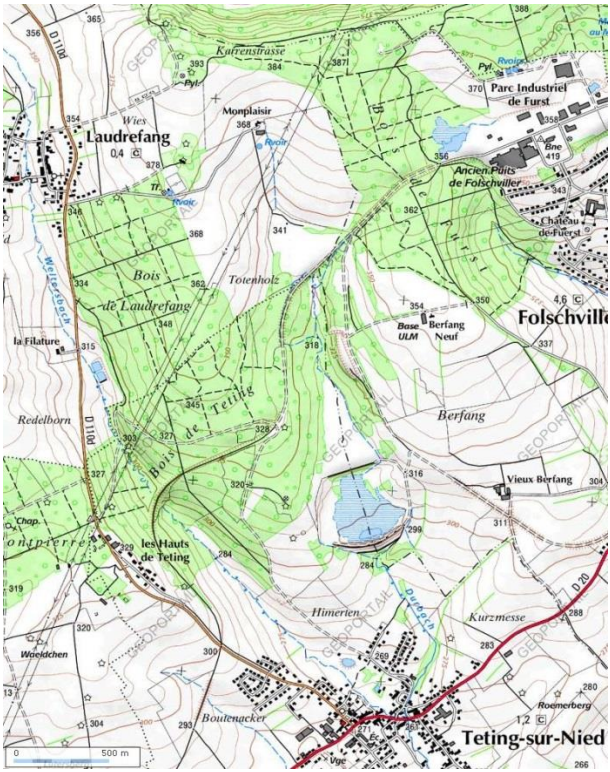

A quinze kilomètres de Boucheporn, **Bambiderstroff** est également un village lorrain type, fort de 700 à 1000

habitants en fonction des périodes.

Les vestiges de neuf *« villa rustica »* gallo-romaines découverts sur le ban de la commune, témoignent de l'occupation du site dès l'Antiquité. Les légionnaires méritants, à l'issue de leurs années de service, reçoivent des terres et ont le droit d'exploiter des fermes. L'invasion de peuplades venues de l'Est, entre autres les Francs, laissent également des traces, notamment des tombes franques renfermant des armes et diverses poteries de cette époque. Le premier nom officiellement connu du village était Brudeville, ce nom est repris par l'évêque de Metz en 1121.

Comme les autres villages, Bambiderstroff est presque totalement détruit lors de la guerre de Trente Ans. Sa reconstruction est très lente (1680 à 1750). Pour encourager les gens à reconstruire, on leur permet de prendre gratuitement le bois nécessaire dans les forêts ; on fait également appel à l'immigration ce qui explique en partie le mélange de noms patronymiques français/allemands, des habitants. Toutes les rivalités d'intérêt et de nationalité ne trouvent leur fin que dans le rattachement à la France, en 1769.

Dans les cahiers de doléances que les habitants de Bambiderstroff adressent au roi Louis XVI en 1789, nous trouvons des renseignements sur la vie et la situation dans le village.

Comme à Falck, tout est cher et presque inaccessible au simple citoyen, ainsi le prix du tabac et du sel sont tels qu'ils poussent à la contrebande malgré les risques encourus.
Au fil des décennies, la situation s'améliore, les gens vivent du produit de la terre ou de leur métier. Il existe au XIXe siècle quatre moulins à blé, un moulin à plâtre, un moulin à huile, des ateliers de tisserands, des charrons, des forgerons, des cloutiers, un facteur d'orgues. La commune compte également des artistes sculpteurs. C'est une spécificité du village où le métier de sculpteur sur pierre existe depuis fort longtemps, les carrières de grès fournissant une matière première de qualité.

Eglise Saint Félix de Nole construite au XVe siècle,

puis agrandie au XVIIIe et XIXe siècle.

Du côté Bour…

Joseph, Emile Bour, mon grand-père maternel, était le septième enfant d'une famille qui en comptait treize. Quatre enfants mourront en bas âge, âgés de onze mois à deux ans, entre 1897 et 1912.

Joseph est né au XIXe siècle, le 30 octobre 1899 à Etzling, en Moselle annexée, où son père, Jean-Pierre Bour, était instituteur, avant d'être muté à Enestviller en 1903. Jean-Pierre avait 36 ans ; il était né Français le 21 novembre 1863 à Faulquemont, fils de feu Nicolas Bour, né en 1837, conducteur de locomotive puis chef de gare, et de son épouse Catherine Grimmer, née en 1829 à Laudrefang.

Famille de Jean-Pierre Bour. Joseph est au 2e rang, le 2e à partir de la droite

Jean-Pierre avait épousé en 1887 Marie Grimmer originaire de Boucheporn. La famille compte une majorité d'agriculteurs et de laboureurs.

Communion de Joseph Bour avant 1910

Les revenus et le train de vie sont plus modestes que du côté Fendler. A la retraite, lorsque Jean-Pierre aura quitté l'Education nationale, il se reconvertira dans le négoce en vins et achètera un magasin 84 rue du maréchal Pétain (anciennement « Kaiser Wilhelm Strasse », la rue est rebaptisée rue du XXe corps américain après 1945) à Metz.

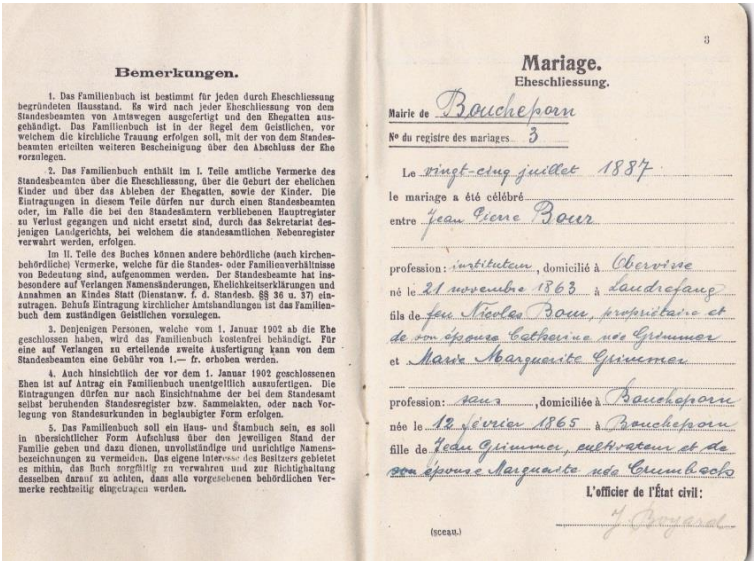

Bemerkungen.

1. Das Familienbuch ist bestimmt für jeden durch Eheschliessung begründeten Hausstand. Es wird nach jeder Eheschliessung von dem Standesbeamten von Amtswegen angefertigt und den Ehegatten ausgehändigt. Das Familienbuch ist in der Regel dem Geistlichen, vor welchem die kirchliche Trauung erfolgen soll, mit der von dem Standesbeamten erteilten weiteren Bescheinigung über den Abschluss der Ehe vorzulegen.

2. Das Familienbuch enthält im I. Teile amtliche Vermerke des Standesbeamten über die Eheschliessung, über die Geburt der ehelichen Kinder und über das Ableben der Ehegatten, sowie der Kinder. Die Eintragungen in diesem Teile dürfen nur durch einen Standesbeamten oder, im Falle die bei den Standesämtern verbliebenen Hauptregister zu Verlust gegangen und nicht ersetzt sind, durch das Sekretariat desjenigen Landgerichts, bei welchem die standesamtlichen Nebenregister verwahrt werden, erfolgen.

Im II. Teile des Buches können andere behördliche (auch kirchenbehördliche) Vermerke, welche für die Standes- oder Familienverhältnisse von Bedeutung sind, aufgenommen werden. Der Standesbeamte hat insbesondere auf Verlangen Namensänderungen, Ehelichkeitserklärungen und Annahmen an Kindes Statt (Dienstanw. f. d. Standesb. §§ 36 u. 37) einzutragen. Behufs Eintragung kirchlicher Amtshandlungen ist das Familienbuch dem zuständigen Geistlichen vorzulegen.

3. Denjenigen Personen, welche vom 1. Januar 1902 ab die Ehe geschlossen haben, wird das Familienbuch kostenfrei behändigt. Für eine auf Verlangen zu erteilende zweite Ausfertigung kann von dem Standesbeamten eine Gebühr von 1.— fr. erhoben werden.

4. Auch hinsichtlich der vor dem 1. Januar 1902 geschlossenen Ehen ist auf Antrag ein Familienbuch unentgeltlich auszufertigen. Die Eintragungen dürfen nur nach Einsichtnahme der bei dem Standesamt selbst beruhenden Standesregister bzw. Sammelakten, oder nach Vorlegung von Standesurkunden in beglaubigter Form erfolgen.

5. Das Familienbuch soll ein Haus- und Stambuch sein, es soll in übersichtlicher Form Aufschluss über den jeweiligen Stand der Familie geben und dazu dienen, unvollständige und unrichtige Namensbezeichnungen zu vermeiden. Das eigene Interesse des Besitzers gebietet es mithin, das Buch sorgfältig zu verwahren und zur Richtigstellung desselben darauf zu achten, dass alle vorgesehenen behördlichen Vermerke rechtzeitig eingetragen werden.

3

Mariage.
Eheschliessung.

Mairie de Boucheporn

N° du registre des mariages 3

Le vingt-cinq juillet 1887
le mariage a été célébré
entre Jean Pierre Bour

profession: instituteur, domicilié à Obervisse
né le 21 novembre 1863 à Laudrefang
fils de feu Nicolas Bour, propriétaire et de son épouse Catherine née Grimmer
et Marie Marguerite Grimmer

profession: sans, domiciliée à Boucheporn
née le 12 février 1865 à Boucheporn
fille de Jean Grimmer, cultivateur et de son épouse Marguerite née Crumbach

L'officier de l'État civil:

(sceau.)

Livret de famille, mariage de Jean-Pierre Bour et Marie Grimmer

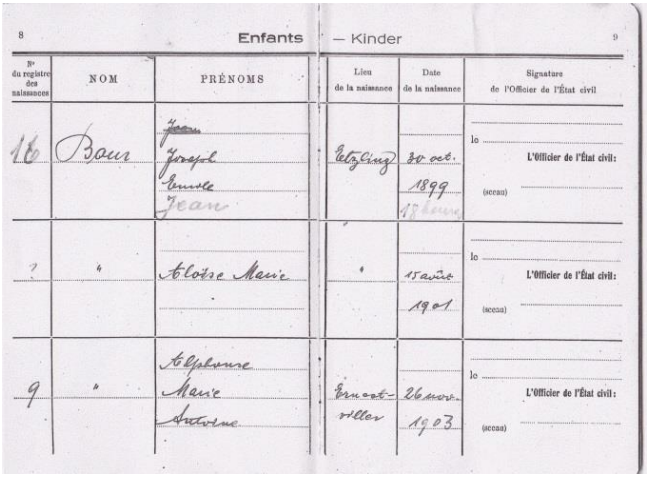

8 **Enfants** — Kinder 9

N° du registre des naissances	NOM	PRÉNOMS	Lieu de la naissance	Date de la naissance	Signature de l'Officier de l'État civil
16	Bour	Jean Joseph Emile Jean	Etzling	30 oct. 1899	le L'officier de l'État civil: (sceau)
7	"	Aloise Marie	"	15 août 1901	le L'officier de l'État civil: (sceau)
9	"	Adolphine Marie Antoine	Ernestviller	26 nov. 1903	le L'officier de l'État civil: (sceau)

Livret de famille, naissance de Joseph Bour

L’achat de la maison d’habitation et du magasin a une histoire.

Magasin de vins et spiritueux Jean-Pierre Bour

Après la Grande Guerre et le retour de Metz à la France, Jean-Pierre Bour avait su saisir l’opportunité du retour forcé des Allemands vers l’Allemagne et faire quelques bonnes affaires. Outre l’achat du magasin, il avait pu acheter à un prix très inférieur au marché, et à crédit, trois grandes maisons bourgeoises situées aux numéros 80, 82, 84 de la même rue, et quelques terrains qui seront partagés plus tard entre les enfants.

Autre anecdote, la maison à laquelle était rattaché le négoce de vins, et qui reviendra plus tard pour moitié à mon grand-père, était occupée en 1914-18 par un général allemand qui logeait au premier étage avec son ordonnance. La vareuse qu’il avait laissée lors de son départ sera retrouvée quelques décennies plus tard en lambeaux à la cave ! Dans la cour, en

lieu et place des garages actuels, il y avait une petite écurie pour quelques chevaux et le logement du palefrenier attenant.

En-tête de facture "Vins et spiritueux BOUR"

Les grands-parents ne recevaient que très rarement leurs petits-enfants, l'accueil était froid, pas d'effusions ou d'embrassades et les cadeaux encore plus rares. Ils n'ont pas été des « papis » et des « mamies –gâteaux » ! Janine conserve le souvenir d'une grand-mère très distante, assise à la table de cuisine buvant son café au lait et qui ne se levait que rarement pour accueillir la famille. Beaucoup d'enfants et de petits enfants avaient peut-être tari la veine sentimentale ?

En 1937, Jean-Pierre Bour et Marie Grimmer reçoivent la médaille de la famille.

1937, 50e anniversaire de mariage de Jean-Pierre Bour et Marie Grimmer

1 : Alice Bour, fille de Joseph et Marie-Rose Bour
2 : Janine Bour, fille de Joseph et Marie-Rose Bour
3 : Marie-Thérèse Bour, fille de Joseph et Marie-Rose Bour
4 : Lucie Simon, fille de Marie et Etienne Simon
5 : René Bour, fils d'Aloyse
6 : Marcel Bour, fils d'Aloyse
7 : Etienne Simon, époux de Marie Bour, sœur de Joseph
8 : Marie Simon, née Bour, sœur de Joseph
9 : Anne Bour, sœur de Joseph
10 : Jean-Pierre Bour, père de Joseph
11 : Marie Bour, née Grimmer, mère de Joseph
12 : Pierre Bour, frère de Joseph
13 : Léonie Bour, née Zolver, épouse de Pierre Bour

14 : Augustine Bour, sœur de Joseph, épouse de Léon Bastian
15 : Léon Bastian, époux d'Augustine Bour
16 : Alphonse Bour, frère de Joseph, époux de Hilde Robert
17 : Hilde Robert, épouse d'Alphonse Bour, frère de Joseph
18 : Joseph Bour
19 : Marie-Rose Bour, née Fendler
20 : Famille Grimmer
21 : Famille Grimmer
22 : Famille Grimmer
23 : Alice Zolver, épouse d'Aloyse Bour, frère de Joseph
24 : Aloyse Bour, frère de Joseph
25 : Maria Bour, fille de Pierre et Léonie Bour
26 : Léa Simon, fille d'un 1er mariage d'Etienne Simon, qui se marie en secondes noces avec Marie Bour
27 : Joseph Bour, fils de Pierre, frère de Joseph, et Léonie Bour
28 : Pierre Bastian, fils d'Augustine et Léon Bastian
29 : François Bastian, fils d'Augustine et Léon Bastian
30 : Joseph Bastian, fils d'Augustine et Léon Bastian

Un lieu de vie, la maison lorraine.

Dans la famille, l'immense majorité de nos aïeux a vécu de la terre, ou à la campagne. Il n'est donc, peut-être, pas inutile de décrire l'habitat dans lequel ils ont logé. Lieu de vie et de la vie, la maison lorraine type est *« une maison-bloc, bâtiment unique dont le toit abrite bêtes, gens et récoltes. Elle est assez profonde, de façade limitée, mitoyenne sur un ou deux côtés, précédée d'un usoir qui est sa cour où est entreposé le fumier, plus le tas est important, plus la famille est aisée. »* L'agencement type de l'habitation est le suivant : dans l'axe du faitage, sur un côté, donnant sur la rue, une première chambre, au milieu la cuisine parfois borgne, et à l'arrière, une autre chambre. Dans les bâtiments à un étage, la partie habitable s'accroit d'une ou deux pièces et le grenier destiné à recevoir le grain. Sur l'autre côté, l'étable donnant sur la rue et une porcherie. La cave, lorsqu'il y en a une est destinée à conserver les légumes et non pas le vin qui est rare autrefois.

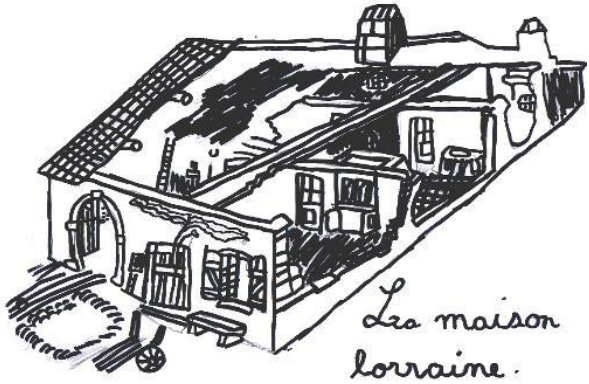

À l'extérieur, le mortier qui recouvre les moellons des murs n'est complété par aucun enduit et sa teinte grise n'est modifiée par aucun enduit. L'encadrement des fenêtres et des portes est souvent en pierre de taille brute. Parfois, certains entourages peuvent être revêtus de couleurs criardes.

À l'intérieur, les enduits en chaux sont les plus fréquents ; le plâtre recouvre quelques murs et quelques plafonds. Dans les chambres, le papier peint, parfois, fait une apparition timide au début du XX° siècle. La décoration est constituée d'images d'Épinal. Outre la représentation du saint de la paroisse, les sujets sont peu variés : souvenirs de guerre du premier Empire ou de 1870.... Un fusil peut être accroché au mur.

Les intérieurs varient en fonction de la situation sociale des occupants, petit paysan ou laboureur, on peut y trouver un ameublement réduit au strict nécessaire avec des objets rares et utilitaires, ou des pièces bien meublées et bien équipées.

Coffre lorrain, XVIIe-XVIIIe siècle

La cuisine peut être équipée d'un tourne-broche, de lèches-frites, de pots et marmites en quantité, de casseroles de cuivre, d'une tourtière, d'une cafetière, d'un essuie-mains, d'un buffet où l'on serre les provisions.

Ancienne marmite en cuivre

La cheminée est large et profonde, avec son auvent ou manteau sous lequel plusieurs personnes s'installent à l'aise. Dans cet abri, elles peuvent apercevoir un lambeau du ciel, et, tout autour les bandes de lards, les jambons qui sèchent à la fumée. Peu à peu, la flambée est remplacée par un fourneau dont on ne voit que les noires parois et la cheminée est rétrécie pour ne laisser que le passage du tuyau. Devant la fenêtre, la pierre à eau, d'un seul morceau, est ordinairement accompagnée d'une pompe, dont l'eau peut être à volonté dirigée au dehors, pour abreuver le bétail. Les meubles sont en chêne et non pas en bois blanc, il y une horloge avec sa boite en chêne, un saloir, une maie à faire le pain.

Dans la chambre se trouve l'armoire qui renferme, on peut dire, l'orgueil de la famille : le linge et les bijoux. L'amour-propre lorrain tenait à une armoire bien garnie de linge; outre le linge en usage, chaque inventaire renferme une ou plusieurs pièces de toile de lin ou de chanvre, et d'étoupes. Les draps de lit ne sont pas nombreux, ni les chemises, excepté dans les grandes maisons. Nappes et serviettes existent partout. Les lits massifs, assez bas, taillés en plein chêne, garnis de plumons (édredons) empilés très hauts, occupent la pièce avec la grande armoire qu'on achetait en entrant en ménage. Enfant, chez mes grands-parents, j'ai le souvenir de ces lits hauts où, en hiver, on empilait les édredons pour avoir chaud. A côté de l'armoire resplendissent luisants de propreté le rouet, la girouette et le dévidoir; ces instruments dans les maisons aisées sont embellis de pointes d'osselets et ont leur place ordinaire dans la chambre comme les autres meubles.

Dans l'est de la Moselle, le mobilier se caractérise par des formes massives, l'emploi systématique de la marqueterie et un répertoire décoratif géométrique qui trahissent des influences germaniques.

Armoire lorraine ancienne

On possède quelques livres de sel. Dans la cave, quelques tonneaux de bière, des pommes de terre, un bat-beurre, un cuveau à lessive.

Les biens étaient partagés, soit avant la mort par les parents âgés ou infirmes, sous réserve d'une pension annuelle; soit après la mort, qu'il y eût testament ou non. Les parts étaient établies par entente; ou à l'aide d'experts priseurs nommés par l'autorité quand, parmi les copartageants, il y avait des mineurs. Les parts devaient être toutes égales. *«Les enfants d'un même lit, héritiers d'un défunt, dit la Coutume, viennent également à la succession d'iceluy, sans considération de*

droit d'aînesse, sans avantage et sans différence ni distinction de sexe, sans déroger au droit de fief.»

Costumes de fêtes. Clémery, 1869.

Une tradition culinaire : les pommes de terre rôties.

Rendons-nous maintenant dans la cuisine. Il ne s'agit pas ici de dresser un inventaire des différents plats consommés mais de rappeler que les deux aliments phares sont le cochon et la pomme de terre qui l'accompagne très souvent. Je ne résiste pas à l'envie de vous transmettre la recette des pommes de terre rôties qui fait partie du patrimoine culinaire lorrain et de celui de ma grand-mère. Ce plat a été le plat de la famille, par excellence, servi avec du jambon, ou un rôti de porc.

Préparation

Prenez 1 kg de pommes de terre (des Charlotte ou des Bintje de préférence), vous les épluchez puis vous les lavez, et enfin, vous les séchez bien dans un torchon. Coupez-les sous forme de gros dés. Mettez du saindoux au fond d'une cocotte en fonte noire (de préférence) et faites chauffer jusqu'à ce que ce soit très chaud (il faut que ça fume). Augmentez le feu sous la cocotte pour avoir un feu vif et ajoutez les pommes de terre. A *ce moment certains ajoutent des petits lardons préalablement braisés à la poêle.* Laisser cuire 15 à 25 minutes (selon l'épaisseur des pommes de terre) sans couvercle.

Il est important de tourner fréquemment avec une cuillère en bois (sans faire de la bouillie) Ajoutez quelques pincées de sel plutôt vers la fin. Certaines pommes de terre doivent être dorées, voire un peu trop. A l'aspect vous saurez si c'est prêt, sinon goûtez ! Les pommes de terre peuvent être accompagnées d'une salade verte !

Pour ce qui est du cochon, je vous rappelle que tout se mange, boudin, rôtis, côtelettes, jambon. La mer, l'océan sont loin ; aussi, en Lorraine, il n'entre pas dans les habitudes alimentaires de manger du poisson hormis, de temps à autre, de la truite. Pour maman, ce sera une longue initiation que de pouvoir apprécier les produits de la mer, poissons ou coquillages.

En dessert, pourquoi ne pas finir avec un Streusel, une brioche recouverte d'une pâte en grumeaux composée de

beurre mou, de farine, de sucre, de cannelle en poudre et de poudre d'amandes ou noisettes,

Streusel

un Apfelstrudel, ou une tarte aux mirabelles ou aux quetsches, si c'est la saison.

Apfelstrudel

Il y a peu de fantaisie dans la composition des repas. Enfant, Janine se souvient, qu'à la Schmelz, le repas du soir était souvent composé de concombres, de porc ou d'œufs accompagnés de pomme de terre et d'un bol de lait. Les jours où l'on cuisait le pain, avec le reste de pâte, elle confectionnait des pommes au four, des « *Apfelmiches* »

Les métiers exercés : le plus grand nombre travaille la terre.

La famille lorraine était importante; les familles des deux branches, que ce soit du côté Bour ou du côté Fendler, ne font pas exception à la règle commune, il y a beaucoup d'enfants des deux côtés.

Léonce Fendler (1747-1822) déclare douze enfants, Claude Fendler (1798-1872) en aura douze également, Claude-Louis (1854-1941) : dix, Jean-Pierre Bour (1863-1943) : treize enfants. Entre 1750 et 1850, beaucoup de ces enfants meurent en bas âge avant l'âge de 5 ans (de 30 à 50 % de la fratrie). Ces chiffres, effroyables, correspondent à ceux enregistrés pour la population française, où un enfant sur deux seulement parvient à l'âge adulte au XVIIIe siècle. La moitié de ces enfants trouvent la mort avant un an, souvent les premiers jours ou premières semaines après la naissance. Les maladies de l'enfance (rougeole, rubéole, varicelle, oreillons, coqueluche) sont souvent mortelles. Les enfants sont aussi touchés par les accidents, les parents ne pouvant pas les surveiller : noyades, piétinements par les animaux, insolations, etc. Les progrès aidant, le taux de mortalité infantile est réduit à 22%, vers 1860, avec cependant des disparités régionales et annuelles importantes, dues notamment à certaines épidémies qu'on ne sait pas soigner.

Lorsque les enfants dépassent l'âge de la puberté, ils peuvent vivre très vieux. Contrairement à ce qui se passe aujourd'hui, les femmes meurent généralement avant leurs époux,

épuisées par les grossesses successives et les travaux des champs. La mortalité des femmes en couches est de 1 à 2 %, taux relativement faible mais non négligeable (deux femmes, dans la famille, décèdent suite à un accouchement), un peu plus élevé que celui de la mortalité par les accidents du travail chez les hommes. Hommes et femmes sont égaux devant les maladies, et décèdent de la rage, d'affections pulmonaires, de tumeurs cancéreuses...

La famille se distingue par sa longévité. En effet, sur une population de trente-deux hommes ayant vécu au XVIIIe et au XIXe siècle, l'âge moyen au décès est de 70 ans ; seuls cinq d'entre eux décèdent avant l'âge de 50 ans !

Le choix des prénoms se limite souvent à ceux des saints, martyrs reconnus par l'Eglise. Beaucoup de ces prénoms, dans la famille, se répètent d'une génération à l'autre, il est extrêmement courant que le père et l'un des fils portent le même, comme François, Nicolas, Jean, Pierre ou Claude. Dans la gente féminine, celui de Catherine est le plus répandu, on trouve également beaucoup de prénoms composés avec le prénom Anne, Anne-Elisabeth, Anne-Marie, Anne-Elise, Anne-Margueritte. Quelques-uns sont plus singuliers, comme Gertrude, Mathias, Samuel ou Théobald.

L'étude des métiers exercés au sein de la famille montre un fort attachement à la terre ; en cela, rien de bien original puisqu'aux siècles étudiés, 90% de la population est rurale. Sur une population identifiée de 42 hommes exerçant un métier,

18 exercent le métier de **laboureur ou de cultivateur**, Mathias (1678-1751), Pierre (1697-1775) Jacques (1732-1811) et Michel **Schneider** (1766-1819), Jean (1680-1760), Nicolas (1717-1797), Nicolas (1750-1827) et Pierre **Grimmer** (1776-1819), Nicolas **Boyard** (1681-1765), Théobald (1709-1779) et Jean **Vilm** (1744-1797), Hubert **Crombach** (1771-1812), Christophe (1755-1828) et Joseph **Boullier** (1791-1870), Jean-Paul **Quirin** (1756-1828), Jean **Biesel** (1839- ?), Jean **Kuntzler** (1728-1796), Jean **Masson** (1660-1736). Sous l'Ancien Régime, le laboureur était propriétaire du champ dans lequel il passait la charrue, et ce champ constituait une enviable richesse. C'était un statut envié, une terre de bon rapport était en effet une garantie de survie supplémentaire en cas de disette.

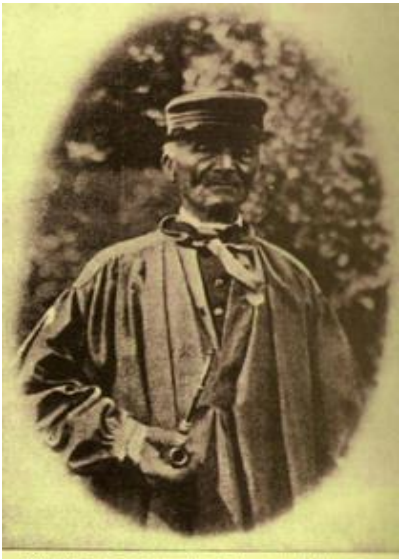

Paysan lorrain en casquette et blouse (fin XIXe siècle).

5 exercent l'activité de **meunier**, Louis-Hubert (1823-1900) et Claude-Louis **Fendler** (1854-1942), Jean-Paul (1782-1841) et Pierre **Quirin** (1829-1894) qui est également marchand de bois, Mathias **Oberhauser** (1729-1797). Activité réputée pour être lucrative, la meunerie ne comptait guère de gens pauvres. Le meunier était souvent accusé d'être un voleur de farine, même s'il n'était pas le seul, à preuve ce dicton : *« Sept tailleurs, sept tisserands et sept meuniers ; mettez-les en saloir, levez une planchette et vous verrez vingt et un larrons ».*

3 sont des **aubergistes**, Jean **Schneider** (1705-1790), Jean **Kuntzler** (1760-1811) et Jacques **Nau** (vers 1780) qui est également maréchal-ferrant. Ce sont des *« personnes qui tenaient une maison où les voyageurs pouvaient manger et dormir contre argent comptant ».* Le rôle des auberges était d'autant plus important autrefois que les chemins étaient souvent épouvantables. Il fallait donc des endroits réparateurs, ce que pouvaient être les bonnes auberges, mais il s'en fallait de beaucoup que toutes soient bonnes ! C'est pourquoi les guides de l'époque mentionnaient, pour chaque étape, les meilleurs logis, comme le font aujourd'hui le guide Michelin ou le Petit Futé ! Beaucoup d'auberges étaient bruyantes, d'un confort médiocre, et parfois d'une réelle saleté. On mentionne également certains coupe-gorges !

2 travaillent comme **journalier**, Jean (1757- ?) et Jean-Pierre **Bour** (1793-1868). Domestiques, ils se louaient à la journée. La plupart des journaliers agricoles possédaient quelques lopins de terre qu'ils cultivaient vaille que vaille en empruntant le cheval et l'outillage de leurs employeurs.

2 sont recensés en tant que **brasseur**, Léonce (1747-1822) et Claude **Fendler** (1798-1872) ; ils fabriquaient et vendaient de la bière. Métier harassant, un cycle de brassage durait une semaine entière, les équipes se relayaient jour et nuit, afin de ne jamais interrompre l'ouvrage. Les journées de dix heures n'étaient pas rares en période de forte demande. Pour mémoire, les ingrédients nécessaires à l'élaboration de la bière sont constitués d'eau de source, de levure, de houblon, de malt et de céréales.

2 sont **instituteur**, Jean-Pierre (1863-1943) et Joseph **Bour** (1899-1973). *« C'est celui qui institue, qui établit, dans le sens ancien d'instruire ».* Les écoliers portaient une blouse noire plus ou moins défraichie, plus ou moins reprisée suivant la condition des parents ; le maître, lui, en avait une grise. Lire, écrire, compter : c'était la trilogie du savoir. Les pupitres de bois, les encriers en porcelaine, les plumes *« Sergent major »*, les pleins et les déliés, la bouteille d'encre violette, le saupoudrage à la *« Marie-Rose »* pour lutter contre les totos, la rentrée des classes qui s'effectuait début octobre, le jeudi sans classe, le certificat d'études primaires, les leçons de morales et la maxime du jour, les punitions corporelles courantes, le *« Le tour de France par deux enfants »* sont autant de renvois à cette époque d'avant l'ordinateur et le tableau tactile qui équipent désormais certaines classes.

2 exercent en tant que **chirurgien**, Pierre (1688-1765) et Jean **Schneider** (1735-1813). Au XVIIIe siècle, ce sont souvent des barbiers qui sont des chirurgiens dits « de petite expérience » dans les bourgs et à la campagne. Ce sont les premiers professionnels de la médecine auxquels on fait appel en cas

de problème qui ne puisse être résolu par des remèdes familiaux ; leur formation théorique est très succincte. Leurs compétences se résument essentiellement au maniement de la lancette (petit instrument à lame plate utilisé pour la saignée et les petites incisions) et au clystère (lavement). Molière n'est pas très loin !

2 sont **manouvrier**, François **Simon** (1725-1795) et Pierre **Crombach** (1731-1797). Il se louait à la journée ou à la saison, pour effectuer des besognes manuelles, souvent dans une ferme.

1 fait le métier de **tanneur**, Paul **Quirin** (1723-1804). Les artisans travaillaient les peaux d'animaux afin de les transformer en un cuir imputrescible. Ce travail de transformation s'effectuait dans un environnement malsain, malodorant et sale. Les opérations successives du tannage étaient harassantes et longues, le traitement d'une dépouille de bœuf demandait de quinze à vingt mois de travail.

1 exerce le métier difficile de **mineur de plomb**, Nicolas **Rollmann** (1720-1755). Il meurt jeune, à 35 ans.

> *« Mais quand nous sommes à cinq cents pieds sous terre,*
>
> *Ne craignons ni grêle, ni tonnerre !*
>
> *Souvent la pluie*
>
> *Vous cause de l'ennui*

Tout ça ne fait pas peur

A ces braves mineurs. »

1 parcourt les routes en tant que **trafiquant**, Pierre-Laurent **Bour** (1731-1785). C'était un marchand ambulant ne portant pas de plaque de colporteur et qui se livrait au négoce, quel qu'en soit le domaine. Un bon marchand devait être capable de vendre tout et n'importe quoi, même du vent !

1 est **employé des fermes du Roy**, François **Simon** (1725-1795). Nous retrouvons là l'un des nombreux employés, aussi dénommés collecteurs qui sont les prédécesseurs des agents des impôts de l'administration moderne. Ils sont chargés de collecter aides, gabelles, domaines, traites et entrées, taxes sur les poudres et les tabacs.

1 est **préposé des douanes**, Etienne **Simon** (1764- ?). Agent de l'administration publique, le douanier était chargé de contrôler le passage des marchandises aux frontières, afin de percevoir les taxes afférentes aux mouvements d'importation et d'exportation. La région se prêtait bien à cette activité frontalière ! Le poste, à l'époque, relevait du régime militaire. L'armement était fourni par le ministère des Armées. L'habillement et l'équipement dépendaient du ministère des Finances.

1 est **chef de gare après avoir été conducteur de locomotive**, Nicolas **Bour** (1837-1881), sur machine à vapeur. L'équipe de conduite comportait le chauffeur et le mécanicien : l'un chargé de la production de vapeur, de

l'alimentation du foyer et de l'alimentation en eau, l'autre chargé de la conduite de la machine elle-même avec surveillance de la voie et des signaux et « tenue de l'heure ». L'équipe se tenait dans l'« abri » face à la « devanture » constituée par la face arrière du foyer : en quelque sorte le tableau de bord de la machine.

Trois d'entre eux ont exercé en plus la fonction de **maire de leur commune** (Claude-louis Fendler (1854-1941) à Falck, Pierre Quirin (1829-1894) à Wherden et Michel Schneider (1654- ?) à Bambiderstroff). L'un était **échevin**, Paul Quirin (1723-1804) à Geislautern. Un autre aurait été député de la Moselle, Christophe Boullier (1755-1828), fin XVIIIe, début XIXe siècle, mais je n'ai pas trouvé de trace écrite de ce mandat dans les archives.

Anecdote amusante, pour clore cette visite à nos aïeux, Anne Quirin, mon arrière-grand-mère est née le même jour que l'empereur Guillaume II, et elle disait à qui voulait l'entendre *« Je suis née am Kaisergeburstag, Wilhelm II » !* (*« Je suis née le jour de l'anniversaire de Guillaume II »)*

Léonce Fendler, grenadier au régiment suisse « de Boccard ».

Du côté Fendler, la souche de la famille est allemande. L'arrière arrière-grand-père de ma grand-mère Marie-Rose, s'appelait Léonce Fendler. Grenadier dans un régiment Suisse au service de la France, le régiment de Boccard, il s'est installé, à l'issue de son temps passé sous les armes, à Hargarten à la fin du XVIIIe siècle.

Léonce Fendler était né en 1747 à Sankt Märgen, une petite commune située aujourd'hui dans le Bade-Wurtemberg, dans le district de Fribourg-en-Brisgau. Bourg de moyenne montagne en pleine Forêt-Noire, niché à 895 m. d'altitude, St. Märgen s'est reconverti aujourd'hui dans le tourisme.

Sankt Märgen

Pourquoi Léonce, dans les années 1765-1770 (en principe, on n'engage pas d'hommes ayant moins de 17 ans), a-t-il quitté

le village pour s'engager ? A-t-il succombé au spectacle d'une revue des troupes, au boniment d'un sergent recruteur vantant à la « belle jeunesse, les agréments du service au sein du régiment de Boccard, à l'attrait d'un bel uniforme, à la prime d'engagement ou par goût des armes ? Ou était-ce alors pour fuir la misère, une situation sans avenir au sein d'une ferme, ou mettre fin à une situation conflictuelle avec ses parents ? Nul ne le sait, et les questions demeurent posées.

Les troupes suisses au service de la France sont organisées à partir de 1516, date de la signature d'une paix perpétuelle entre les Confédérés et le roi de France. Le recrutement de troupes suisses est subordonné à la passation d'un traité entre les rois de France et les cantons suisses, même si les soldats ne sont pas tous Suisses ; on appelle ce traité une capitulation.
Les capitulations prévoient les conditions d'engagement et de recrutement des Suisses. Les soldats sont certes à la disposition du roi, mais ils bénéficient de très importants privilèges. Ainsi la vie du régiment est-elle réglementée par les lois de son canton recruteur. Les officiers suisses ont la possession de l'exercice de la juridiction pleine et entière sur leurs militaires, qu'il s'agisse de justice criminelle ou civile. Les soldats ont leurs propres bannières et ils sont encadrés par des officiers de leur nation. Du point de vue pécuniaire, les militaires suisses reçoivent une solde (mais n'ont pas droit au pillage) et bénéficient d'exemptions fiscales, qui remontent à Louis XI. Du point de vue des avantages matériels, ils bénéficient du droit au logement (chez l'habitant avant la construction des casernes) et du droit au commerce (les Suisses et leurs familles peuvent s'établir commerçants et

bénéficier d'exemptions fiscales). De plus, les Suisses bénéficient de la liberté de culte et d'une juridiction particulière. Pour le régiment de Boccard, régiment où sert Léonce Fendler, la capitulation est signée avec les cantons de Fribourg, Bâle, Soleure.

En 1760, 12 888 Suisses sont répartis dans onze régiments suisses composés chacun, conformément à l'ordonnance du 10 mai 1764, d'un état-major, de deux bataillons composés chacun d'une compagnie de grenadiers et de huit compagnies de fusiliers, soit un effectif théorique de 11 406 hommes, soit 1184 hommes par régiment.
Léonce Fendler sera grenadier au régiment suisse de Boccard qui deviendra le 64e régiment d'infanterie en 1791. Le régiment est commandé par le colonel François-Philippe de Boccard, dont la famille d'origine suisse est établie à Sarrelouis. Il commande le régiment du 7 mars 1752 au 17 avril 1782.
L'armée française accueillait beaucoup d'étrangers, puisque ceux-ci représentaient 12% des effectifs en temps de paix et un peu plus de 20% pendant la guerre. En entretenant de nombreux régiments « sur le pied étranger », le roi attachait ainsi aux intérêts de la France de petits états ou des familles influentes dans leur pays. Les Français n'étaient pas seuls à recruter en dehors de leurs frontières, les Suisse faisaient de même. Si l'ordonnance du 1er août 1763 leur interdit d'engager des Alsaciens ou des Lorrains d'expression allemande, elle les autorise, par contre, à intégrer dans les compagnies un tiers au maximum de non-Suisses qui pouvaient être des Allemands, comme c'est le cas pour Léonce

Soldat du régiment de Boccard

.

A l'issue de la Guerre de Sept Ans (1756-1763), le régiment se déplacera souvent et prendra ses quartiers à Arras et Nice en 1769; Carhaix et Châteauneuf-du-Faou en 1771; Maubeuge en 1771, Belfort en 1772, Grenoble en 1773, Wissembourg en 1775, Saarlouis en 1776, Thionville et Sarrelouis en 1777, Phalsbourg en 1777, Béthune et Calais en 1778.

Maniement d'armes, services de garde ou d'honneur, marches, exercices généraux, exercices d'escrime vont

ponctuer les journées des recrues. Avec une alimentation très supérieure à celle des campagnards, du pain en quantité suffisante, une demi-livre de viande et du vin de temps en temps, le soldat est assez bien nourri. En revanche, le logement recèle de grands manques. A défaut de caserne, la pratique consiste, en effet, à loger les soldats chez l'habitant qui doit fournir à leurs hôtes une place *« au feu et à la chandelle, un lit garni d'une paillasse ou d'un matelas (…), deux chaises ou un banc, une table ».* Une intrusion souvent mal vécue et mal supportée par les « logeurs » et des conditions d'hébergement mauvaises pour les soldats.

Léonce passe vraisemblablement une bonne dizaine d'années sous les armes ; il se marie le 8 juin 1779 à Sarrelouis, il a 32 ans. A-t-il rencontré sa future épouse lors du passage de son régiment dans cette même ville en 1777 ? La « belle » lui fait-elle quitter l'armée ?

L'hypothèse est tentante mais ne peut être affirmée. Il laissera, en tout cas, son prénom qui sera porté en deuxième prénom par quelques descendants de la famille.

Les Fendler, brasseurs à Hargarten.

En Europe occidentale, la plus ancienne brasserie mentionnée par écrit se trouvait en Lorraine. Elle était implantée dans le village de Quincy, entre les forêts d'Ardenne et d'Argonne. Les documents qui attestent de son existence datent de 771.

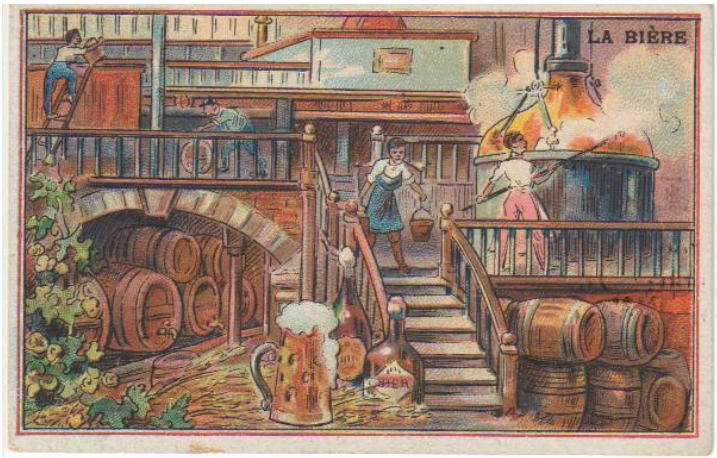

La Brasserie Fendler n'a pas une telle histoire, même si son histoire est attestée sur trois générations. Léonce Fendler, après avoir exercé les activités de trafiquant, puis de boulanger, s'initie en 1803 à l'activité de brasseur, que poursuivra son fils Claude**.** « *L'état nominatif des Brasseurs existant dans le département de la Moselle au 1er janvier 1847* » indique 102 brasseurs recensés, dont 49 pour l'arrondissement de Metz. Claude Fendler est enregistré à Hargarten. A la même époque, il existe une brasserie Fendler à Plantières, près de Metz, et une Brasserie de l'Ours, 67 rue

des Allemands à Metz, dont le propriétaire s'appelle également Fendler. Y a-t-il un lien de parenté lointain ? L'état des recherches ne permet pas de l'affirmer.

Comme les chiffres nous l'indiquent, il existe un nombre important de brasseries à l'époque. Le modèle économique de la petite entreprise, extrêmement répandu alors, s'applique également à l'univers de la bière. Jusqu'au XVIIIe siècle la situation de la brasserie lorraine évolue peu. On brasse la bière dans les fermes pour la consommation familiale, et seules quelques brasseries laïques et religieuses sont autorisées à en faire le commerce. Sous l'Ancien Régime, l'ensemble des « fabrications » est fortement encadré. Ainsi à la veille de la Révolution, il n'y a qu'une seule brasserie à Nancy.

Certaines années, comme en 1753-1754, le Parlement de Metz défend même à tous les brasseurs de son ressort, à l'exception des brasseurs de Sedan et Longwy, d'employer du blé, de l'orge, du froment, de l'avoine et du seigle pour la fabrication de la bière. Il faut empêcher les consommations inutiles lorsque les récoltes sont faibles et le grain rare. La province produisant suffisamment de vin pour la consommation ordinaire, un vin que l'on coupe souvent avec de l'eau, la bière devient une boisson superflue dont la fabrication exige une trop grande quantité de grains.

Des changements importants interviennent avec la Révolution. Avec l'abolition des privilèges, votée la nuit du 4 août 1792, quiconque le désire peut alors produire de la bière.

Beaucoup se lancent alors dans une production artisanale, souvent en parallèle d'une première activité.

Agriculteurs produisant de l'orge et tonneliers qui désirent vendre du "contenu" dans leur "contenant" proposent leur production. Des cafetiers deviennent aussi brasseurs, et c'est à cette époque que le terme "brasserie" s'accole à celui de "café".

Les brasseries se multiplient. Des statistiques de juin 1838 il ressortait que la quantité de bière fabriquée annuellement par les brasseurs de profession et par les particuliers brassant

pour leur consommation, est de 14.522 hectolitres de bière forte et de 983 hectolitres de petite bière. Léonce Fendler a-t-il profité de cette dynamique ? C'est possible. Son fils, Claude sera brasseur et exercera en parallèle les activités de tonnelier et d'aubergiste. L'activité devait être rentable car Claude Fendler, en 1864, est le deuxième plus fort contribuable de la commune ; l'un de ses fils, Jean Adam, poursuivra l'activité familiale, ainsi que son fils Louis, jusqu'en 1880. La brasserie disparait alors, comme tant d'autres, victime de la concurrence des grands centres qui se développent grâce au développement de la route et du train.

Son cadet, Louis Hubert, mon arrière arrière-grand-père, « quittera la bière » pour la farine. Il achètera le domaine de la Schmelz et sera meunier.

Hargarten 1902 café Fendler ou café des Amis 51 rue principale

L’annexion de 1870 et ses conséquences.

A l’été 1870, Napoléon III tombe dans le piège tendu par Bismarck, et déclare la guerre à la Prusse. Le 9 août, les troupes prussiennes qui se dirigent sur Metz occupent Boulay et la région, dont Falck situé à une quinzaine de kilomètres, presque sans combat. Au terme d'une cuisante défaite militaire, la France cède à l'Empire allemand l'Alsace-Lorraine française depuis plus de deux siècles.
Les Lorrains ont alors la possibilité de choisir la nationalité française, qui est laissée aux annexés par les clauses du traité de Francfort ; ces derniers doivent déclarer leur choix devant une autorité administrative avant le 1er octobre 1872. Pas de départ massif, la quasi quasi-totalité, soit 98 % de la population, demeure en Lorraine.

En 1870, Boulay est un modeste chef-lieu de canton rattaché à l'arrondissement de Thionville, atteignant à peine 3 000 habitants. L'annexion apporte immédiatement une promotion administrative puisque Boulay devient une direction de Cercle regroupant les trois cantons de Boulay, Bouzonville et Faulquemont.
Un membre de la famille de Villers-Grignoncourt, dont la famille a préféré servir le roi de Prusse, en 1830, plutôt que « l'usurpateur Louis-Philippe » (Louis-Philippe est le fils du duc d'Orléans, connu sous le nom de « Philippe Égalité », qui a voté la mort de Louis XVI), est nommé Directeur du Cercle de Boulay. Jeune, courtois, connaissant les usages du pays, il est bien accepté et fait accepter l'administration allemande, régulière, efficace, peu contraignante.
Il anime l'association des Comices agricoles et est à l'écoute

des notables ruraux. Il fonde une société mutuelle d'assurance contre la mortalité du bétail.
L'administration allemande est légère: une quinzaine de fonctionnaires vers 1880 en incluant le commissaire de police, le détachement de gendarmerie, le juge cantonal, le vétérinaire cantonal. Si l'employé de chancellerie Hase vient de Sarrelouis, il y a aussi parmi eux quelques Alsaciens protestants ; en 1913 le personnel ne dépasse pas une trentaine de personnes ; avec les familles, la fonction publique apporte à la ville moins de cent habitants supplémentaires.

Après la conséquence administrative, la deuxième conséquence de l'annexion est la germanisation de la vie publique.
Le Cercle de Boulay est placé dans la zone de langue allemande ; le critère retenu est celui de la langue maternelle, « *Muttersprache* ». Boulay reprend le nom de *Bolchen*. Le premier inspecteur primaire allemand y fait d'amères constatations : « *L'école des garçons est tenue par les Frères des Écoles Chrétiennes ; tout se fait en français, les élèves ne comprennent pas l'allemand qui, dans cette ville, est compris et parlé uniquement par des vieilles personnes* ». La visite de l'école des filles est moins éprouvante : « *Les filles lisent bien l'allemand ; elles l'écrivent bien et juste . . . Ici on peut introduire l'enseignement allemand et utiliser des livres allemands* ». Dès l'année suivante, les Frères indésirables sont remplacés par du personnel allemand tandis que les sœurs peuvent se maintenir à condition de se plier aux nouvelles instructions. Comme partout on veut agir sur les générations nouvelles pour qu'elles reprennent conscience de leur appartenance au monde germanique. A moyen terme,

l'école aidant, la germanisation progresse. Dans les familles ne parlant pas le français, seuls le patois boulageois et l'allemand subsistent.

Les maires sont priés de rédiger en allemand la correspondance administrative et les débats des conseils municipaux doivent être transcris en cette langue.

En raison de la quasi-absence d'activités économiques nouvelles, les Allemands immigrés sont rares. Vers 1910, environ deux cents Allemands vivent à Boulay, la plupart sont des fonctionnaires, des cheminots ou des postiers.
Ce phénomène n'est pas général, ainsi à Metz ou à Thionville, beaucoup d'éléments francisés sont partis et ont été remplacés par de petits fonctionnaires allemands ou alsaciens.

Les changements apportés par l'arrivée du chemin de fer sont significatifs. Jusqu'en 1875 Boulay était desservie uniquement par la route impériale Metz-Sarrelouis. Les Allemands reprennent avec peu de modifications les projets français d'implantation de la voie ferrée, auxquels ils ajoutent un tronçon Boulay-Teterchen. La ligne est ouverte en 1879, une gare est inaugurée, elle est agrandie en 1895. Boulay est reliée facilement à Metz (trois, puis quatre trains quotidiens dans les deux sens) et à la vallée de la Sarre où les courants économiques conduisent les habitants à vendre leurs produits. La frontière, qui n'avait jamais été très contraignante, s'est effacée et le courant d'échanges qui s'établit progressivement associe le pays de Boulay à la vieille Allemagne.

La grande propriété est peu répandue dans la région, et l'on trouve beaucoup d'exploitations parcellaires. Lors du recensement agricole de 1893, sur 9055 exploitations recensées dans le Cercle, la moitié fait moins de 2 hectares, 132 seulement cultivent plus de 50 hectares. L'usage des engrais et des semences sélectionnées ne pénètre que lentement les exploitations, les rendements moyens sont encore bas (15,1 quintaux/ha pour le blé, 18,7 quintaux/ha pour le seigle en 1913).

Dans les terres labourables, on pratique encore un assolement triennal à base céréalière (blé, avoine ou orge, pommes de terre). La vaine pâture, une pratique très ancienne qui a permis pendant longtemps aux plus pauvres de la communauté d'entretenir du bétail (une ou deux têtes maximum) même sans posséder de terre, existe encore. Les cultures fourragères, en relation avec la spécialisation laitière, ne progressent que dans les meilleures exploitations, celles qui entrent résolument dans le circuit commercial.

La structure sociale des villages est assez égalitaire ; les laboureurs viennent en tête ; les meuniers sont un peu à part ; s'ils sont bien acceptés, ils peuvent devenir maires comme Claude Fendler, mon arrière-grand-père, qui sera maire de Falck pendant trente années de 1886 à 1916.

Ses activités sont alors multiples. En liaison avec le Service des améliorations agricoles (inspection à Metz et subdivision à Boulay), il s'occupe, entre autre, de l'amélioration des chemins ruraux, du drainage et de l'assainissement, du curage et de la régularisation des cours d'eau, de la gestion de l'eau en général. Dans le domaine des ponts et chaussées, à l'aube du XXème siècle, il porte une attention particulière sur les ponts qui enjambent la Grossbach et le Hellenbach, à

proximité du moulin de l'étang. Claude Fendler dira toujours, la phrase est restée célèbre dans la famille, qu' *« il était maire avant d'être père »* !

A Boulay, le marché anime chaque semaine les rues et tous les trimestres se tient une foire aux bestiaux de dimension assez modeste qui fait venir tous les habitants du canton ; la foire de mai est le grand moment de l'année, elle attire des forains et des visiteurs qui viennent de Forbach, de Sarrelouis, de St-Avold.
Pour les soins de l'âme, chaque village a un curé résident. Pour les soins médicaux, l'hôpital le plus proche est également à Boulay, où les Sœurs de Saint Vincent de Paul soignent les corps meurtris.

En 1919, lors du retour à la France, les paysages n'ont pas beaucoup changé, les modes de vie ont lentement évolué ; insensiblement on est passé d'une agriculture encore largement de subsistance à une agriculture tournée vers le marché commercial et notamment vers la vallée de la Sarre.

Après un demi-siècle de présence allemande, il est néanmoins incontestable que la germanisation a marqué des points ; l'usage de la langue française a reculé notamment dans les villages, où le français est presque totalement ignoré. Deux générations ont suffi pour inverser l'orientation vers le français qui se dessinait nettement à la fin du Second Empire, et avec le retour dans le giron français, il en résulte fatalement des difficultés tant au point de vue administratif qu'au point de vue économique. En outre, les personnes, de par leurs habitudes, leur vie, leur situation et la proximité de la frontière

allemande, restent peu expansives, très réservées, se montrent méfiantes vis-à-vis de tous ceux qui ne parlent pas « l'allemand du pays ».

Toutefois le progrès de la langue allemande n'a pas signifié pas pour autant adhésion politique à l'Empire allemand et au Reich ; preuve en est, la réintégration dans la communauté nationale française se fera sans réelle difficulté.

Boulay ou Bolchen en allemand

Le « Kanonier » Joseph Bour.

Le 28 juillet 1917, Joseph n'a pas encore 18 ans lorsqu'il est appelé, comme tous les Alsaciens-Lorrains de sa classe d'âge, à endosser la tenue « feldgrau ». Il est alors en formation à l'Ecole normale d'Obernai, lorsque lui parvient son ordre d'appel. Les locaux de l'Ecole Normale vont alors fermer, pour accueillir un hôpital militaire allemand.
Joseph Bour sera artilleur. Le « Kanonier » Bour rejoint alors « l'Erzatzbataillon » (bataillon de remplacement, de réserve) du 10e « Fussartllerie Regiment » (régiment d'artillerie à pied) caserné à Strasbourg, et ce jusqu'au 11 novembre 1918, soit 1 an, 4 mois et 24 jours.

Quartier du 10e Fussartillerie Regiment à Strasbourg

Carte adressée au Kanonier J. Bour, Erzatzbataillon, Füssartillerie Regiment n°10, Dépôt de recrues n°2, à Strasbourg le 21 août 1917 par la Feldpost (poste aux armées)

Originaire de Basse-Saxe, le régiment a d'abord stationné à Metz en 1871-72, puis a rejoint Strasbourg où il a pris ses quartiers derrière la gare et dans les casemates du rempart urbain. Mon grand-père y effectue sa formation de base qui doit le préparer à affronter la réalité de la guerre. Joseph se souviendra encore bien des années plus tard, des heures passées à ramper dans la cour à épouser le plus possible le sol.

L'artillerie à pied correspond, en fait, à l'artillerie lourde par opposition à l'artillerie de campagne (Feldartillerie). L'artillerie de campagne a pour vocation de soutenir et appuyer les troupes sur le champ de bataille. Pour remplir cette fonction, son matériel doit être mobile et apte à suivre une guerre de mouvement, à la différence de l'artillerie lourde qui est mise

en œuvre pour envoyer, à grande distance, sur l'ennemi ou sur ses positions et ses équipements, divers projectiles de gros calibre pour appuyer ses propres troupes engagées dans une bataille ou un siège.
Le 10e régiment d'artillerie est équipé, entre autres, de mortiers de 210, d'un poids de 7380 kg qui tirent des obus de 120 kg à 7000 mètres au maximum.

Mortier de 120

Les soldats alsaciens-lorrains sont répartis dans l'ensemble des régiments de l'armée allemande et, au sein de ces régiments, dispersés au sein des différentes compagnies. La confiance dans ces recrues n'est pas entière, aussi, on évite le plus possible de regrouper ces « Franzosenköpfe » (sales Français).

Le 10e « Fussartllerie Regiment » appartient à la 4e Brigade d'artillerie à pied, 10e Erzatzinfanterie Division, XVe Corps d'Armée. Commandé par le major Dencker, il combat en France.

1917 est marqué dans le Nord par la Troisième bataille d'Ypres (31 juillet au 10 novembre 1917) et la Bataille de Cambrai (20 novembre au 10 décembre 1917), deux offensives meurtrières. Le 24 octobre, après plus de six mois de combats au Chemin des Dames, les Français repoussent les Allemands à la Malmaison. Le régiment de Joseph Bour se battra à Verdun d'août à octobre 1917, dans la Somme (Sailly-Laurette, Lamotte-Brebière).

En 1918, du 21 mars au 5 avril, les Allemands déclenchent une offensive sur la Somme, puis du 9 avril au 1er mai, une offensive en Flandres. En mai-juin, le Chemin des Dames est à nouveau un objectif assigné aux troupes allemandes. En juillet, ces derniers déclenchent la deuxième bataille de la Marne, l'armée française est fortement ébranlée et l'alerte est sérieuse. L'offensive allemande, n'ayant plus de réserves, s'arrête au bout de dix jours en raison de l'épuisement des assaillants, mais ceux-ci ont avancé de 45 km, pris Château-Thierry et sont à 70 km de Paris. Les troupes françaises et américaines parviennent à se mobiliser et réagissent vivement. Paris est dégagé de la menace, Soissons et Château-Thierry sont reconquis de haute lutte, plus de 200 villages sont délivrés, 35 000 prisonniers allemands sont emmenés dans les camps, 700 canons allemands ainsi que 3 300 mitrailleuses sont capturés. En août, les Alliés attaquent en Picardie et en septembre, c'est l'offensive générale alliée qui consacre le recul allemand sur l'ensemble du front. Le 10e « Fussartillerie Regiment » est présent dans la Somme jusqu'en juin 1918 et en Champagne (St Souplets, Chavignon) jusqu'en novembre 1918. Il fera une incursion dans la région de Lens, d'où est originaire la famille de son futur gendre, Pierre, qui épousera sa troisième fille, Janine. Mais ça, il ne peut pas encore le savoir !
Enfin, le 11 novembre, l'armistice est signé à Rethondes.

Si Joseph sert sur le front en France, ce ne sera pas le cas de ses futurs beaux-frères qui iront se battre en Russie et en Turquie. Louis Fendler, né en 1885, sera gazé ; fortement diminué, affaibli, il ne pourra guère travailler à l'exploitation

lorsqu'il sera de retour à la vie civile. Ses quintes de toux marqueront l'esprit des plus jeunes.

Louis Fendler

Son frère Adolphe, né en 1889, sera sergent-infirmier et servira notamment en Turquie qui était alliée de l'Allemagne durant le conflit. Il sera décoré de la Croix de fer de 2e classe et de la « *Eisener Halbmond* », une décoration turque décernée par le sultan Mehmed V.

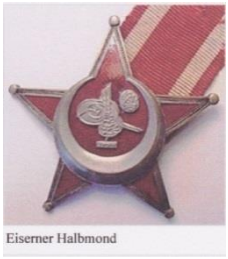
Eiserner Halbmond

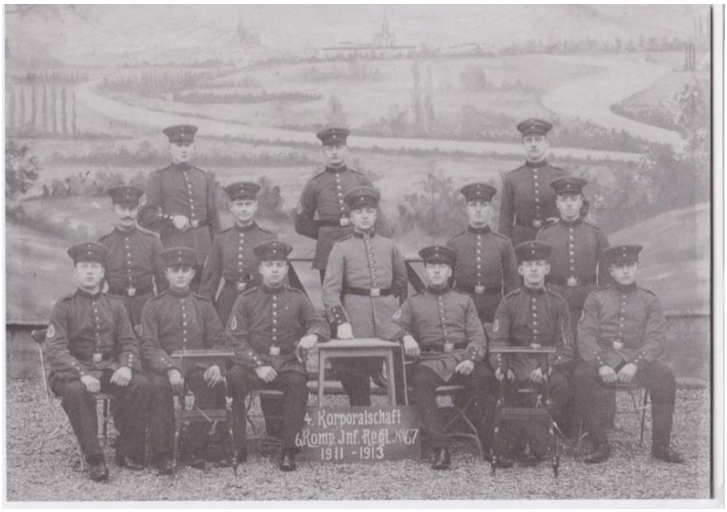

Escouade des caporaux de la 6e compagnie du 67e régiment d'infanterie. Adolphe Fendler est assis à l'extrême droite

Anecdote qui laisse à penser que le monde est parfois bien petit, Adolphe servira à l'hôpital d'Istanbul en même temps que le père de Roger Martin. Ce dernier, originaire de Metz, était adjudant-chef et instructeur mitrailleuse dans l'armée ottomane ; en Palestine, il avait contracté une mauvaise fièvre et avait été hospitalisé au *« Lazareth »* d'Istanbul. Pour mémoire, Roger épousera quelques années plus tard la fille ainée de Joseph Bour, Marie-Thérèse !

Adolphe adressera régulièrement des cartes postales à sa famille, à la Schmelz. Il ne parle pas de la situation en Turquie, de ce qu'il y fait, mais s'inquiète de sa famille, l'espère en bonne santé et demeure *« dans l'attente d'heureuses retrouvailles dans le cher pays (natal) »- (« Auf ein frohes Wiedersehen in der lieben Heimat »)*

Verso d'une carte envoyée de Konstantinople le 22 juin 1917 à la Ludwig Fendler, Bürgermeister, Schmelzmühle, Falck- Hachgarten, Lothringen, Deutschland (Lorraine, Allemagne)

Salut de Constantinople. Le pont de Stamboul

Corne d'or et Stamboul. Constantinople. در سعادت خليج منظرسی

Cette guerre saignera indifféremment les communes françaises et allemandes. Falck n'échappera pas au massacre ; les pertes seront élevées, 24 jeunes hommes perdent la vie, dont 8 sur le front français.

« Si la quantité de ferraille qui est tombée pas loin de moi avait été transformée en argent, je n'aurais pas eu besoin de travailler jusqu'à la fin de mes jours », cette phrase, souvent entendue, en dit long sur les épreuves endurées par mon grand-père.

Soldat de 2ème classe dans l'armée allemande, il ne porte plus le casque à pointe en 1917, mais le casque d'acier qui pèse environ 1,3 kg, ou « casque à boulons », car il possède sur les côtés deux tétons faisant saillie. Ceux-ci, qui font office de trous d'aération, sont destinés à recevoir une lourde plaque de blindage en acier, protection destinée aux guetteurs.

Joseph Bour en uniforme allemand au quartier

Tenue du soldat allemand au combat

Il est équipé de la tenue *felgrau*, de bottes, du fusil Mauser en calibre 7,92 appelé *Gewehr 98* qui pèse plus de 4 kg et de sa baïonnette, du nouveau masque à gaz, de cartouchières avec 140 cartouches, d'un bidon de 75 cl, d'une pelle, de grenades et du havresac dans lequel il range une chemise, un caleçon, des chaussettes, un mouchoir, des munitions de réserve, des accessoires de la tente abri, une brosse, une boite à graisse, des accessoires de couture et de propreté, une paire de chaussures de repos, le bonnet rond ou *« Mütze »*, une boite de conserve de viande, un paquet de biscuits ou pain de guerre. A l'extérieur du sac, il sangle le manteau et la toile de tente, la gamelle individuelle en aluminium avec couverts pliants. L'équipement pèse plus de trente kilos ! Le ceinturon comporte une plaque en laiton et maillechort avec la devise *« Gott mit Uns »*, que l'on peut traduire par *« Que Dieu soit avec nous ».*

Enfant, je me souviens lui avoir souvent demandé de me parler de cette guerre qui me fascinait. Les promenades étaient alors l'objet d'échanges intenses ; quelque chose passait dont je me souviens encore aujourd'hui, même s'il n'était pas très disert sur le sujet. Très réservé dans sa façon d'exprimer les choses, les phrases frappaient d'autant plus juste. Je l'entends me dire que lorsqu'ils n'étaient pas surveillés de trop près par les *Feldwebel* (grade correspondant à celui d'adjudant), les tirs contre les tranchées françaises étaient des tirs en l'air sans viser, pour faire du bruit et faire illusion auprès de l'encadrement peu confiant dans les capacités guerrières de ces Alsaciens-Lorrains. Les nombreuses destructions avaient marqué ce tout jeune homme, il en parlait gravement.

La faim quasi permanente, les maux de ventres et les fortes coliques dus à une alimentation de piètre qualité, au pain fait d'un mélange de céréales, de son et de sciure de bois, car il n'y a plus assez de blé ou de seigle demeuraient des souvenirs très présents. Dans de nombreux témoignages d'anciens soldats, la nourriture faisait défaut dans les rangs de l'armée allemande. On retrouve le *« Kamis »* (le pain à la farine de seigle), le *« Keentzhönig »* (le miel d'ersatz) et le quart de rhum. Il y a beaucoup de pillages, uniquement pour manger et pour boire, car on a faim !
« *Jusqu'au dernier jour*, *l'alcool n'a pas manqué* » m'a-t-il dit ; il a permis d'affronter des situations extrêmes, de vaincre l'indicible, et de mettre un voile sur certains événements difficiles.

Joseph sera fortement marqué par le premier homme de couleur qu'il verra ; ce sera, un grand tirailleur sénégalais, le même qui trônait sur la boite métallique de *Banania* dans la cuisine de ma grand-mère, et le même que craignaient les Allemands. Ce jour-là, les tirailleurs équipés de leur coupe-coupe sont parvenus à faire fuir toute une batterie allemande, me racontait mon grand-père qui reconnaissait avoir couru très vite, la « trouille » au ventre. La peur de ces troupes nègres est une réalité, les Allemands avaient peur de ces soldats venus d'Afrique, qui se battaient comme des sauvages, avec fureur, et se faisaient, parait-il, des colliers avec les oreilles des vaincus ! Cette peur était savamment entretenue par la propagande française !
En 1940, la Wehrmacht traitera avec la plus grande férocité les troupes coloniales qui seront capturées, et nombre de ces soldats noirs, des « sous-hommes » aux yeux des blonds

aryens, seront fusillés sans aucune forme de jugement et au mépris de toutes les règles de la guerre.

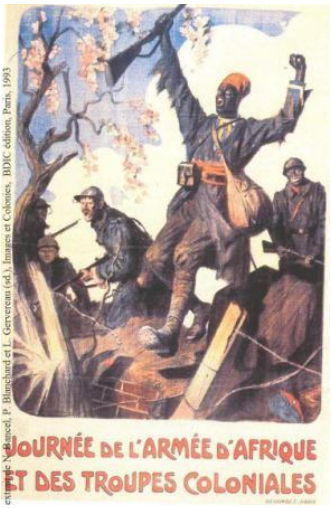

Un événement l'avait particulièrement marqué. Désigné pour assurer un tour de garde, Joseph s'était entendu avec un camarade pour que ce dernier le monte à sa place, sous réserve que Joseph lui prête sa montre pour la nuit. Au matin, après une nuit agitée, avec des échanges de tirs, on retrouve le camarade mort et la montre arrêtée à l'heure du décès. Le destin n'avait pas voulu que la vie de mon grand-père s'arrêta à ce moment, dans les tranchées. Ce souvenir l'interpellait, il en parlait régulièrement lors de la commémoration de l'Armistice.

Un épisode dramatique avait également bouleversé la vie affective de sa sœur Marie. Son fiancé disparut sur le front

oriental, dévoré par les loups, et un ami de ce fiancé était venu apporter son terrible témoignage à la famille.

Le 11 novembre 1918, fut une délivrance. Afin de rentrer au plus vite chez lui, Joseph profita du désordre ambiant et quitta son unité sans attendre sa démobilisation. Pour la première fois de sa vie, il m'a avoué également avoir volé. Voulant se défaire au plus vite de son uniforme, il s'était emparé de linge qui séchait sur un fil dans un jardin, avait jeté sa tenue et, habillé en civil, était rentré à pied chez lui, en Lorraine. Le petit garçon que j'étais a été fortement impressionné par ce récit très éloigné des films de guerre américains que l'on pouvait voir à l'époque.

Le sapeur-télégraphiste Joseph Bour.

La Grande Guerre achevée, mon grand-père est *« réintégré de plein droit dans la qualité de Français en exécution du Traité de Paix du 28 juin 1919 »*.

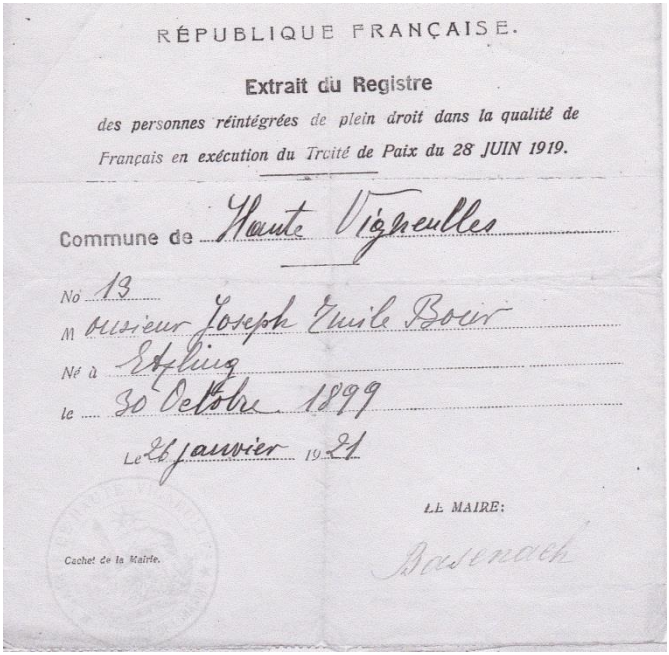

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Extrait du Registre

des personnes réintégrées de plein droit dans la qualité de Français en exécution du Traité de Paix du 28 JUIN 1919.

Commune de Haute Vigneulles

No 13

M Monsieur Joseph Emile Bour

Né à Etting

le 30 Octobre 1899

Le 26 janvier 1921

LE MAIRE:

Cachet de la Mairie.

Bousnach

Réintégration de Joseph Bour, en tant que Français

Mais les relations nouées avec l'armée ne s'achèvent pas pour autant. En France, la classe 1919 (1899, date de naissance + 20, âge normal d'appel = 1919) doit faire deux ans de service. En conséquence, les Alsaciens-Lorrains de cette classe devront faire quatre mois dans un régiment

français. Après le *« felgrau »*, changement de couleur pour le bleu-horizon et changement d'arme de l'artillerie vers les transmissions !

Joseph Bour va découvrir les charmes des bords de Loire comme soldat de 1ère classe dans l'armée française, du 9 avril au 9 août 1921, en tant que sapeur télégraphiste au sein du 8e régiment du génie, 6ème compagnie, stationné à Tours.
Ironie du sort, le régiment était stationné au quartier Baraguey-d'Hilliers, une caserne dans laquelle je serai muté quatre-vingt ans plus tard, en tant que lieutenant-colonel, en charge des relations internationales, plus particulièrement avec la *Bundeswehr* (nom donné à l'armée allemande depuis 1955). Entre temps, le 8e régiment du génie télégraphiste sera devenu le 8e régiment de transmissions, et le quartier Baraguey-d'Hilliers abritera le Commandement des écoles de l'armée de terre.

Pitou www.delcampe.net

Les sapeurs télégraphistes à l'exercice dans la cour du quartier

.

Soldat Joseph Bour, debout, avant-dernier à droite

Le retour à la vie civile à l'été 1921 ne marquera pas la fin de « l'idylle » avec l'uniforme. *« Jamais deux, sans trois … »* En 1939, la « drôle de guerre » l'amène à revêtir une nouvelle fois la capote et le casque *Adrian* qui ont changé de couleur pour devenir kaki. Joseph est âgé de 40 ans, il est instituteur et il a trois enfants. Il est affecté à Hettange Grande, à cinq kilomètres du Luxembourg, en tant que réserviste, vraisemblablement à l'ouvrage A10- IMMERHOF de la ligne Maginot.

L'ouvrage est composé de quatre blocs armés, d'un casernement qui comporte une centrale électrique, une cuisine, une infirmerie, des sanitaires, un poste de

commandement et des chambrées, et de deux cent cinquante mètres de galeries ; équipé de mitrailleuses et de mortiers, il doit assurer la défense de son secteur d'action ainsi que la couverture de la liaison ferroviaire Thionville-Luxembourg.

L'équipage de 198 hommes provient de quatre régiments, dont le 18e régiment du génie pour les transmissions, arme d'affectation du soldat Bour depuis son séjour à Tours.

Insigne du 18e Régiment du génie

Le temps passé sous les armes marquera les enfants, Janine, qui est âgée de six ans, se souvient de son père en tenue militaire, la prenant dans ses bras. Le 1er janvier 1940, les anciens combattants de la Grande Guerre et les pères de trois enfants sont dégagés des obligations militaires. Joseph, après quatre mois sous l'uniforme, revient à la vie civile.

Les deux conflits mondiaux seront un réel traumatisme pour cette génération déchirée entre France et Allemagne, et marquée dans la chair. A trois reprises, mon grand-père changera de nationalité : Allemand à sa naissance, Français en 1921, Allemand en 1940. Il revêtira trois fois l'uniforme : une fois l'uniforme allemand, deux fois l'uniforme français.

Quelques années plus tard, l'ennemi potentiel sera plus à l'Est, portera chapka et étoile rouge. C'est la « guerre froide » tant qu'elle n'est pas déclarée.

Au cours de ces années où l'on a parlé d'équilibre de la terreur, mon grand-père craignait qu'une troisième guerre

mondiale, encore plus terrifiante que les deux précédentes avec la maitrise de l'arme atomique, ne vienne à être déclarée. Je l'ai entendu, à plusieurs reprises, exprimé cette peur. Sa confiance dans l'homme, quelque peu échaudée par les événements du XXe siècle, était limitée dans les années 1960-1970.

Une carrière d'instituteur.

La vie professionnelle de mon grand-père a été consacrée à l'enseignement. Elle débute pendant la Première Guerre pour s'achever en 1965 et s'étale sur presque cinquante années !

Joseph intègre le 21 juin 1916 l'« Ecole préparatoire Impériale » de Saint Avold en qualité d' « Elève-Maître » pour un an et trois mois. Cette école, la « *Kaiserliche Preparandenanstalt* » était installée dans l'ancienne résidence des Comtes de Hennin, l'actuel Hôtel de ville. Son rôle était de préparer les élèves au concours d'entrée à l'Ecole Normale d'Instituteurs. Un deuxième établissement de ce genre fonctionnait à Phalsbourg. Les conditions d'admission étaient les suivantes :

- avoir 14 ans révolus
- réussir le concours d'entrée
- fournir un certificat médical constatant l'aptitude physique au métier d'instituteur.

Les élèves sont boursiers et signent un engagement de servir dans l'enseignement à l'issue de leurs études. Fondée en 1876, l'Ecole Préparatoire acquiert très vite une excellente renommée. Dès les années 1880, 40 à 50 candidats se présentent pour les 25 à 27 places mises au concours chaque année. Outre les matières traditionnelles enseignées dans tout établissement scolaire, l'étude d'un instrument de musique, parfois le piano, plus souvent le violon est privilégiée.

La calligraphie est une autre discipline fort prisée. En effet, comment enseigner l'écriture si l'on ne sait mouler à la perfection les lettres avec pleins et déliés ?
Nous ne savons pas si ce souhait de devenir instituteur est influencé par son père, sa sœur ainée, Anna, qui est institutrice, et qui a secondé ses parents dans l'éducation de son frère, ou témoigne d'une réelle vocation. Joseph, il le dira à plusieurs reprises, aurait aimé également travailler dans les « Eaux et Forêts ». Il regrettera également à la fin de sa vie, du fait de son métier, de ne pas avoir eu assez de contacts avec le monde des adultes.

L'élève-maître Joseph Bour à l'Ecole préparatoire Impériale

Toujours est-il que le 1er octobre 1916, en pleine guerre, Joseph réussit le concours et intègre le *« Lehrer Seminar »*

(Ecole normale) d'Obernai, en Alsace. L'Ecole est installée alors dans les locaux de l'ancienne Régie Française des Tabacs.
Qu'apprend-il ? Le témoignage d'un instituteur français blessé et soigné à Metz nous apprend que les méthodes pédagogiques diffèrent quelque peu de celles pratiquées en France.
« Les méthodes d'enseignement ne sont pas tout à fait les mêmes que celles employées chez nous. En ce qui concerne les classes, l'Allemagne a mis en usage un procédé intéressant. Le maître reçoit ses élèves au sortir de l'école enfantine et les garde jusqu'à la fin, c'est-à-dire vers quatorze ans. Il a ainsi le temps de les étudier, d'employer des moyens divers appropriés aux cas divers, et de façonner, à lui seul, ces cerveaux enfantins. Les Allemands auraient reconnu qu'il y avait danger à faire changer, presque tous les deux ans, de maîtres et de classe, les élèves de leurs écoles. Je note le renseignement pour ce qu'il peut valoir. Il parait séduisant. Mais autre milieu, autres méthodes » conclut-il.

Joseph ne séjourne que neuf mois à l'école et ne va pas au bout de la formation à cause de la guerre. Celle-ci terminée, il va lui falloir relever un nouveau défi : la Moselle est redevenue française. S'il veut devenir instituteur, il doit maintenant parfaire sa maitrise du français, et recommencer une scolarité à l'école normale. C'est vraisemblablement au prix d'un gros travail qu'il parvient à intégrer l'école normale de Phalsbourg, et à réussir dans ses études.
L'école avait été créée par les Allemands en 1876 dans les locaux de ce qui deviendra la Cité scolaire Erckmann-Chatrian. Devenue française après 1918, elle continuera à

former des instituteurs jusqu'en 1921, puis laissera la place à une École Primaire Supérieure.
Joseph suit donc d'abord l'enseignement théorique, puis est envoyé comme stagiaire à l'école primaire de Boulay pendant trois mois, avant d'être dirigé vers Evreux pour suivre un stage linguistique, pendant six mois, en compagnie d'autres Alsaciens-Lorrains. L'ambiance est bonne, en témoignent les deux photos qui suivent et l'article paru dans la presse locale, qu'avait conservés mon grand-père.

Joseph est au dernier rang, le 3e en partant de la gauche.

— *Un bal paré et travesti.* — On nous écrit.

« L'autre dimanche, dans une matinée dansante tout intime, Mlle Brière, le professeur de piano et l'artiste bien connue de tous ses concitoyens, réunissait les nombreux élèves de son cours de danse.

« Mlle Brière n'avait épargné ni son talent ni son temps pour faire revivre momentanément la danse favorite du XVIIIe siècle, le menuet, cette merveille de l'art chorégraphique, qui fait si bien valoir la supériorité de la grâce française. Un quatuor de marquises et de marquis se montra plein d'entrain et d'élégance pour exécuter les pas savants entrecoupés de révérences et des saluts les plus gracieux, au son d'une musique exquise.

« Tous avaient rivalisé de bon goût dans le choix de leurs costumes, depuis les délicates marquises jusqu'aux pierrots et pierrettes, en passant par toute la gamme la plus fantaisiste : papillons, alsaciennes, chinoises, napolitaines, normandes, bouquetières, tyroliens, toréadors, incroyables, etc.

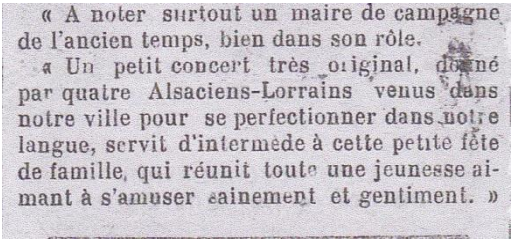

« A noter surtout un maire de campagne de l'ancien temps, bien dans son rôle.

« Un petit concert très original, donné par quatre Alsaciens-Lorrains venus dans notre ville pour se perfectionner dans notre langue, servit d'intermède à cette petite fête de famille, qui réunit toute une jeunesse aimant à s'amuser sainement et gentiment. »

***« Le maire de campagne de l'ancien temps »*, cité dans l'article, est l'homme assis qui trône au 1er rang. C'est mon grand-père !**

A l'issue du perfectionnement en français, il est instituteur en stage et va faire ses gammes à Rouen d'octobre 1920 à avril 1921, avant d'être titularisé.

Il exercera ensuite son métier d'instituteur et de directeur d'école de 1921 à 1965 et fera quarante-quatre rentrées des classes dans différentes écoles primaires de Moselle, à Boulay en 1921-22, à Amnéville en 1922-23, à Halstroff de 1923 à 1932, puis à Richemont de 1932 à 1934, avant de rejoindre Rombas pour neuf années de 1934 à 1945.
De 1940 à 1945, il aura l'obligation d'enseigner en langue allemande. Pour vérifier son aptitude, l'administration allemande l'enverra suivre une formation de plusieurs semaines en Allemagne, à Ludwigshafen, dans le Land de Rhénanie-Palatinat ; il en reviendra amaigri de sept kilos mais avec, en cadeau, une poupée pour les trois filles de la maison !
En 1945-46, il enseigne à Metz puis à Haute-Yutz en 1946-48. Sa dernière affectation, la plus longue, sera proche de la maison de la rue du XXe Corps américain à l'école Pougin de Montigny-lès-Metz d'octobre 1948 à mars 1965.

Joseph et sa classe à Haute-Yutz, en 1947

Les classes comptent au minimum quarante élèves, garçons et filles sont séparés, le jeudi est jour de repos, des cartes murales montrant les fonctions du corps humain ou l'empire colonial français sont accrochées au mur, un squelette destiné au cours de sciences naturelles veille sur la classe, la journée commence par une leçon de morale ; à la récréation, les enfants chantent *« Il court, il court le furet »,* pendant que deux enfants se poursuivent à l'extérieur du cercle. D'autres chansons accompagnent ces rondes notamment *« J'ai perdu mon mouchoir ».* Il y a d'autres jeux : les sauts à la corde, le cerceau, les billes, les osselets, la marelle, colin-maillard, chat perché...

Le crayon noir et le cahier de brouillon, l'ardoise, le porte-plume et les plumes métalliques sont rangés dans un plumier en bois, on garde le cartable en cuir de la première à la dernière année d'école. Si l'on a de bons résultats, on est récompensé par des « bons points » ; à chaque bulletin on les comptabilise et on note dans le bulletin la somme des « bons points » obtenus. On les redonne ensuite à l'instituteur et on recommence à zéro pour la période suivante. Plus appréciées sont les « cartes d'honneur », écrites en lettres dorées et, honneur suprême, les médailles en argent accrochées par un ruban fin ou plus large selon le mérite. On porte fièrement sa médaille par-dessus son tablier.

Tout l'enseignement est donné dans une atmosphère empreinte de gravité, les textes de lecture participent à l'éducation du futur citoyen; les leçons de sciences éduquent aussi au bon maintien, à la propreté, etc... Les cours dispensés sont les suivants, dans l'ordre d'importance:

lecture, écriture, calcul, grammaire, conjugaison, géographie; histoire, sciences naturelles, formes géométriques, dessin, chant, gymnastique et pour les filles: travaux à l'aiguille (couture, tricot, crochet). On ajoute aussi pour les plus grands: hygiène, économie ménagère, instruction antialcoolique et épargne scolaire.

Joseph Bour, instituteur à l'école Pougin de Montigny-lès-Metz. Année 1952-53, classe du cours moyen 2e année.

Passionné par son métier, Joseph y consacre énormément de temps. Le soir, il alterne correction des cahiers du jour dans son bureau, en fumant cigarette sur cigarette, et cours particuliers à l'école, pour les élèves en difficulté. Vêtu d'une blouse grise, il enseigne surtout dans les classes de « grands », cours moyens et fins d'études primaires. Aimé et craint par ses élèves, c'était un pédagogue patient qui savait

se faire respecter, sans avoir à trop utiliser les châtiments corporels pourtant en vogue à l'époque. La baguette est utilisée de façon raisonnée, semble-t-il ; il y avait néanmoins quelques privilégiés dont un certain Maurice, un récalcitrant, qui y goutait presque tous les jours !

Mon grand-père n'appréciait pas du tout l'usage de certains mots employés familièrement, considérés parfois comme de « gros mots ». De retour de l'école, il a raconté une fois que la mère d'un de ses élèves avait demandé à être reçue :
« Monsieur Bour, il faut que je vous vois. Que dois-je faire ? Jean-Claude (son fils) n'arrête pas de faire le CON ! »
Cette façon de s'exprimer, dans un entretien avec un maitre d'école, l'avait beaucoup choqué.

L'instituteur à l'époque n'est pas un citoyen ordinaire, mais « monsieur l'instituteur », sa fonction d'éducateur et d'enseignant est reconnue. *« Fût-il le plus discret et le plus effacé des hommes, il parle au porte-voix et son geste est élargi, sinon jusqu'aux étoiles, du moins jusqu'aux limites de la commune. »* est-il écrit dans le livre L'éducation de l'instituteur. C'est un homme à tout faire, ses tâches sont multiples. Il doit connaitre la réglementation concernant la construction des bâtiments scolaires et la confection du matériel destiné aux écoles, il veille au maintien des enfants quand ils lisent et écrivent et à la bonne tenue de la salle de classe (rangement, température, aération), à l'hygiène des enfants (propreté corporelle et des vêtements) ; il doit être capable de délivrer les premiers soins sans se substituer au médecin et être un exemple permanent pour ses élèves.

Dans un livre de formation des futurs maitres, est mentionnée l'histoire d'un jeune instituteur qui vient d'être nommé. Un ancien lui écrit pour lui donner quelques conseils : *« D'abord et avant tout, dans notre profession, il faut, pour arriver au but, du courage, beaucoup de courage, du dévouement, de l'abnégation, et aussi une volonté active et persévérante. En effet, il est interdit à l'instituteur, quelles que soient les tentations, non pas de s'écarter, même un instant du chemin de l'honnêteté, de la droiture, de l'honneur, mais de tout ce qui pourrait le faire supposer capable de transiger, ne fût-ce qu'une fois, avec les obligations que ces trois mots nous imposent. »*

Il n'est pas inutile de rajouter que les salaires versés aux instituteurs sont peu élevés, surtout en début de carrière. Lors des mois passés en formation à Rouen, Joseph se souvient que les instituteurs qu'il côtoyait à cette époque étaient si mal rétribués que, pour améliorer leur situation, ils allaient décharger les bateaux au port, après les cours. Le maitre d'école se transformait alors en docker !

Au cours de sa carrière, mon grand-père a eu deux de ses enfants comme élève : Janine, lorsqu'il était instituteur et directeur d'école à Haute-Yutz, vers 1947, et Gérard, au cours moyen 2e année, à l'école Pougin de Montigny-lès-Metz, en 1953-54. Gérard, dont il aurait aimé qu'il soit instituteur également, mais la vocation n'était pas au rendez-vous ! Il n'y aura pas de troisième génération de maitres d'école dans la famille.

Il faudra attendre les petits-enfants (Dominique, fille de Marie-Thérèse) et les arrière-petits-enfants (Déborah, fille d'Alain et petite-fille de Janine) pour que le flambeau soit repris.

Janine (dernier rang, 4e en partant de la gauche) dans la classe de son père

Joseph et Marie-Rose se rencontrent.

Il est plus que temps de parler du couple que formaient Joseph et Marie-Rose. Beaucoup de mariages à l'époque étaient des mariages arrangés ; il semble que la rencontre de mes grands-parents n'est pas été fortuite.

Carte envoyée par Joseph à Marie-Rose

Dans la famille, il se raconte que le curé de la paroisse aurait dit à Joseph qu'à Falck, il y avait une jolie jeune fille de bonne famille, fille du maire du village qui n'était pas encore engagée avec un jeune homme, et que mon grand-père aurait tenté sa chance en lui écrivant une carte dans laquelle il demandait à

la rencontrer… La rencontre se fait, mais il est quasi impossible à Joseph de s'entretenir seul avec Marie-Rose tant la surveillance exercée par la famille est constante !

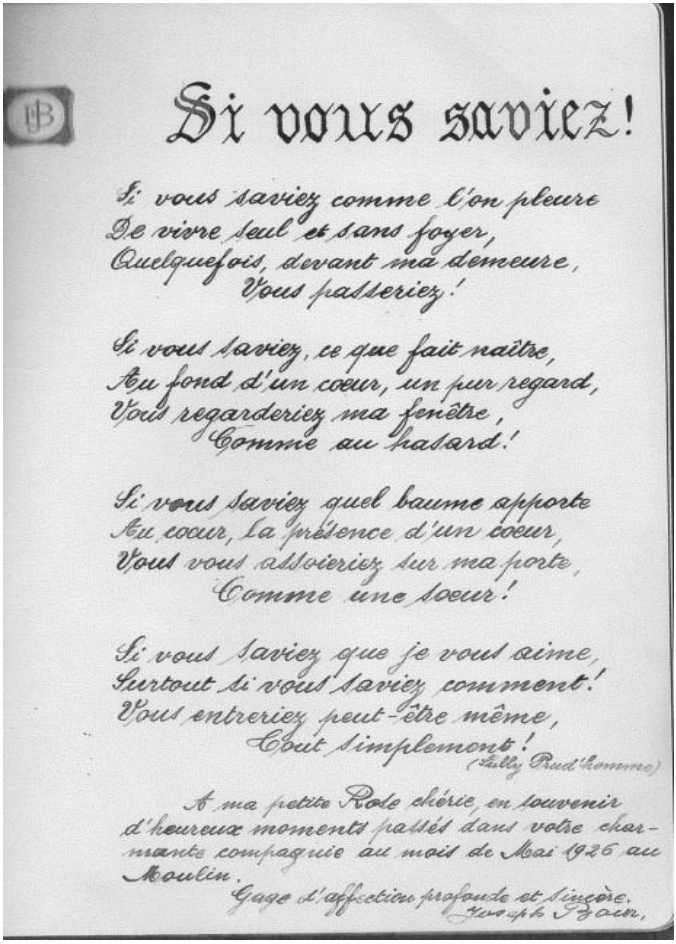

Si vous saviez!

Si vous saviez comme l'on pleure
De vivre seul et sans foyer,
Quelquefois, devant ma demeure,
Vous passeriez!

Si vous saviez, ce que fait naître,
Au fond d'un coeur, un pur regard,
Vous regarderiez ma fenêtre,
Comme au hasard!

Si vous saviez quel baume apporte
Au coeur, la présence d'un coeur,
Vous vous assoieriez sur ma porte,
Comme une soeur!

Si vous saviez que je vous aime,
Surtout si vous saviez comment!
Vous entreriez peut-être même,
Tout simplement!

(Sully Prud'homme)

A ma petite Rose chérie en souvenir d'heureux moments passés dans votre charmante compagnie au mois de Mai 1926 au Moulin.
Gage d'affection profonde et sincère.
Joseph Jean.

Poésie envoyée à Marie-Rose trois mois avant le mariage

Marie-Rose Fendler, jeune fille

Une idylle parvient à voir le jour, malgré les obstacles, et après les fiançailles d'usage, un mariage est décidé pour le 23 août 1926. Avant de connaitre Joseph, ma grand-mère avait été très éprise d'un jeune homme de nationalité allemande qu'elle n'avait pas été autorisée à épouser. La fin de l'annexion et de la guerre était vraisemblablement trop proche pour le père qui refusa cette union. Marie-Rose pensera longtemps, parait-il, à cet amour contrarié.

Avant cela, comme tous les enfants de bonne famille, ma grand-mère avait cousu son trousseau et achevé son

éducation en dehors de la commune. Il lui fallait avoir une meilleure maitrise de la langue française et se préparer du mieux possible à son rôle de future épouse et de mère de famille. C'est à l'école ménagère Saint-Charles de Beauregard au sud de Thionville qu'elle recevra ce complément de formation. L'école ménagère de Beauregard à Thionville était dirigée par les sœurs de la Charité de Saint-Charles, une congrégation hospitalière qui s'était installée à Thionville vers 1771, et qui s'était orientée dans cette formation toute nouvelle quelques années plus tôt, pour suivre peut-être les recommandations de Montaigne qui écrivait déjà :

« La plus utile et honorable science et occupation à une mère de famille, c'est la science du ménage ... c'est sa maistresse qualité et qu'on doit chercher avant toute aultre, comme le seul douaire qui sert à ruyner ou sauver nos maisons. »

L'enseignement ménager dispensait des cours théoriques et pratiques, susceptibles d'être appliquées par la femme dans la vie familiale. En dehors de l'instruction proprement dite, en dehors de l'éducation morale, on essayait de développer, chez les jeunes filles, des notions d'ordre, d'économie, d'adresse, de savoir-faire, les préparant de loin à devenir des jeunes filles capables de rendre un jour leur intérieur attrayant et de tirer le meilleur parti possible de leurs ressources. Ce seront des cours d'économie domestique, de comptabilité, d'hygiène, d'horticulture, et d'une manière pratique : la cuisine, le nettoyage, le raccommodage, la confection du linge et des vêtements, le lavage, etc. »

Marie-Rose conservera de bons souvenirs de ce séjour dans l'école hormis un certain cours de couture où une copine jalouse de ses jolies nattes en raccourcit une, sournoisement, d'un bon tiers !

Ecole ménagère Saint-Charles de Beauregard

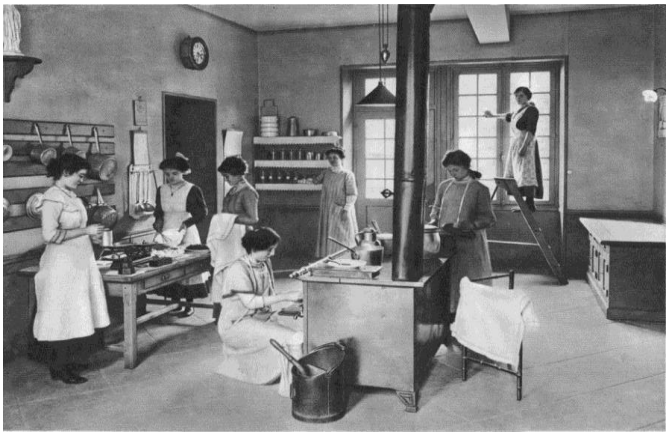

Cours de cuisine à l'école ménagère

ECOLES MÉNAGÈRES. — LE COURS DE REPASSAGE.

Au temps de la splendeur de la Schmelz, ma grand-mère reçut un peu l'éducation d'une fille de « gentilhomme fermier ». A la maison, il y avait des valets de ferme et des servantes ; Marie-Rose ne faisait ni ménage, ni cuisine et ce

ne furent pas les cours de l'école ménagère qui transformèrent son peu de goût pour les tâches ménagères, qui lui pesèrent toute sa vie. Même si la maison fut toujours parfaitement tenue, ce fut difficile pour elle.

Le mariage fut une grande fête qui réunit les deux familles. En cadeau les nouveaux époux se virent offrir, entre autres, les meubles de la salle à manger et de la chambre à coucher. Petit accroc dans le « contrat de mariage », trois vaches, ou leur équivalent en francs, avaient été promises par les beaux-parents Fendler comme « dot » lors du mariage de leur fille Marie-Rose, promesse jamais honorée semble-t-il et qui mettait encore en colère Joseph bien des années plus tard
Il n'est pas certain que ce mariage ait été un mariage des plus heureux. Le caractère, les attentes et les aspirations de mes grands-parents étaient par trop dissemblables. Ma grand-mère n'était pas une « femme d'intérieur », et son mari avait espéré une plus grande complicité intellectuelle.

Monsieur Fendler
a l'honneur de vous faire
part du mariage de sa
fille Rose Fendler
avec Monsieur Joseph Boer.

Monsieur et Madame
Boer ont l'honneur de vous
faire part du mariage de
leur fils Joseph Boer avec
Mademoiselle Rose Fendler.

Se vous priant d'assister à la bénédiction nuptiale
qui leur sera donnée en l'église de Falck, le mardi
24 août 1926, à 11 heures.

Falck

Metz-Sablon

1 : Louis Fendler, père de Marie-Rose
2 : Marie-Rose
3 : Joseph
4 : Marie Bour, née Grimmer, mère de Joseph
5 : Jean-Pierre Bour, père de Joseph
6 : Adolphe Fendler, frère de Marie-Rose
7 : Marie Bour, sœur de Joseph, épousera Etienne Simon
8 : Anna Bour, sœur de Joseph
9 : Louis Fendler, frère de Marie-Rose
10 : Augustine Bour, sœur de Joseph
11 : Léon Bastian, mari d'Augustine
12 : Léonie, épouse de Pierre Bour, frère de Joseph
13 : Pierre Bour, frère de Joseph

14 : Joseph Fendler, frère de Marie-Rose
15 : Maria Fendler, sœur de Marie-Rose
16 : Aloyse Bour, frère de Joseph
17 : Pierre Perrin, époux d'Anne Fendler, sœur de Marie-Rose
18 : Alphonse ou Victor Bour, frère de Joseph

Falck, 23 août 1926, mariage de Joseph et Marie-Rose

Marie-Thérèse, Alice, Janine et Gérard Bour

Quatre enfants naitront à Metz, de l'union entre Joseph et Marie-Rose : Marie-Thérèse, le 5 août 1928, Alice, le 11 août 1931, Odette, que l'on appellera au quotidien Janine, le 23 mai 1934 et Gérard le 13 septembre 1943. Tous les enfants seront baptisés en la Chapelle de la Charité Maternelle.

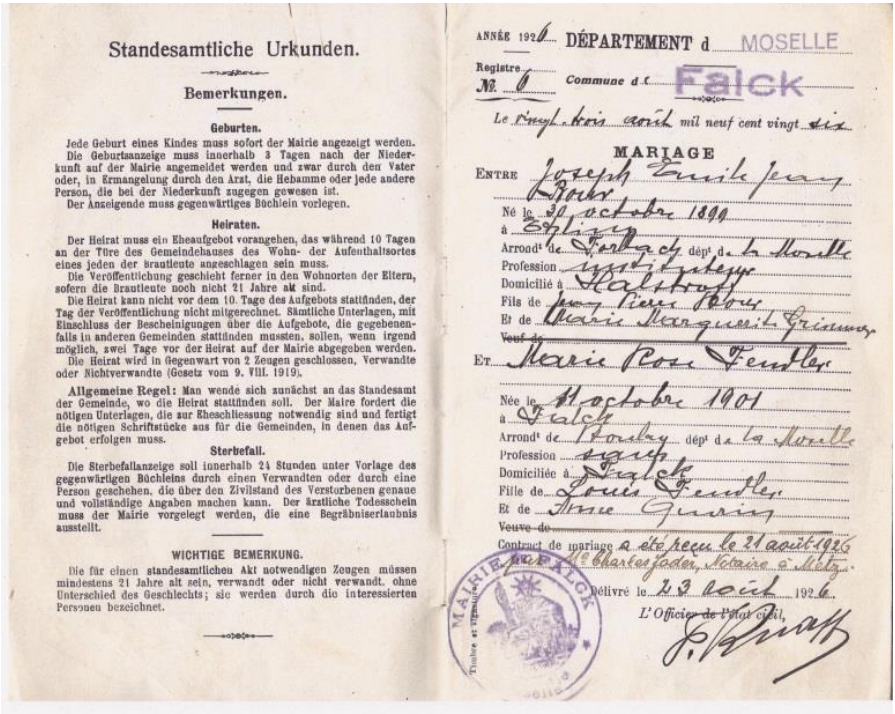

Standesamtliche Urkunden.

Bemerkungen.

Geburten.

Jede Geburt eines Kindes muss sofort der Mairie angezeigt werden.

Die Geburtsanzeige muss innerhalb 3 Tagen nach der Niederkunft auf der Mairie angemeldet werden und zwar durch den Vater oder, in Ermangelung durch den Arzt, die Hebamme oder jede andere Person, die bei der Niederkunft zugegen gewesen ist.

Der Anzeigende muss gegenwärtiges Büchlein vorlegen.

Heiraten.

Der Heirat muss ein Eheaufgebot vorangehen, das während 10 Tagen an der Türe des Gemeindehauses des Wohn- der Aufenthaltsortes eines jeden der Brautleute angeschlagen sein muss.

Die Veröffentlichung geschieht ferner in den Wohnorten der Eltern, sofern die Brautleute noch nicht 21 Jahre alt sind.

Die Heirat kann nicht vor dem 10. Tage des Aufgebots stattfinden, der Tag der Veröffentlichung nicht mitgerechnet. Sämtliche Unterlagen, mit Einschluss der Bescheinigungen über die Aufgebote, die gegebenenfalls in anderen Gemeinden stattfinden mussten, sollen, wenn irgend möglich, zwei Tage vor der Heirat auf der Mairie abgegeben werden.

Die Heirat wird in Gegenwart von 2 Zeugen geschlossen, Verwandte oder Nichtverwandte (Gesetz vom 9. VIII. 1919).

Allgemeine Regel: Man wende sich zunächst an das Standesamt der Gemeinde, wo die Heirat stattfinden soll. Der Maire fordert die nötigen Unterlagen, die zur Eheschliessung notwendig sind und fertigt die nötigen Schriftstücke aus für die Gemeinden, in denen das Aufgebot erfolgen muss.

Sterbefall.

Die Sterbefallanzeige soll innerhalb 24 Stunden unter Vorlage des gegenwärtigen Büchleins durch einen Verwandten oder durch eine Person geschehen, die über den Zivilstand des Verstorbenen genaue und vollständige Angaben machen kann. Der ärztliche Todesschein muss der Mairie vorgelegt werden, die eine Begräbniserlaubnis ausstellt.

WICHTIGE BEMERKUNG.

Die für einen standesamtlichen Akt notwendigen Zeugen müssen mindestens 21 Jahre alt sein, verwandt oder nicht verwandt, ohne Unterschied des Geschlechts; sie werden durch die interessierten Personen bezeichnet.

ANNÉE 1926 DÉPARTEMENT d MOSELLE

Registre № 6 Commune d Falck

Le vingt-trois août mil neuf cent vingt six

MARIAGE

ENTRE Joseph Emile Jean Bour

Né le 30 octobre 1899

à Eplin

Arrond^t de Forbach dép^t de la Moselle

Profession instituteur

Domicilié à Halstroff

Fils de Jean Pierre Bour

Et de Marie Marguerite Grimmer

Veuf de

ET Marie Rose Fendler

Née le 11 octobre 1901

à Falck

Arrond^t de Boulay dép^t de la Moselle

Profession sans

Domiciliée à Falck

Fille de Louis Fendler

Et de Anne Guerin

Veuve de

Contract de mariage a été reçu le 21 août 1926 par Me Charles Jader, Notaire à Metz.

Délivré le 23 août 1926

L'Officier de l'état civil,

MAIRIE DE FALCK

Timbre et signature

— 2 —

DÉCÈS DES EPOUX

Mari.

Nom: BOUR

Prénoms: Joseph Emile Jean

Décédé le 30 août 1973

à Metz n° 701

L'Officier de l'état civil,

Timbre et signature.

Femme.

Nom: FENDLER

Prénoms: Marie Rose

Décédée le 11 avril 1981

à Metz n° 251

L'Officier de l'état civil,

Timbre et signature.

— 3 —

NAISSANCE ET DÉCÈS DES ENFANTS

ISSUS DU MARIAGE

1° Carte ind. d'alim. (titre 3021) renouvelée à Me

Nom: Bour

Prénoms: Marie-Thérèse Joséphine Elaine

Née le 5 août 1948

à Metz

L'Officier de l'état civil,

Timbre et signature.

Décédé le

à

L'Officier de l'état civil,

Timbre et signature.

2° Carte ind. d'alim. (titre 3021) renouvelée à

Nom: Bour

Prénoms: Alice Marie-Rose

Née le 11 août 1951

à Metz à 23h 1/4

L'Officier de l'état civil,

Timbre et signature.

Décédé le

à

L'Officier de l'état civil,

Timbre et signature.

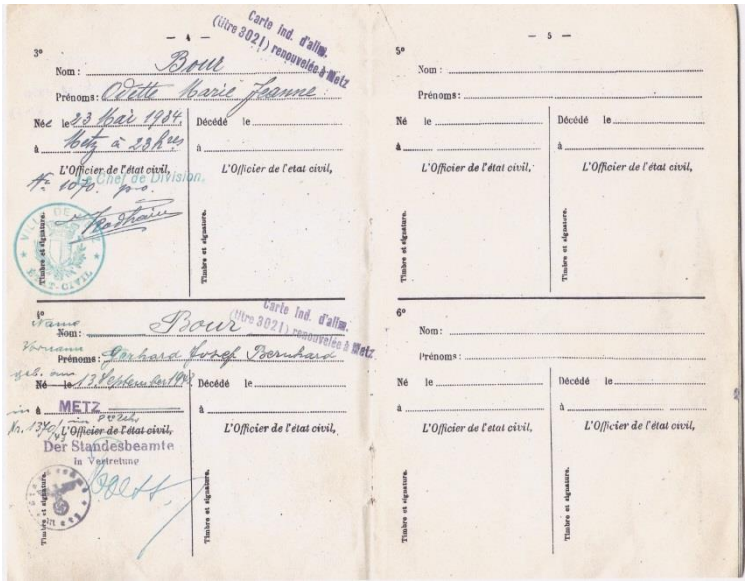

— 4 —

3° Carte ind. d'alim. (titre 3021) renouvelée à Metz

Nom: Bour

Prénoms: Odette Marie Jeanne

Née le 23 Mai 1954

à Metz à 23h 45

L'Officier de l'état civil,

Timbre et signature.

Décédé le

à

L'Officier de l'état civil,

Timbre et signature.

4° Carte ind. d'alim. (titre 3021) renouvelée à Metz

Nom: Bour

Prénoms: Gerhard Josef Bernhard

Né le 17 September 19[illegible]

à METZ

L'Officier de l'état civil,

Der Standesbeamte

In Vertretung

Timbre et signature.

Décédé le

à

L'Officier de l'état civil,

Timbre et signature.

— 5 —

5°

Nom:

Prénoms:

Né le

à

L'Officier de l'état civil,

Timbre et signature.

Décédé le

à

L'Officier de l'état civil,

Timbre et signature.

6°

Nom:

Prénoms:

Né le

à

L'Officier de l'état civil,

Timbre et signature.

Décédé le

à

L'Officier de l'état civil,

Timbre et signature.

Joseph dans les années 1930

Entre autres affectations, mon grand-père a enseigné à Rombas, une petite ville d'environ six mille habitants à une vingtaine de kilomètres au nord de Metz. Ce sera une étape d'une dizaine d'années essentielle pour les trois filles qui y passeront leur enfance et la période de l'annexion.

La famille résidait 16 rue de Versailles au premier étage d'une maison qui en comptait deux. L'appartement, mis à la disposition des enseignants par la commune, est agréable. Il y a deux balcons où l'on déjeune régulièrement, un jardin et un parc proche. Pas de salle de bain, mais une buanderie extérieure. Maman se souvient encore aujourd'hui de ses

deux copines d'alors, Yvette Thil, la fille de l'épicier et Elisabeth Hibou, une fille d'enseignants. C'est de leur bouche qu'elle apprend que le lièvre de Pâques ne vient pas déposer d'œufs en chocolat, et que le Père Noël est aussi une invention des grandes personnes. Outre les poupées qui tiennent une place importante dans l'imaginaire des petites filles, les enfants de la guerre jouent également à l'infirmière et secourent des blessés imaginaires, équipées de brassards à croix rouge, de bandages et de flacons divers. Les enfants jouaient beaucoup dehors. Alice et Marie-Thérèse avaient tendu une corde à sauter au travers de la rue et tous les enfants du quartier venaient y jouer. Ces mêmes enfants venaient également à la kermesse qu'avaient inventée les filles pour essayer d'y attraper un lot à la pêche miraculeuse !

De gauche à droite, Janine, Gérard et Alice à Rombas en 1944

L'hiver 1941 est rigoureux, environ 1,5 m de neige ; des chemins ont été tracés, ils représentent un vrai labyrinthe pour les enfants qui les empruntent.

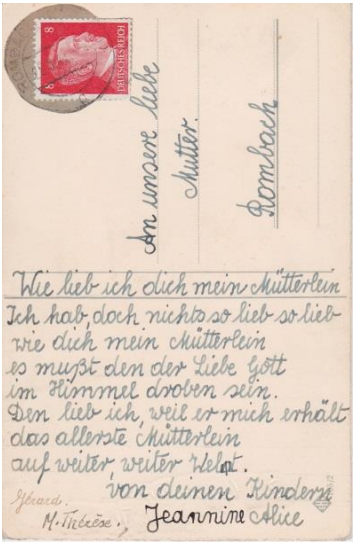

Carte offerte à l'occasion de la fête des mères à ma grand-mère, en 1944, par ses enfants. La carte est rédigée en allemand, qui est la langue obligatoire en Moselle occupée. Carte écrite par Alice et contresignée par les trois autres enfants. *« Comme je t'aime ma maman chérie. Je n'ai rien d'aussi cher que vous ma chère maman, (…) »*

La guerre va bouleverser quelque peu cette quiétude. La vie quotidienne devient plus compliquée et les rapports humains emprunts de suspicion et de doute sur les intentions inavouables des uns et des autres. Lorsque les soldats de la Wehrmacht défilent en chantant dans la rue de Versailles, d'aucuns se demandent si la collaboration ne serait pas un

choix judicieux. Après tout, la Moselle est déjà rattachée au Reich ! Une femme qui habite au bas de la rue se charge de renseigner les Allemands sur le « comportement patriotique » des uns et des autres, elle est vue écoutant aux portes afin de savoir ce qui se dit et ce qui s'écoute. Lorsque mon grand-père écoute la BBC, qui émet depuis Londres, c'est dans un silence quasi religieux, l'oreille collée au poste ; *« On n'osait pas bouger » raconte Alice.* La peur est omniprésente, entre autres celle d'être évacués vers une destination inconnue, sans préavis comme la famille de Monique, une copine des filles, trainée de force vers un camion allemand, et dont on n'aura jamais plus de nouvelles.

Le 20 avril n'est pas un jour comme les autres, c'est l'anniversaire d'Adolphe Hitler et, dans ces années, les jeunes sont appelés, par le biais des organisations de jeunesse auxquelles ils appartiennent, à souhaiter un bon anniversaire à « leur Führer ». A Rombas, ils sont rassemblés au stade de la ville et doivent écouter un discours élogieux à la gloire du dictateur sans manifester la moindre désapprobation. Ce qu'oublie un instant Alice, agacée, qui tire la langue. La réprimande, accompagnée d'une leçon de morale, calmera la jeune adolescente qui, à l'avenir, fera ce qu'il faut pour ne pas se faire remarquer.

Pour nombre d'adultes l'occupation impose une gymnastique quotidienne ; c'est un véritable tour de force que celui de jouer en apparence la collaboration, voire la neutralité, lorsqu'on est dans le monde du travail, au contact de collègues dont on ne connait pas les sentiments et les intentions, et de préserver dans le même temps son identité et son intégrité. La peur d'être dénoncé, arrêté, de perdre son emploi lorsqu'on est chargé de famille est permanente. En faisant le dos rond, mon

grand-père fera comme les autres pour tenter de traverser l'orage sans trop de dommages et demeurer avec ma grand-mère des « piliers » pour les enfants.

Les cartes de rationnement et autres tickets d'alimentation avec lesquels on peut se procurer les produits de première nécessité alimentaires (pain, viande, poisson, sucre, matières grasses, etc…) ou non-alimentaires (produits ménagers, vêtements, etc…) existent depuis 1940 et restreignent les envies. Chaque Français est classé par catégorie en fonction de ses besoins énergétiques, de l'âge, du sexe et de l'activité professionnelle de la personne, et reçoit alors la ration en rapport à la catégorie à laquelle il appartient. Gérard est en catégorie E: enfants âgés de moins de 3 ans. Janine est en Catégorie J2 : enfants âgés de 6 à 12 ans révolus, tandis que Marie-Thérèse et Alice sont classées J3, une catégorie qui regroupe les jeunes de 13 à 21 ans. Ne se livrant pas à des travaux de force, les parents sont des consommateurs classés en catégorie A. Bien que soumise au rationnement comme l'ensemble de la population, la famille ne souffrira pas de la faim. Mon grand-père possède à l'époque sept ruches à Fameck, à quelques kilomètres au nord de Rombas, des ruches qui donnent suffisamment de miel pour servir de monnaie d'échange contre d'autres produits, et pour fabriquer du nougat qui ravit petits et grands. *« Jamais je n'ai mangé autant de nougat de ma vie »* se rappelle Alice. Joseph se déplace également à Halstroff, dans le village où il a enseigné avant la guerre et où il conserve quelques amis qui lui fournissent des pommes de terre et du jambon qui ira sécher au grenier.

Tickets de rationnement pour le la

Fiche de suivi de l'enfant Bour Gérard

La fin de l'année 1944

Rombas, c'est aussi l'épisode difficile de l'évacuation de la famille en septembre 1944 vers Falck. Dans le cadre de la bataille de Metz, Allemands et Américains s'opposent violemment, dans des combats acharnés, d'août à décembre 1944, les populations civiles sont contraintes d'évacuer certaines localités situées dans la zone des combats.

Libération de Metz par les Américains en 1944

La date du 4 septembre 1944 est restée à tout jamais marquée dans les souvenirs d'Alice, souvenirs d'une grande acuité. Moment redouté depuis des mois, ordre est donné à la famille d'évacuer. Le verbe est fort et plein d'inconnu, de peur. La destination entendue, « *Thüringen* », en français, la Thuringe, un Land central d'Allemagne, capitale Erfurt. Dans la crainte d'un départ précipité, les sacs sont prêts, pour l'essentiel, depuis un moment car les Allemands ont des préavis très courts et n'ont guère d'égard pour les déplacés !

Gérard a un an, les filles dix et treize ans ; Marie-Thérèse est en vacances à la Schmelz. Les bagages sont chargés sur trois vélos et un landau que l'on pousse jusqu'à la gare de Hagondange. La route, longue de cinq kilomètres, est encombrée par la population qui est décomposée, des femmes allaitent, assises au bord de la route, de vieilles personnes récupèrent tant bien que mal de l'effort demandé.
Arrivés à la gare, c'est une longue attente qui commence, et Alice profite d'un moment d'inattention des parents pour découvrir le quai. Un Français visiblement non préparé à ce départ précipité tente de convaincre un soldat allemand qu'il ne peut entreprendre ce voyage en pantoufles. Il doit repasser à sa maison prendre quelques effets et des chaussures. En vain. *« Je vous interdis de quitter la gare »* lui intime la sentinelle. L'homme qui esquisse un mouvement de départ est alors abattu sur le quai. Alice, hébétée, rebrousse chemin et retrouve les parents qui n'ont rien entendu, le bruit sourd que dégage cette masse humaine a couvert la détonation. Le sang, la peur sont bien là.
On embarque finalement dans le train, vélos et landau sont mis dans un wagon en queue de train, la famille a la chance de rester groupée et trouve des places assises dans un compartiment. Dans un premier temps, le train se dirige vers Metz qui est traversé sous le regard circonspect de mon grand-père. En effet, contrairement à ce qui se disait, la ville n'est pas évacuée, on voit des femmes secouer draps et tapis à leur fenêtre. Passé ce moment de surprise, Alice se souvient d'un conciliabule discret entre les parents. Que se sont-ils dis ? Nul ne le sait mais, puisque Metz n'avait pas été évacué, le départ vers l'Allemagne pouvait être reconsidéré sous un autre angle. Il fallait en tous cas arrêter de subir et

quitter ce train avant le passage de la frontière. De la famille proche pourrait les héberger. Joseph avait sur lui, caché, un étui en métal blanc qui contenait des louis d'or. Il est alors allé voir le conducteur de la locomotive et a négocié un arrêt non prévu dans l'ordre de mouvement à la gare de Saint-Avold. Par chance, il n'y a pas d'Allemands dans le train qui s'arrête quelques minutes en gare, pour permettre à la famille de descendre et de récupérer vélos et poussette. La famille Bour, qui est la seule à descendre, se dirige ensuite vers la salle d'attente pour faire un point de la situation. C'est là qu'ils entendent les sirènes annonçant une attaque aérienne. Le train était-il un objectif de circonstance pour les aviateurs alliés, toujours est-il qu'il est bombardé. Les pertes humaines ne sont pas connues. Le 7 novembre 1944 et les jours suivants, près de 1300 bombardiers lourds américains déverseront des centaines de tonnes d'explosifs et de napalm sur les points stratégiques situés dans la zone de combat de la IIIe armée américaine. Le cimetière américain de Saint-Avold, le plus grand d'Europe avec ses 10 489 tombes, témoigne de la dureté des combats pendant la campagne de Lorraine.

A Saint-Avold, une amie de pensionnat de ma grand-mère, madame Becker, accueille la famille à bras ouverts, et prépare pour le repas du soir une immense omelette. L'étape suivante est moins conviviale et peu hospitalière. Un oncle Bour qui habite Boucheporn héberge pendant trois semaines la famille qui n'est pas la bienvenue, *« Nous aussi, on a été évacués et on a embêté personne »* s'entendent dire les parents. Tous les soirs, même menu : pommes de terre rôties et lait.

Las de cette situation, mon grand-père se mit en quête d'un attelage avec plateau pour se déplacer vers Falck. A la

Schmelz, si l'accueil est chaleureux, le danger est toujours présent car toute la région est dans la zone des combats. *« On est venu se mettre dans la gueule du loup »* répétera souvent Joseph qui craignait pour la sécurité de la famille. Les nuits passées à la cave à cause des bombardements sont nombreuses et marqueront les enfants. Juste au-dessus de leurs têtes se trouve une grosse pierre, pièce essentielle du moulin, qui pourrait causer des dommages importants en cas de chute.

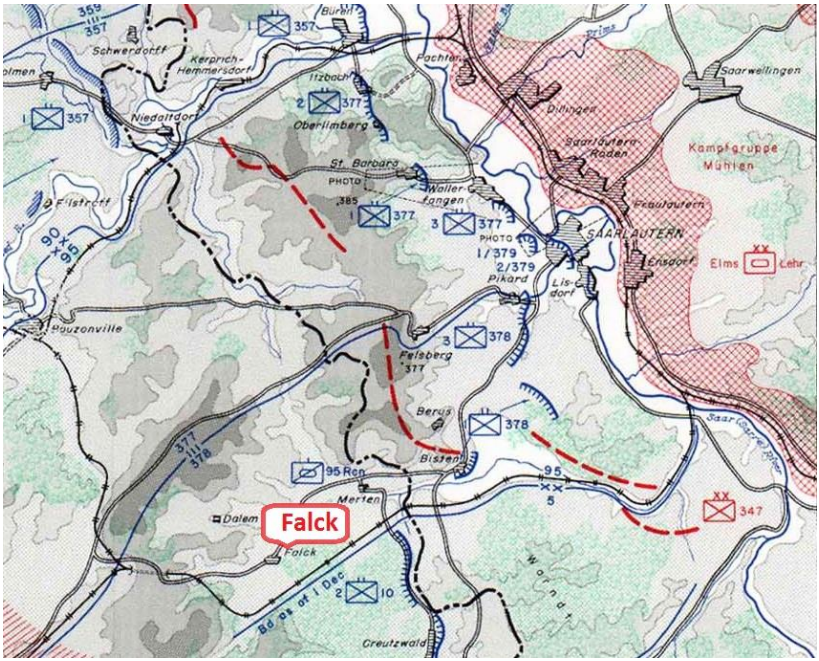

Avancée du XXe Corps vers la Sare, 25 novembre-2 décembre 1944

L'étape suivante est la libération de Falck, une opération qui ne laisse pas que des bons souvenirs dans la mémoire des uns et des autres. Dans les faits, les troupes américaines se croient déjà en Allemagne et ont peu d'égard pour la population. Il est vrai que la frontière théorique est à cinq kilomètres de la Schmelz ! De surcroit, les troupes allemandes nombreuses et combatives n'ont pas envie de laisser entrer l'ennemi chez eux, dans le « *Vaterland* ». Les combats seront rudes. Alice revoit encore aujourd'hui très clairement ces GI's américains courbés en deux et progressant dans la propriété, cherchant à éviter les tirs des soldats allemands embusqués derrière la ferme. L'un d'eux, blessé au visage, parviendra à s'échapper, et passera devant les enfants.

Sachant par expérience que les zones d'affrontement peuvent se transformer en zone de non-droit, mon grand-père avait mis à l'abri des tentations dans un bidon de lait argent, bijoux et objets personnels de valeur, et l'avait enfoui à l'écart des bâtiments. Un obus éclatera à quelques mètres de la cache mais le bidon ne sera pas découvert !

Une fois le danger écarté, la famille devra quitter la cave et sera d'abord surveillée par des hommes en armes qui, dans de meilleures dispositions, distribueront ensuite du chewing-gum et du chocolat. Très rapidement, l'ordre est donné à la famille d'évacuer l'exploitation qui est trop proche de la zone des combats. Une fois de plus, baluchon à la main, il faut partir. Le véhicule de transport sera mitraillé, mais plus de peur que de mal, c'est sans dommages que la famille atteint Dalem, une commune toute proche, où le garde champêtre demande à la population d'accueillir les réfugiés. Le premier jour est passé à la salle des fêtes de la commune. Les trois semaines suivantes sont passées dans une famille qui fait le

nécessaire pour accueillir dans les meilleures conditions possibles parents et enfants. Il manque de vaisselle, ma grand-mère devra aller à Falck acheter des bols !

Avec l'avancée des troupes alliées, la famille est autorisée à retourner à la Schmelz. C'est un spectacle de désolation qui les attend. Les Américains se sont comportés comme *« des sauvages »*, ce mot revient dans la bouche de tous ceux qui ont connu ce retour. Les tableaux ont été arrachés des murs, les soldats ont déféqué dans la salle à manger, les lustres et la vaisselle sont cassés, conserves et pots de confitures qui n'ont pas été chapardés ont été jetés dans l'étang, le petit pont a été dynamité, certaines volailles ont eu les pattes cassées ou coupées, on a tenté de forcer le coffre-fort.

Les documents historiques retrouvés témoignent d'une attaque aérienne à Dalem, le 19 novembre 1944. Un convoi militaire allemand composé de canons tirés par des attelages de chevaux se replie et cherche refuge derrière la Sarre qui constitue un rempart naturel. A l'orée de la forêt de la Schmelz, le convoi est pris à partie par une escadrille de Chasseurs-bombardiers américains, des *P-47 Thunderbolt*, qui les mitraillent. Il y deux morts parmi les soldats allemands.
On trouve trace également des combats du 28 novembre 1944. A Falck, est signalée la présence de troupes de la 25e *Panzer Grenadier Division,* qui se heurtent au 3e bataillon du 378e régiment d'infanterie américain qui appartient à la 95e division d'infanterie du XXe Corps d'armée US. Ce même XXe Corps qui donnera son nom à la rue où habitera quelques mois plus tard la famille à Metz… Les combats sont âpres autour de la colline de « La Grande Saule », l'ennemi est en nombre et les Américain sont contraints de reculer dans

l'après-midi sur Hargarten. Dans la nuit, ils déclenchent des tirs d'artillerie lourde sur la zone de Falck et engagent des chars lourds. Le 29, les Allemands continuent à défendre la position de « La Grande Saule » ; trois contre-attaques allemandes, d'une force de cinquante hommes, sont menées. Les troupes engagées sont jeunes et mal entraînées ; néanmoins, les attaques sont menées avec zèle et fanatisme, et il y a de nombreux morts. L'objectif est finalement atteint par les Américains, le 3e bataillon assure les communications de Falck vers le 1er bataillon à Merten. Le village est libéré.

Insigne de la 95e division d'infanterie américaine

Le texte qui suit est un autre témoignage qui témoigne de la violence des combats lors de la libération de la région en 1944. Il émane de *Julie MAYER née DAMM, qui nous narre "sa" libération du village, Hargarten, aux aurores du lundi 27 novembre 1944, cachée au fond d'un tunnel dans la forêt !*

« Chaque année, à l'approche du 27 Novembre, de douloureux souvenirs renaissent chez tous ceux qui ont connu les affres de cette terrible nuit dans le tunnel.

En ces effroyables journées de la fin novembre 1944, nous entendions jour et nuit le grondement des canons dans le lointain. Jour après jour, le front se rapprochait. A notre

stupéfaction l'armée allemande installa, sur la Steige, des pièces d'artillerie lourde dirigées vers Téterchen. Des chasseurs bombardiers alliés passaient et repassaient sans arrêt en rase-motte au-dessus de nos maisons. Ils harcelaient l'ennemi avec leurs mitrailleuses et attaquaient les colonnes de camions et autres véhicules militaires allemands qui s'abritaient près des maisons pour ne pas être vus. Lorsqu'on apprit que l'armée américaine avait encerclé Boulay, une véritable panique s'empara de la population. Presque toutes les maisons furent réquisitionnées par les troupes allemandes afin de servir de remises, de magasins ou d'hébergement (il s'agissait principalement de soldats SS).

Le dimanche 26 novembre 1944, en raison de l'imminence d'une bataille dans notre village, peu de paroissiens s'étaient rendus à la grand-messe célébrée à 7 H 30. Beaucoup de familles cherchèrent refuge dans des abris de fortune, grottes ou galeries minières dans la forêt ou bien dans des caves voûtées pleines à craquer.

Ce matin-là, sur le conseil d'un sous-officier allemand qui faisait partie du commando de dynamitage du tunnel de la Steige, les habitants des rues du Ruisseau et de l'Eglise décidèrent d'aller se réfugier dans les chambres à dynamite du petit tunnel creusé sous la colline du Benchels (l'entrée se trouvait à l'orée de la forêt, derrière l'église). Les hommes commencèrent à y transporter de la literie et des vivres. Aux environs de midi, une ordonnance allemande apporta l'ordre de repli. Immédiatement, les soldats allemands plièrent bagages et s'enfuirent vers Falck.

Bientôt un premier obus explosa au-dessus de nos maisons. Sur injonction de quelques hommes qui avaient décidé de rester sur place pour surveiller nos demeures, les femmes et les enfants se hâtèrent vers le tunnel. Tout en évitant de nous faire repérer des avions, tremblants sous la pluie d'obus qui sifflaient au-dessus de nos têtes, courant et rampant, exténués et à bout de souffle, nous gagnâmes ces fameuses chambres à explosifs. Le contenu en avait été transféré préalablement dans le grand tunnel afin de renforcer la puissance de destruction. Il s'agissait de sombres refuges, sans aération, aux parois froides et humides. Nous grelottions et suffoquions dans l'attente angoissante de la suite des évènements.

A l'extérieur, le grondement des canons qui bombardaient sans interruption, résonnait avec une force décuplée dans ce tunnel porteur d'échos. Nous imaginions notre village réduit à feu et à sang. Le jour baissait, nous avions froid dans nos cachettes ; les enfants pleuraient. Il n'était pas question de dormir et la lueur vacillante d'une bougie donnait un air lugubre à notre triste séjour. Tout à coup, une formidable déflagration nous fit sursauter. Elle fut bientôt suivie d'une seconde détonation, si intense que nous crûmes notre tunnel ébranlé dans ses fondements. Il s'agissait en fait du dynamitage du grand tunnel de la Steige.

Lorsqu'après cette effroyable nuit, nous nous risquâmes hors de nos abris afin de prendre l'air et de nous dégourdir les membres, l'aube se levait en ce jour mémorable du 27 Novembre 1944. Dans le lointain, à l'autre extrémité du tunnel, on entendait distinctement des roulements de chaînes et des grondements de moteurs. Il s'agissait de chars américains Sherman qui arrivaient par la rue de la Croix et se dirigeaient

vers le village ! Plus près de nous, nous vîmes des silhouettes gesticuler dans le brouillard. Cette fois-ci il y avait du nouveau et du jamais vu : des soldats américains firent irruption dans le tunnel et nous mirent en joue. Soudain une voix nous ordonna en allemand « Kommt alle heraus !» (sortez tous !).

Nous ne nous fîmes pas prier et, brandissant nos mouchoirs et autres chiffons en guise de drapeaux blancs, nous sortîmes du tunnel en criant : « Vive la France ! Vive l'Amérique ! ». Les G.I.'s baissèrent leurs armes et inspectèrent le tunnel et ses alentours. Nos hommes arrivèrent sur ces entrefaites afin de nous reconduire au village. Et c'est éreintés et noirs de suie, mais heureux d'être libérés, que nous prîmes allègrement le chemin du retour.

Les Américains occupèrent Hargarten. A part quelques dégâts insignifiants, notre cher village était encore debout. Les obus qui nous avaient tant effrayés, avaient surtout explosé dans les prés ou dans la forêt. Saint-Michel le patron de notre paroisse, que nous implorions si souvent dans nos moments de détresse, nous avait visiblement protégés ! »

A la fin de l'année, Joseph parvient, grâce au boucher de Falck qui met à sa disposition un attelage, à se faire véhiculer jusqu'à Rombas. C'est un autre spectacle de désolation qui l'attend. En l'absence de la famille, l'appartement a été visité semble-t-il par des FFI (résistants membres des Forces Françaises de l'Intérieur) et par l'instituteur qui habitait au rez-de-chaussée de la maison. Ce dernier portait même les chaussures de mon grand-père et avait « emprunté » la machine à coudre de ma grand-mère, machine qui sera récupérée grâce à son certificat qui comportait le numéro de série, et que possédait encore la famille ! La plupart des vêtements et autres biens ont été volés. Afin de venir en aide aux sinistrés, la commune distribuera des draps !

Ce vol marque une rupture définitive avec Rombas et son environnement. En qui avoir confiance désormais ? Mon grand-père demandera et obtiendra sa mutation, ce sera Metz, d'avril 1945 à septembre 1946.

Avant de quitter Falck et ses combats, il n'est pas inutile de rappeler que la commune a payé un lourd tribu à la guerre. Les pertes sont importantes parmi les « Malgré-Nous », ces Lorrains obligés de combattre sous l'uniforme allemand. Falck comptera ainsi 36 morts en 1939-1945, 34 sur le front de l'Est dont 15 en Russie et 19 en Lettonie, Estonie, Pologne, Roumanie et Prusse.

Rue du XXe Corps américain.

Après le décès des parents Bour en 1943-44 et le partage des biens, la famille emménage à Metz dans la maison située au 1 rue Amable Tastu (la maison possédait une façade dans cette rue et une, rue du XXe Corps américain). Pour mémoire, car le nom n'est pas courant et m'a interpellé lorsque j'étais plus jeune, Amable Tastu », est une femme de lettres française née à Metz en 1798 et morte en 1885. Mes grands-parents habiteront cette maison jusqu'en 1968. Très grande et difficile à entretenir, mon grand-père se résoudra difficilement à la mettre en vente, pour acheter une maison plus petite.

La rue du XXe Corps était une rue animée. Tous les commerces étaient représentés, coiffeur, bureau de tabac, épiceries, magasin de chaussures et blanchisserie, boulangerie, crémerie, cafés, cordonnier, boucherie-charcuterie, marchand de bicyclettes, fruits et légumes. Proches de la maison, on trouvait un photographe, le café-restaurant « La Madelon », une épicerie « Les coopérateurs de Lorraine » et le café « La pinte du Nord ». A l'extrémité de la rue se trouvait le petit-séminaire construit entre 1851 et 1854 et l'usine à gaz construite en 1874.

Avec mes yeux d'enfant, la maison était imposante. Rue Amable Tastu, une fois passée la grille on pénétrait dans une cour pavée où je faisais de temps à autre du cyclorameur, un tricycle d'enfant que l'on fait avancer avec les bras. Il y avait à gauche un jardin où étaient cachés les œufs et le lièvre en

chocolat, à Pâques, et un magnifique lilas qui embaumait au printemps.

Et il y avait la « *Werkstatt* », un antre souterrain à mi-chemin entre la caverne d'Ali Baba et la brocante de Marcel Pagnol dans La gloire de mon père. Très conservateur, tout objet avait plusieurs vies et tout pouvait resservir, mon grand-père stockait donc dans cette cave les outils, instruments, ustensiles, articles, bibelots en sommeil. Combien de fois ai-je espéré voir sortir de ce bric-à-brac un casque à pointe, symbole ultime à mes yeux de la Grande Guerre ! Cela ne se fera pas, point de *« Pickelhaube »* dans la malle aux trésors !

Après avoir monté un escalier en bois régulièrement ciré, on entrait au premier étage dans l'appartement avec comme lieu de vie principal, la cuisine. C'était la pièce à vivre que l'on ne quittait pas. La table de bois comportait un tiroir central, c'est là qu'étaient rangés les crayons de couleur et les albums à colorier. S'aventurer en dehors de cette cuisine tenait de la bravade, voire de la désobéissance.

Le salon et la salle à manger n'étaient utilisés que pour les occasions exceptionnelles, on n'y entrait pas, sauf à Noël ; pour l'occasion Joseph jouait du piano. Toujours à Noël, mon grand-père composait une crèche imposante avec du papier roche et de grands santons qui donnaient un peu d'humanité à Jésus, Marie et Joseph, bien plus que le grand tableau d'un Christ crépusculaire qui trônait dans l'une des chambres. Rajoutez le Suisse de l'église Saint-Joseph en grande tenue écarlate, canne et bicorne (bedeau chargé de la surveillance de l'église et du bon ordre des cérémonies), et le petit garçon que j'étais avait une idée assez peu chaleureuse de la religion !

L'une des chambres du fond était meublée en style Louis XV, avec volets intérieurs, une estrade, un lit avec des hauteurs impressionnantes d'édredons et un grand fourneau de brique émaillée vert. Vous avez dit *« étrange »* ? Au balcon de cette chambre, était accroché un grand drapeau français le 14 juillet.

La maison était grande et réclamait un entretien continu et des réparations fréquentes, un volet, une gouttière, une fenêtre, etc. Mon grand-père y consacrait beaucoup de son temps libre. De ce fait, il restait peu d'heures à consacrer aux loisirs et beaucoup de tension due à la surcharge de travail. Lorsque tout ne se passait pas comme il le souhaitait lors de ses travaux de bricolage, on pouvait l'entendre prononcer parfois, sur un ton agacé, cette exclamation étonnante qui n'avait de sens que pour lui : *« Himmel, Arsch und Zwirn »* qui traduite littéralement signifiait : *« Le ciel, mon derrière (ou mon cul) et le fil à coudre ».* Avouez que cela ne veut pas dire grand-chose !

Lorsqu'il parvenait à prendre quelques jours de vacances, il aimait, en saison, aller skier, surtout en Autriche, un pays qu'il appréciait beaucoup. Il partait alors avec sa sœur Anna, ma grand-mère et les enfants restaient à la maison. Ce sport conservait, à l'époque, un côté élitiste, et assez peu de facilités. Les pistes n'étaient pas équipées de remontées mécaniques, et la pratique consistait le plus souvent en une fastidieuse montée, à pieds, les skis sur l'épaule, suivie d'une rapide descente.

Joseph en Autriche, vers 1950

Dans les années 1960, est apparue la télévision, une chaine publique qui diffusait en noir et blanc quelques heures par jour ; mon grand-père lui portait une attention toute particulière les soirs d'élection. L'attente des résultats qui se prolongeait fort tard était fébrile et ponctuée de commentaires qui traduisaient assez bien son attachement au gaullisme.

Sans être malheureuse, la jeunesse de maman, très encadrée, n'a pas été très gaie. Les interdits sont nombreux Il n'y a pas de voiture à la maison et les sorties sont souvent limitées à la sortie dominicale obligatoire, en « habits du dimanche », au jardin botanique qui est proche de la maison. Heureusement, Lisette, l'amie d'enfance, partage ces moments qui deviendront pénibles à vivre à l'adolescence.

Lisette avec qui Janine sort de temps à autre en ville. On va bras dessus, bras dessous à la kermesse du quartier aux beaux jours. On parle assez peu à la maison, les repas sont pris en silence, seuls les parents échangent à table.

Les séjours en colonie de vacances, une fois à Domrémy dans la Meuse, une autre à Binic en Bretagne permettent de « voir du pays » et de se faire des copines. Dans les colonies de l'époque, une partie non négligeable du temps est consacrée le matin à l'épluchage des légumes et plus particulièrement des pommes de terre. Les corvées n'existent pas qu'à l'armée ! Les après-midi de pluie à Binic, les filles brodent. S'il fait beau, elles vont se promener en chantant dans les rues, en groupe. On visite la région en petit train avec des sièges en bois peu confortables. Le système des bons points est en vigueur, Janine gagnera une poupée et un ballon.

Même âgée de 18 ans, le retour à la maison doit se faire impérativement avant 19h. Les écarts sont interdits. Il faut se cacher pour mettre du vernis à ongles. Le cinéma sera pour plus tard, avec Pierre, son futur mari. L'école de couture « Pierrat », dans laquelle Janine suit les cours, permet de s'évader et de se réaliser dans la confection d'habits que l'on apprend à dessiner, à couper, à assembler. Il est vrai que troisième fille sur trois, les habits portés sont le plus souvent ceux des sœurs ainées. La revanche sera terrible pour Papa qui devra faire face à des armoires pleines de vêtements quelques années plus tard !

Ma grand-mère était une personne maladive qui souffrait, entre autres, de problèmes cardiaques et d'angine de poitrine.

C'était un handicap qui sera une vraie gêne pour une vie de couple et de famille équilibrée et harmonieuse.

Ma grand-mère

Lorsqu'elle avait un malaise, on faisait alors appel au docteur Bourgeois, le médecin de famille, qui intervenait rapidement, même en pleine nuit, vêtu de son costume-cravate. C'était une autre époque pourtant pas si lointaine où la notion de médecin de famille avait un sens concret bien différent du médecin traitant déclaré aujourd'hui à la sécurité sociale. *« Vous avez le cœur en décomposition »* lui aurait dit le médecin en utilisant des termes, somme toute, peu médicaux ! Les cures thermales dans les Vosges à

Plombières-les-bains près d'Epinal et les séjours dans la maison de cure et de convalescence aux Trois Epis, en Alsace ont émaillé sa vie. Il est permis de penser que ces problèmes de santé ont joué sur son caractère parfois renfermé et peu communicatif. Elle décèdera d'un œdème pulmonaire le 11 avril 1981, à presque 80 ans.

Mon grand-père était tout autre. Plus ouvert, gentil et humain, il est davantage en empathie avec ses proches. Il n'impose que très rarement son point de vue et préfère expliquer ; c'est parfois une « leçon de vie » qui est donnée aux enfants, l'instituteur n'est jamais très loin. Ainsi, à côté du compteur électrique, il expliquera à Alice que l'électricité coûte cher, que plus la roue du compteur tourne, plus la dépense est élevée. La leçon n'a jamais été oubliée.

Très économe à une époque où l'instituteur gagnait peu, mon grand-père, pour améliorer le quotidien, donnait des cours de français et, lors de certaines affectations, assurait également la fonction de secrétaire de mairie. Proche de ses enfants, il avait le souhait de laisser un patrimoine à chacun d'entre eux. Il a plutôt bien réussi, compte tenu des salaires relativement modestes dans la fonction publique. Il racontait que lors de la déclaration de guerre, en 1939, le montant de ses économies lui aurait permis d'acheter une maison de cinq pièces. A la fin de la guerre, la même somme permettait l'acquisition d'une paire de chaussures !
Dans la maison occupée rue du XX Corps, deux chambres et deux appartements étaient réservés à la location. La vie de la famille a été fortement marquée par ce mode de vie qui impliquait que ma grand-mère ne puisse pas toujours suivre

son mari dans certains postes. Il fallait que quelqu'un demeure à Metz et assure l'intendance ! A Haute-Yutz, de 1946 à 1948, ce sera donc Janine qui, à l'âge de 12 ans, s'occupera de son père (courses, préparation des repas, tenue de l'appartement) en plus des cours qu'elle suit dans la classe de son père !
Jamais malade, peu adepte des médecins, il soulagera une hernie inguinale avec une ceinture. Joseph décèdera le 30 août 1973, âgé de près de 74 ans, des suites de l'obstruction de l'artère carotide par un caillot de sang.

Mon grand-père

Partagés entre deux cultures.

Partagés entre deux cultures, les Lorrains qui ont vécu cette époque le sont assurément. Davantage Français qu'Allemands ? ou l'inverse ? La réalité est complexe et la germanisation de la culture a laissé une empreinte forte pour quelques générations.

Même s'il ne se sentait pas Allemand et avait refusé d'intégrer, un syndicat professionnel pendant l'occupation, mon grand-père parlait un allemand plus pur (le *« Hoch Deutsch »*) que nombre d'Allemands. Ce compliment émanait de la bouche même d'Allemands rencontrés lors de vacances passées à Friedrichshafen lorsqu'il rendait visite à Janine et à Pierre. De même, ma grand-mère, lors de ses séjours en maison de repos, nous envoyait des cartes postales écrites en allemand, langue qu'elle maîtrisait mieux que le français, à l'écrit.

Pour les enfants nés dans les années 30, les années d'annexion ont été des « années en Allemand », où parler français était punissable. C'est un marqueur fort qui laisse des traces dans la construction de l'adulte, un handicap. Ainsi Maman, née en 1934, fait l'apprentissage de l'écriture et de la lecture en allemand. Ce n'est qu'à l'âge de 11 ans qu'elle découvre la langue de Molière avec pour conséquence une scolarité gâchée et une maitrise imparfaite des deux langues. Alice, qui rêvait de devenir institutrice, se souvient de ces années perdues à l'école allemande.

« Le changement brutal de langue a été traumatisant, *je n'ai rien compris des cours dispensés pendant les deux premières années. Je récitais bêtement des récitations sans en comprendre la signification »*.

Le retard pris pendant cinq années par rapport aux enfants qui ont été évacués dans d'autres départements et qui ont suivi une scolarité en français est irrattrapable en 1945, malgré les cours donnés par le père.
Aujourd'hui encore l'attirance est marquée pour les émissions de variété d'outre-Rhin, la musique populaire voire folklorique, les sonorités germaniques sont recherchées lors de certaines occasions festives. Cet ancrage dans le mode germanique tient-il d'une quête identitaire ou d'un clin d'œil au monde de l'enfance, celui où il était interdit de parler français à l'école ?

La germanisation forcée de la vie quotidienne en Lorraine annexée a été rapide et violente ; c'est à marche forcée que les Nazis ont voulu supprimer toute trace de la présence française. L'identité même des personnes a été modifiée, en témoigne l'enregistrement des prénoms des nouveau-nés en allemand. Gérard, le frère de maman, né en 1943, est déclaré avec les *« Vorname »* (prénoms) de *Gerhard, Josef, Bernhard*

La tradition germanique est également inscrite dans le quotidien. Quelques coutumes méritent d'être signalées comme le Chritkind. Avant que le Père Noël ne s'impose, jadis le 24 décembre au soir, Christkind apportait des friandises et des cadeaux, c'était une dame habillée de blanc et ressemblant à un ange. J'ai le souvenir, enfant, dans les années 1960 d'avoir reçu la visite de cet ange chargé de cadeaux qui s'était égaré du côté de Phalsbourg. S'inscrivant dans cette tradition, le Père Noël ne passait pas à la maison le 25 matin mais dans la soirée du 24.

Outre la maison des 3 petits cochons, le comte d' Hansel et de Gretel raconté par ma grand-mère m'aura marqué. Terrifiant, envoutant, incroyable ! Je ne résiste pas à vous la raconter pour celles et ceux qui auraient oublié !

« Hansel, un petit garçon, et sa sœur Gretel sont les enfants d'un pauvre bûcheron. Craignant la famine, l'épouse du bûcheron – la belle-mère des enfants – le convainc de les perdre dans la forêt. Hansel et Gretel entendent son plan et, recueillant de petits cailloux blancs, marquent le chemin jusqu'à chez eux ; ainsi la tentative de les perdre échoue. Toutefois, la mère pousse le père à réessayer, et cette fois, les deux enfants n'ont que des morceaux de pain à jeter derrière eux. Une fois abandonnés en pleine forêt, ils réalisent que le pain a été mangé par les oiseaux.

En errant dans la forêt, Hansel et Gretel trouvent une maison en pain d'épices avec des fenêtres en sucre, qu'ils commencent à manger. L'habitante de la maison, une vieille femme, les invite et leur prépare un festin. Cependant, la vieille femme est une sorcière qui a construit la maison pour attirer les enfants, afin de les manger. Elle enferme Hansel dans une cage, et fait de Gretel sa servante.

Gretel pousse la sorcière dans le four

Gretel doit cuisiner afin d'engraisser son frère Hansel et, chaque jour, la sorcière vérifie s'il est suffisamment gras pour être mangé. Comme elle est à moitié aveugle, elle demande à Hansel de lui donner son doigt et celui-ci lui tend à sa place un os. La sorcière a l'impression que Hansel ne grossit pas et les enfants gagnent ainsi du temps. Mais un jour, folle de rage, elle n'a plus la patience d'attendre et décide de manger Hansel.

Alors qu'elle se prépare à cuire Hansel, la sorcière demande à Gretel de regarder dans le four pour voir s'il est prêt. Mais Gretel lui dit qu'elle est trop petite et la sorcière doit vérifier elle-même. Alors qu'elle se penche dans le four, Gretel la pousse et referme la porte derrière elle. La sorcière meurt ainsi carbonisée.

Les enfants prennent les joyaux qui se trouvaient dans la maison de la sorcière, et décident de rentrer chez eux.

Mais alors que les enfants arrivèrent face à un lac, ils se rendirent compte qu'il était trop profond pour être traversé à la nage. Mais Gretel vit soudain deux cygnes blancs, et Hansel eut l'idée de monter dessus pour traverser. Ils enfourchèrent les cygnes et rentrèrent chez eux avec les joyaux de la sorcière. »

Enfin, cette chanson « Malbrough s'en va-t-en guerre » chantonnée par ma grand-mère et qui résonne encore à mon oreille ; elle conte les mésaventures de Malborough, un général anglais qui combattit contre les Français à la bataille de Malpaquet en 1709, sous le règne de Louis XIV. La chanson fut ensuite oubliée, survivant seulement dans quelques coins de campagne, en l'espèce à la Schmelz. Pour l'anecdote, il paraît que Napoléon l'entonnait à chaque fois qu'il montait à cheval pour partir en campagne!

« Malbrough s'en va-t-en guerre
Mironton, mironton, mirontaine,

Malbrough s'en va-t-en guerre
Ne sait quand reviendra (bis)
Il reviendra-z-à Pâques
Mironton, mironton, mirontaine
Il reviendra-z-à Pâques
Ou à la Trinité (bis)
La Trinité se passe,
Mironton, mironton, mirontaine,
La Trinité se passe
Malbrough ne revient pas (bis)
Madame à sa tour monte
Mironton, mironton, mirontaine,
Madame à sa tour monte
Si haut qu'elle peut monter (bis)
Elle voit venir son page,
Mironton, mironton, mirontaine,
Elle voit venir son page
Tout de noir habillé (bis)
Beau page, mon beau page
Mironton, mironton, mirontaine,
Beau page, mon beau page
Quelles nouvelles apportez ? (bis)
Aux nouvelles que j'apporte
Mironton, mironton, mirontaine,
Aux nouvelles que j'apporte
Vos beaux yeux vont pleurer (bis)
Quittez vos habits roses
Mironton, mironton, mirontaine,
Quittez vos habits roses
Et vos satins brochés (bis)
Monsieur Malbrough est mort
Mironton, mironton, mirontaine,
Monsieur Malbrough est mort
Est mort et enterré (bis) »

Quelques anecdotes, pêle-mêle.

Pêle-mêle, ce sont quelques images brutes qui me reviennent en mémoire, et qui n'ont d'autres parfums que ceux de souvenirs d'enfance, comme ces pigeons que mon grand-père avait décidé de capturer rue du XXe Corps, pour les cuisiner avec des petits pois. Les volatiles ne se sont pas laissé attraper facilement, je revois mon grand-père, les mains en sang, des pansements, des pigeons cuits avec une viande assez dure.

Mon grand-père se déplaçait beaucoup à vélo, même lorsqu'il portait chemise et cravate. Je le revois mettre des pinces au bas de ses pantalons pour ne pas les graisser avec la chaine. il a toujours regretté de ne pas avoir passé le permis de conduire les automobiles. Il avait passé, lorsqu'il était jeune, le permis moto mais n'avait pas pratiqué, par appréhension.
Cette anecdote m'amène naturellement à vous parler de mon premier vélo, c'est lui qui me l'avait acheté. Je devais avoir cinq ou six ans, il était de couleur blanche avec de gros pneus et n'avait pas de freins !

L'arrivée de la Renault « Dauphine » dans la famille, au milieu des années 1960, a été un événement. C'était une petite berline à 4 portes à moteur arrière qui offrait enfin la liberté de mouvement même si elle contraignait Gérard à en être le chauffeur permanent ! Point de chauffage dans la voiture, quelques souvenirs glacials, notamment lors d'un voyage Metz-Phalsbourg à Noël.

De mon grand-père, je conserve, entre autre, l'image de cet homme grand, droit, toujours bien mis, affectueux, à l'écoute, et sensible.

Deux anecdotes viennent corroborer cette impression d'extrême sensibilité. Marqué par elles, il les a racontées à plusieurs reprises.

Enfant, sa mère lui donnait tous les jours une pièce pour aller acheter un petit pain pour son goûter. Sur le chemin de l'école, il traversait un pont où était assis un aveugle qui mendiait et Joseph lui donnait la pièce, pensant soulager le pauvre homme. Un jour, il vit l'aveugle ivre se saouler dans un café. Peiné, en colère, Joseph se sentit trahi et abusé par cet homme sans retenue.

Une autre fois, toujours dans l'enfance qui demeure cette période de construction si importante pour le futur adulte, Joseph dut essuyer des reproches qui lui semblaient sans fondement. Tous les jeudis, encadrés, les élèves de l'école préparatoire à l'école normale, sortaient en ville. Lors de l'une de ces sorties, Joseph reconnut sur le trottoir d'en face une jeune fille de son village et l'interpella. Cette attitude fut jugée mal à propos et indigne par le surveillant qui le contraignit à aller se confesser ! On ne badine pas avec … Disproportionnée et injuste, cette décision révolta longtemps mon grand-père.

Le pain de seigle est ma madeleine de Proust ; elle est attachée à mon grand-père qui s'approvisionnait chez un boulanger situé après le pont de chemin de fer. C'était un petit pain à la mie compacte de couleur grise et qui sentait fort. Il y avait à côté de la boulangerie un cordonnier qui ressemblait à Gepetto. En passant sous le pont, une locomotive lâchait parfois sa vapeur. Pépère me tenait par la main …

La famille, aujourd'hui.

S'ils se retournaient aujourd'hui, mes grands-parents verraient dix petits-enfants, dix-huit arrière-petits-enfants, et onze arrière arrière-petits-enfants. De nouveaux patronymes sont venus enrichir la famille : Martin, Holtz, Porchet, Boulay, Thomasenski, Portman, Clerget, Blandel, Machet, Mary, Poilpot, Richard, Bird, Janssen-Weets. Ils verraient également une famille qui a bougé et s'est éloignée, pour quelques-uns de ses membres, de Lorraine, pour s'établir dans le sud, le sud-est ou le sud-ouest de la France, en région parisienne, voire au Cambodge. Ils verraient enfin que les jeunes générations ont définitivement quitté la terre, que la palette des métiers exercés s'est élargie considérablement et a épousé le progrès ; si le corps enseignant exerce toujours une attraction, on trouve désormais des ingénieurs, des chefs d'entreprise, des commerciaux, une gestionnaire dans le service à domicile ! Ils seraient également rassurés qu'aucune nouvelle guerre n'ait été déclarée et que la Lorraine soit en paix.

Pour s'y retrouver ...

Ascendance de BOUR Joseph Emile Jean

12-BOUR
Jean-Pierre
Instituteur
*** 21 nov 1863**
Laudrefang (57)
† 8 déc 1943
Metz

6-BOUR
Joseph Emile Jean
Instituteur, directeur d'école.
° 30 oct 1899
Etzling
† 30 août 1973
Metz

13-GRIMMER
Marie Margueritte

° 12 fév 1865
Boucheporn (57)
† 27 sept 1944
Metz
x 25 juil 1887 - Boucheporn (57)

24-BOUR
Nicolas
conducteur de train, chef de gare
*** 25 avr 1837**
Faulquemont (57)
† 18 déc 1881

48-BOUR
Jean-Pierre
journalier ?
*** 15 mai 1793**
† 9 jan 1868

49-KLEIN
Anne

x 30 août 1826 - Rémering-lès-Puttela…

25-GRIMMER
Catherine

° 23 sept 1829
Laudrefang (57)
† 9 fév 1912
Sarrebrück

50-GRIMMER
Nicolas

° 11 juil 1782 - Boucheporn (57)
† 7 oct 1863 - Laudrefang (57)

51-SIMON
Catherine

° 11 oct 1794 - Ham-sous-Varsberg (57)
† 7 sept 1842 - Laudrefang (57)
x 29 avr 1821 - Laudrefang (57)

26-GRIMMER
Jean

° 25 oct 1818
Boucheporn (57)
† 14 déc 1888
Boucheporn (57)

52-GRIMMER
Pierre
laboureur
° 24 mars 1776 - Boucheporn (57)
† 16 nov 1819 - Boucheporn (57)

53-VILM
Suzanne

° 28 août 1786
† 11 juil 1865 - Boucheporn (57)
x 24 jan 1809 - Laudrefang (57)

27-CROMBACH
Margueritte

° 8 fév 1836
Boucheporn (57)
† 13 fév 1905

x 26 nov 1864 - Boucheporn (57)

54-CROMBACH
Nicolas

° 16 avr 1801 - Boucheporn (57)
† 1880 - Boucheporn (57)

55-SCHNEIDER
Margueritte

° 9 mars 1805 - Bambiderstroff (57)
† 1874 - Boucheporn (57)
x 23 fév 1829 - Boucheporn (57)

Ascendance de FENDLER Marie-Rose

7-FENDLER
Marie-Rose
Sans
° 11 oct 1901
Falck (57)
† 11 avr 1981
Metz

14-FENDLER
Claude Louis
meunier, agriculteur, maire
° 22 nov 1854

† 11 fév 1941
Hargarten-aux-Mines (57)

15-QUIRIN
Anne Elisabeth

° 27 jan 1860
Wherden
† 22 mai 1919
Falck (57)

28-FENDLER
Louis Hubert
Meunier
° 3 nov 1823
Hargarten-aux-Mines (57)
† 14 fév 1900
Falck (57)

29-BOULLIER
Marie Barbe

° 5 déc 1819
Bisten
† 17 fév 1895
Falck (57)
x 21 fév 1854 - Hargarten-aux-Mines…

30-QUIRIN
Pierre
Meunier, marchand de bois, maire de…
° 22 mai 1829
Wherden
† 27 juin 1894
Wherden

31-LECLERC
Elisabeth

° 9 fév 1839
Burbach (67)

56-FENDLER
Claude Charles
Brasseur Aubergiste Tonnelier
° 7 jan 1798 - Hargarten-aux-Mines (57)
† 24 juil 1872 - Hargarten-aux-Mines (57)

57-GUERSING OU GERSING
Rosine ou Rose

° 28 sept 1797
† 3 oct 1887 - Hargarten-aux-Mines (57)
x 21 jan 1819)

58-BOULLIER
Joseph
Cultivateur
° 22 mars 1791 - Uberhern
† 12 juil 1870 - Bisten

59-KUNTZLER OU CONTZLER
Catherine

° 7 sept 1790
† 28 oct 1873 - Bisten
x 6 mars 1810 - Bisten

60-QUIRIN
Jean-Paul
Meunier, propriétaire
° 18 déc 1782 - Geislautern
† 17 nov 1841 - Wherden

61-BIESEL
Catherine

° 7 sept 1797 - Hirtel-Etzenhofen
† 4 juil 1838 - Wherden
x 25 nov 1822 - Wherden

62-LECLERC
Nicolas
Propriétaire (à Forbach)

63-MOSER
Anne-Marie

Du côté de Marie-Thérèse

Marie-Thérèse a épousé Roger Martin qui achèvera sa carrière comme chef de division à la Mutualité agricole. Ils auront trois enfants : Jacques, Sylvie et Dominique.

Fin des années 1950, de gauche à droite, Sylvie, Dominique et Jacques, Roger et Marie-Thérèse

Jacques

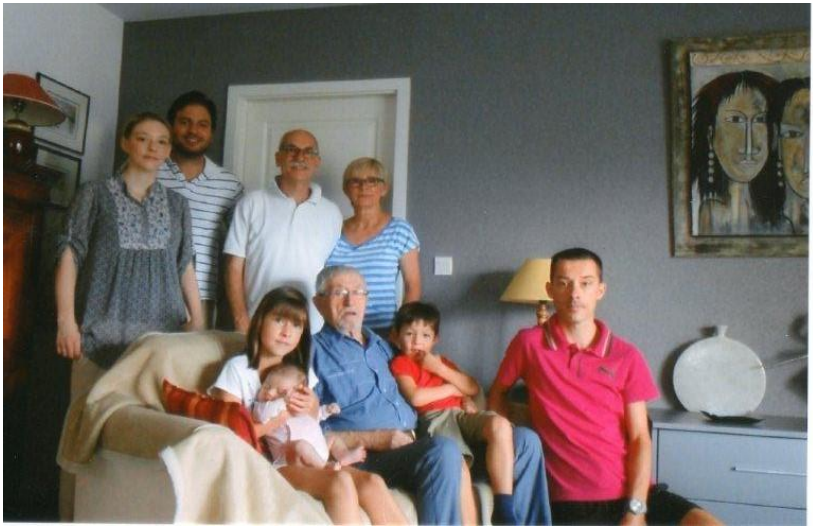

Debout, de gauche à droite : Carole, Selim, Gérard et Sylvie. Assis : Charlotte avec, dans les bras, Juliette, Roger, Thibault et Lionel.

Sylvie épousera Gérard Tomasenski ; ils auront deux enfants : Lionel et Carole. Lionel a une fille, Charlotte et un garçon, Thibault. Carole et Selim ont une fille, Juliette.

Dominique épousera Denis Clerget ; ils auront deux enfants : Virginie et Vincent.

Denis et Dominique

Virginie et Vincent

Virginie épouse Roberto Ernesti ; ils ont trois enfants : Luigi, Livio et Loise.

Virginie et Roberto

Luigi

Livio

Loise

Vincent épouse Cécile Oberti ; ils ont deux enfants : Camille et Margaux

Camille, Cécile, Vincent et Margaux Clerget

Camille

Margaux

Du côté d'Alice

Alice a épousé Camille Holtz qui sera chef d'entreprise à Phalsbourg. Ils auront deux enfants : Philippe et Catherine.

Philippe épouse Nathalie ; ils ont trois enfants : Benjamin, Robin et Julie.

Benjamin, Robin et Julie

Catherine épouse Jean-Christophe Machet ; ils ont deux enfants : Margaux et Lucas

Margaux et Lucas

Du côté de Janine

Janine a épousé Pierre Porchet qui sera officier dans l'armée de l'air, puis directeur administratif dans une société d'assurances. Ils auront trois enfants : Alain, Brigitte et Nicole.

Alain a deux enfants d'un premier mariage : Emilie et Déborah. Alain a épousé Sylvie.

Alain, Cassie

et Sylvie

Emilie et Karim vivent à Montpellier

Emilie et son neveu, Arthur

Ronan et Déborah qui a repris le flambeau de son arrière-grand-père, elle est professeur des écoles, et Arthur qui vient d'arriver dans la famille.

Arthur Richard, né le 6 octobre 2013 à Paris, 3,2 kg et 49,5 cm.

1ère leçon d'équitation suivie d'un repos bien mérité

Brigitte a deux enfants, Aurore et Thibault. Elle partage sa vie avec Jean-Luc.

Brigitte, Aurore et son mari, Adrien Girard, avec leurs deux enfants: Timéo et Gaia

Brigitte et Timéo

Brigitte, Gaia et Aurore

Mathilde, l'amie de Thibault, avec Gaia et Thibault avec Timéo

Nicole a deux enfants d'une première union : Audrey et Steven. Elle vit aujourd'hui au Cambodge avec Albert.

Audrey, Nicole et Steven

Audrey et Gaël

Du côté de Gérard

Gérard, qui sera chef de section à la Direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, et passionné du « Grand Ouest américain » a épousé Annie Boulay ; ils auront deux enfants : Laurence et Anne-Claire.

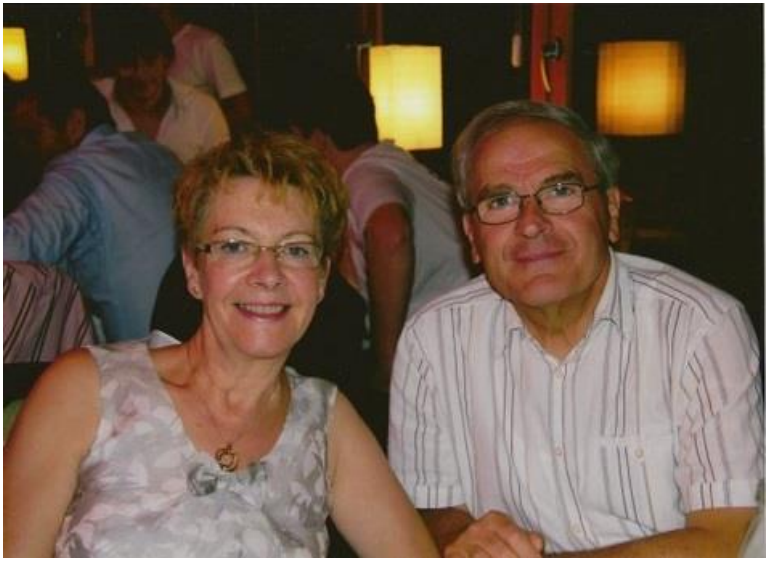

Anne-Claire et Laurence Bour

De gauche à droite, Pierre Janssen-Weets, mari d'Anne-Claire et Paul Bird, mari de Laurence.

Christophe, fils de Laurence et de Paul

Les deux enfants d'Anne-Claire et de Pierre

Alexia

Maxime, né le 30 novembre 2013, 3,980 kg et 52 cm.

Table des chapitres

Table des matières

Une famille qui oublie son histoire n'a pas d'avenir. 11

Lard fumé ou lard salé. 13

Disette, peste et guerre. 15

La sorcellerie en pays messin. 21

Une terre longtemps convoitée. 23

La famille Fendler très présente à Hargarten aux mines. 35

La famille Fendler s'installe à Falck et la « Schmelz ». 41

Des racines familiales en Sarre. 55

A quelques kilomètres, Boucheporn, Laudrefang et Bambiderstroff sont le berceau de la famille Bour. 57

Du côté Bour 63

Un lieu de vie, la maison lorraine. 71

Une tradition culinaire : les pommes de terre rôties. 77

Les métiers exercés : le plus grand nombre travaille la terre. 81

Léonce Fendler, grenadier au régiment suisse « de Boccard ». 89

Les Fendler, brasseurs à Hargarten. 95

L'annexion de 1870 et ses conséquences. 99
Le « Kanonier » Joseph Bour. 105
Le sapeur-télégraphiste Joseph Bour. 121
Une carrière d'instituteur. 129
Joseph et Marie-Rose se rencontrent. 141
Marie-Thérèse, Alice, Janine et Gérard Bour 151
La fin de l'année 1944 159
Rue du XXe Corps américain. 171
Partagés entre deux cultures. 181
Quelques anecdotes, pêle-mêle. 187
La famille, aujourd'hui. 189

On ne marche bien que sur deux jambes. Après avoir rédigé un recueil consacré à l'histoire paternelle, la rédaction d'une histoire de la branche maternelle s'imposait. Après avoir entendu les cordiers, les mineurs, les paysans du Nord, il fallait écouter ce qu'avaient à nous dire les brasseurs, les instituteurs, les paysans de Lorraine. En espérant encore une fois ne pas avoir trahi leur pensée …

Merci à Roger, Alice, Janine et Gérard d'avoir fouillé dans leur mémoire, leurs souvenirs, leur grenier et leurs albums-photos, ils ont grandement contribué à l'enrichissement de ce livre de famille.